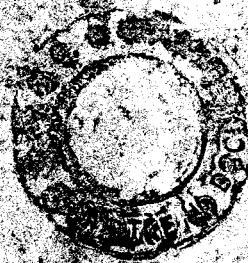


20963



S.O.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SÉNÉGAL

PREMIÈRE PARTIE

JANVIER 1963

3^e EDITION

RAPPORT GÉNÉRAL

1ère Partie

SITUATION - PROBLÈMES - FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

- Chapitre 1 - Cadre physique et humain.
- Chapitre 2 - Structures économiques.
- Chapitre 3 - Economie rurale.
- Chapitre 4 - Alimentation et Santé.
- Chapitre 5 - Education.
- Chapitre 6 - Habitat et conditions de vie.
- Chapitre 7 - Facteurs humains du développement.
- Chapitre 8 - Conclusion : diagnostic d'ensemble.

Préface de la 2ème Edition

La présente édition d'une partie du "Rapport sur les perspectives de développement du Sénégal" remis au Gouvernement en Juillet 1960 par les Sociétés C.I.N.A.M. et S.E.R.E.S.A., comprend le texte du Rapport de synthèse et les graphiques et tableaux qui s'y trouvent incorporés.

Une deuxième édition de l'atlas et de l'annexe graphique qui l'accompagnaient n'étant pas possible, un certain nombre de cartes (16 sur 42 que contient l'atlas) et de graphiques ont été reproduits à une échelle réduite et incorporés à cette présente édition dans le but de faciliter la compréhension du texte.

Quelques remaniements de détail ont été apportés à ce dernier, tandis que la pagination est restée identique.

Le lecteur qui désirerait consulter le texte original, l'atlas, l'annexe graphique ou les 15 volumes d'analyses régionales en particulier, peut s'adresser au Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération technique à Dakar ou aux deux sociétés ci-dessous précitées.

- DAKAR, Janvier 1961 -

- (1) COMPAGNIE D'ETUDES INDUSTRIELLES ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (C.I.N.A.M.) - 3, rue Rougemont - PARIS (9ème)
- (2) SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DANS L'AGRICULTURE (S.E.R.E.S.A.) - 10, rue Pergolèse - PARIS (16ème)

T A B L E D E S M A T I E R E S

R A P P O R T G E N E R A L

l è r e P a r t i e

S I T U A T I O N - P R O B L È M E S - F A C T E U R S D E D E V E L O P P E M E N T

	<u>P a g e s</u>
INTRODUCTION	A - J
CHAPITRE I - CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN	
1-1 Le Milieu Physique	1-1 (1)
1-2 Les caractéristiques générales ^{animales}	1-1 {11}
1-3 Les données démographiques	1-1 (35)
1-4 Localisation des activités et des équipements	1-1 (45 à 65)
CHAPITRE 2 - STRUCTURES ECONOMIQUES	
2-1 Population active et structure d'emploi	1-2 (1)
2-2 Niveau et répartition des revenus familiaux	1-2 (13)
2-3 Le revenu national et les comptes économiques de la Nation	1-2 (19)
2-4 La structure du commerce extérieur..	1-2 {28}
2-5 Caractéristiques et déficiences fondamentales du système économique actuel	1-2 (38 à 53)
CHAPITRE 3 - ECONOMIE RURALE	
3-1 Le contexte agricole	1-3 (1)
3-2 L'équilibre vivrier	1-3 {11}
3-3 La diversification des productions..	1-3 (31)
3-4 L'élevage	1-3 (42)
3-5 Les forêts	1-3 (51)
3-6 Les autres activités rurales	1-3 (55)
3-7 Les facteurs-clés : les échanges internes et l'encadrement	1-3 (73 à 78)
CHAPITRE 4 - ALIMENTATION ET SANTE	
4-1 La situation de l'alimentation	1-4 (1)
4-2 Situation de la santé	1-4 (20)

...../

INDEX DES TABLEAUX, GRAPHIQUES & CARTES

CHAPITRE I - CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN

Tableaux

Population du Sénégal en 1959	1-1 (35)
Répartition ethnique	1-1 (38)
Répartition par sexe et par âge	1-1 (41)
Taux démographiques naturels	1-1 (42)
Croissance de la population totale et de la population urbaine	1-1 (43)
Evolution de la population autochtone par périodes quinquennales suivant le taux de croissance	1-1 (entre page 43 et 44)
Répartition de la superficie totale du pays selon son mode d'utilisation	1-1 (45)
Equipement des principaux centres (non compris Dakar et Rufisque)	1-1 (62 et 63)

Cartes

Hydrographie	1-1 (entre page 3 et 4)
Régions, zones, sous-zones homogènes	1-1 (entre page 11 et 12)
Densité des populations rurales et urbaines	1-1 (entre page 37 et 38)
Infrastructures	1-1 (entre page 49 et 50)

CHAPITRE 2 - STRUCTURES ECONOMIQUES

Tableaux

Estimation de la population active urbaine et rurale	1-2 (1)
Structure socio-professionnelle	1-2 (2-3)
Classification professionnelle des salariés	1-2 (4)
Estimation du niveau d'emploi effectif de la population	1-2 (8)
Niveau et répartition des revenus familiaux (1959).	1-2 (17)
Comparaison de la part des différents secteurs dans le produit intérieur brut à celle de leurs effectifs par rapport à l'ensemble de la population active	1-2 (21)
Exportations Sénégal-Soudan-Mauritanie	1-2 (30)
Structure des importations entre 1958 et 1959	1-2 (31)
Evolution de l'importance de quelques produits vivriers caractéristiques	1-2 (32)
Importance des différents fournisseurs et clients en 1959	1-2 (33)
Balance commerciale de 1948 à 1959 (3 tabl.)	1-2 (33 et 34)
Récapitulation des échanges (biens d'importation et biens locaux) entre les territoires de l'ex-A.O.F.	1-2 (36)

..... /

CHAPITRE 4 - ALIMENTATION ET SANTE

Tableaux

Valeur calorique de la ration alimentaire	1-4 (1)
Pourcentage de déficit par rapport aux besoins théoriques en protides	1-4 (4)

Graphiques

Importance de la soudure	1-4 (entre page 1 et 2)
Durée de la soudure	1-4 (entre page 2 et 3)

Carte

Equipements sanitaires	1-4 (entre page 21 et 22)
------------------------------	---------------------------

CHAPITRE 5 - EDUCATION

Tableaux

Situation de l'éducation	1-5 (9)
Pourcentage des effectifs scolarisés par rapport à la population scolarisable	1-5 (10)
Répartition des élèves sénégalais suivant les branches suivies, 1959-1960	1-5 (11)
Taux de scolarisation	1-5 (16)
Situation actuelle de 1.000 certifiés ruraux sortis en 1954	1-5 (20)

Graphique

Rendements de l'enseignement public et privé, primaire, secondaire et technique	1-5 (entre page 12 et 13)
---	---------------------------

Carte

Ecole primaires publiques	1-5 (entre page 14 et 15)
---------------------------------	---------------------------

=====

R A P P O R T G E N E R A L

I N T R O D U C T I O N

L'objet de ce rapport général et des documents qui le complètent (rapports régionaux et spéciaux, atlas, annexes diverses) est de présenter les résultats et les conclusions de l'étude confiée par le Gouvernement du Sénégal, le 14 Janvier 1959, à la C.I.N.A.M. et à la S.E.R.E.S.A., et destinée à préparer l'établissement d'un plan général de développement.

Seront analysés brièvement :

- 1) - le contexte général dans lequel s'inscrit cette étude.
- 2) - les principales caractéristiques de la méthode appliquée.
- 3) - les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'étude.
- 4) - le bilan d'ensemble de l'étude et ses utilisations possibles pour l'avenir.
- 5) - enfin, la présentation des résultats et le plan du rapport général.

- l'équipe du Comité d'Etudes Economiques,
- l'équipe des Bureaux d'études et des experts.

1-Dans une phase préparatoire, le Comité d'Etudes eut pour tâche de dresser un tableau d'ensemble aussi complet que possible de la situation économique, au sens large, et des principaux problèmes du Sénégal, fournissant ainsi une "toile de fond" pour la suite des études.

Ce travail fut réalisé en deux mois (Novembre-Décembre 1959), avec le concours de spécialistes compétents, par les cinq groupes de travail du Comité (Etudes Générales, Économie rurale, Industries et Equipements de Base, Commerce et Echanges, Comptes et Circuits Financiers) ; il fait l'objet d'une importante publication en Février 1960.

2-La phase des enquêtes spécialisées s'ouvrirait alors pour compléter ce travail préliminaire, rassembler les matériaux nécessaires à l'élaboration du plan, en faire l'analyse et la synthèse et aboutir à la présentation d'un rapport sur les perspectives de développement du Sénégal.

- Objet de l'étude

Suivant les termes mêmes du contrat passé entre les bureaux d'études et le Gouvernement :

" Le but premier de l'étude est de fournir au Gouvernement du Sénégal à partir des données d'ordre humain et d'ordre économique les hypothèses qui permettront l'élaboration du plan de développement à long terme du Sénégal.

Les buts annexes sont : d'une part, d'assurer la formation, dans le cadre même de l'étude, du personnel qualifié pour les tâches futures d'enquêtes et d'études concernant la planification et sa mise en œuvre ; d'autre part, d'amorcer la mise en place d'un organisme de planification, qui soit le "moteur" du développement du pays.

L'étude comportera là essentiellement :

- a) l'analyse des besoins humains et des potentialités économiques, par l'étude des divers niveaux, à l'échelon local et à l'échelon régional, au moyen :
 - d'enquêtes par sondage, dans les diverses "zones rurales homogènes" ;
 - d'enquêtes à l'échelon régional, et particulièrement d'enquêtes des pôles de développement ;
 - d'enquêtes urbaines.

aménagements hydroagricoles et la SERESA pour des problèmes agronomiques particuliers éventuels.

c) Sur le plan de la synthèse :

L'ensemble des rapports concernant les analyses, les études de problèmes, les expertises sera réuni pour Janvier 1960. De janvier à juin 1960, la synthèse sera effectuée par une équipe restreinte en liaison avec les commissions et sous autorité du R.P. LEBRET. La CINAM est chargée de coordonner l'ensemble de la synthèse et de la présenter".

2-LA METHODE D'ENQUETE

Les principales caractéristiques de la méthode appliquée seront rappelées très sommairement, un exposé plus détaillé figurant dans la note méthodologique annexée.

1-Phases et échelons de la recherche

L'étude a comporté trois phases, se chevauchant l'une l'autre, dont chacune correspond à un aspect distinct de la recherche :

- inventaire de la situation fournissant la matière première des analyses, les données étant obtenues, soit à partir des sources d'information existantes (statistiques, documentation, fichiers, consultations diverses), soit par observation directe et enquêtes sur le terrain ;
- analyse, interprétation et confrontation de ces données, permettant la détection des aspects et facteurs favorables ou défavorables et de leur interdépendance, des besoins et des potentialités, des tendances et des perspectives ;
- synthèse établie à partir de tous ces éléments et aboutissant à un diagnostic d'ensemble et aux recommandations finales indiquant les orientations possibles, les objectifs pouvant être atteints, les interventions à envisager au plan national ou régional, et leur degré d'urgence ou leur ordre de priorité.

- enfin, sur le Fleuve, une enquête rapide portant sur 18 villages a été effectuée pour obtenir une documentation harmonisée avec l'étude du reste du pays, compte tenu de l'existence de l'excellente analyse de la MISOES (300.000 habitants ruraux).

La taille de l'échantillon qui devait comprendre 100 villages a donc au cours de l'enquête, considérablement augmenté ; au total 283 villages et plus de 2.000 ménages et exploitants ont été ainsi analysés. En outre, les équipes ont eu l'occasion, au cours de l'enquête, de visiter près d'un millier de villages en plus de ceux qui ont été l'objet de sondages.

3-CONDITIONS DANS LESQUELLES S'EST DÉROULÉE L'ETUDE

Malgré les difficultés résultant d'une part de l'absence d'un recensement complet et de l'insuffisance des données statistiques et, d'autre part, de la complexité et de l'ampleur même de la tâche entreprise, les travaux se sont, dans l'ensemble, déroulés d'une façon satisfaisante.

Une grande part de cette réussite doit être attribuée à la confiance qui a toujours été accordée à l'équipe par le Gouvernement du Sénégal, ainsi qu'à la coopération active que lui ont apportée le Comité d'Etudes Economiques, les Administrations nationales, les Autorités régionales et locales, les divers organismes publics et privés intéressés et tous les chercheurs qui ont bien voulu s'associer bénévolement à cette œuvre collective.

Ajoutons, d'autre part, que certains travaux antérieurs ont fourni de précieux éléments qui ont été largement utilisés pour l'étude ; notamment ceux du Service des Statistiques du Sénégal, de la Commission des Comptes Economiques de l'A.O.F., des documents de la Mission d'études socio-économiques de la Vallée du Fleuve, du C.R.A. de Bambey, de l'I.R.H.O., de la M.A.S., de l'ORSTOM, de l'IFAN, de l'ORANA, de la C.G.O.T. et les travaux personnels de Messieurs DELAUNAY, DUPIN, GROS-MAIRE, LATIL, MERSADIER, N'DOYE, PELISSIER, SANKALE, THOMAS dont les conseils nous ont, d'autre part, été précieux.

Il convient également de rendre un hommage spécial à l'effort fourni par les collaborateurs africains et européens recrutés sur place qui, à des titres divers, ont participé à ce travail (assistants techniques, chefs d'équipe, enquêteurs, secrétaires et personnel de bureau).

Enfin, nous soulignerons la compétence et le dévouement des diverses entreprises publiques et privées qui ont assuré, sur place et dans un délai extrêmement court, une réalisation matérielle du rapport et des annexes graphiques particulièrement soignée.

Le plan du rapport général est le suivant :

1ère partie

Situation - Problèmes - Facteurs de Développement

Chapitre I - CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN

Chapitre 2 - STRUCTURES ECONOMIQUES

Chapitre 3 - ECONOMIE RURALE

Chapitre 4 - ALIMENTATION ET SANTE

Chapitre 5 - EDUCATION

Chapitre 6 - HABITAT ET CONDITIONS DE VIE

Chapitre 7 - FACTEURS HUMAINS DU DEVELOPPEMENT

Chapitre 8 - CONCLUSION : DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE

IIème partie

Les orientations possibles

Chapitre I - ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES D'ENSEMBLE

Chapitre 2 - REFORMES DE STRUCTURES

Chapitre 3 - PROPOSITIONS POUR AMELIORER LES FACTEURS HUMAINS

Chapitre 4 - PROPOSITIONS POUR AMELIORER LES NIVEAUX ALIMENTAIRES ET SANITAIRES

Chapitre 5 - RECOMMANDATIONS POUR LES INFRASTRUCTURES ET LES POLES

Chapitre 6 - PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Chapitre 7 - PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Chapitre 8 - PROPOSITIONS DE PROGRAMMES REGIONAUX.

Ce plan donne lieu aux observations suivantes :

- la 1ère partie comporte essentiellement un inventaire descriptif de la situation et les éléments du diagnostic qui figure en conclusion de cette partie, tandis que la seconde est en principe consacrée aux propositions constructives ;
- il n'a cependant pas été jugé souhaitable de toujours établir une distinction nettement tranchée entre ces deux catégories d'aspects. En effet, dans certains cas et c'est notamment celui du secteur primaire qui constitue la presque totalité de l'Economie Rurale et la base de toute l'économie - le simple inventaire de la situation, de ses déficiences et des possibilités d'amélioration permettait

Ce chapitre montre la situation du milieu physique, du peuplement et des principales infrastructures existantes.

Plutôt que de présenter des tableaux à échelon "global", l'on s'est attaché à retracer les cadres régionaux et locaux dont la découverte est importante au début d'un rapport désireux de présenter des possibilités de développement réalistes, c'est-à-dire s'appuyant sur l'état actuel de chaque collectivité. Une section est donc consacrée à l'examen des caractéristiques des Régions, Zones et Sous-Zones homogènes : cette description préalable permettra au lecteur de mieux replacer par la suite les éléments descriptifs de chacune des situations analysées dans leur contexte vivant.

1-Le socle birrimien

Il est formé de schistes, de quartzites et de roches vertes (dolérites). Des granites contemporains des roches vertes se sont mis en place dans la zone birrimienne.

En outre, ces assises sont truffées de granites intrusifs postérieurs au Birrimien.

2-Les séries infracambriennes

Elles affleurent au Sénégal près de la frontière guinéenne et forment une série de quartzites petites, quartzites et calcaires schisteux d'une puissance de 800 à 1.000 m.

3-La couverture sédimentaire paléozoïque

A l'ère primaire, le Sénégal oriental et la Casamance furent recouverts par une mer peu profonde. Le Cambrien est représenté par des grès, des jaspes, des schistes et des calcaires dolomitiques qui affleurent à l'W de Kédougou-Kidira.

Au Silurien, les grès ordoviciens forment des petits synclinaux dans le Cambrien. Les schistes du Gothlandien sont connus en Casamance par sondages, ainsi que les grès du Dévonien.

4-La couverture Crétacé tertiaire

Du Dévonien au Crétacé inférieur les mers se sont complètement retirées du Sénégal. A partir du Crétacé inférieur se forme le golfe du Sénégal, d'abord d'extension limitée (à l'W de Linguère) puis de plus en plus important puisque les sédiments éocènes sont connus en amont de Matam et à l'E. de Tambacounda.

Le Maestrichtien sableux connu par sondages dans la majeure partie du Sénégal forme un grand réservoir aquifère. Il affleure au massif de Ndiass et à Popenguine.

L'Eocène débute avec des calcaires affleurant à M'Bour et Sébikotane et se poursuit par des marnes, des calcaires, des argiles et des dolomies qui couvrent une grande partie de la zone arachidière ouest et la région Sylvo-pastorale ouest. L'Eocène se retrouve partout ailleurs sous les formations du Continental Terminal.

Après l'Eocène, la presque totalité du Sénégal a été émergée à l'exception de Ziguinchor, une partie de la Presqu'île du Cap-Vert et Saint-Louis où sont connus des sédiments marins.

Tous les dépôts du Néocène et du Quaternaire sont continentaux : grès argileux, latérites, boues, graviers, vases et argiles lacustres, alluvions fluviales forment le Continental Terminal et le Quaternaire ancien qui couvre la majeure partie du Sénégal, notamment, la presque totalité de la Casamance, la partie ouest de la région de la Haute-Gambie, toute la partie est de la région arachidière et enfin la

COMITE D'ETUDES ECONOMIQUES
C.I.N.A.M. - S.E.R.E.S.A.

CARTE N°2
SENEGAL 1959

HYDROGRAPHIE

ISOBATES MOYENNES ANNUELLES

(en millimètres)
Période Decennale
1949-1958

Source : Relevés et graphisme du Service Météorologique

SENEGAL

MAURITANIE

LATEOUOL

AFROL

SINE

SALOUM

TOUFAN

GAMBIE

GUINÉE

PORTUGAISE

GUINÉE

PORTUGAISE

GUINÉE

PORTUGAISE

GUINÉE

PORTUGAISE

GUINÉE

SOUFIEN

SOUFIEN

SOUFIEN

SOUFIEN

Source : Service le météorologique
du Service Général

de l'Aéronautique

et des

espace

Les affluents principaux sont : sur la rive gauche, la Falémé, issue des marches nord-est du Fouta-Djalon ; le Baoulé, le Kolimbiné et le Gorgol sur la rive droite.

Tout le bassin se situe en pays à longue saison sèche. Le régime est tropical comme le climat : 5 mètres cubes par seconde à Gouïna en Mai ; 5.000 à Saint-Louis en période de crue (Août-Septembre).

Entre Gouïna et Bafoulabé, la pente est de 1/1.370. En aval, elle passe progressivement de 4 à moins de 1 cm par kilomètre.

Jusqu'en amont de Kaédi, le fleuve actuel coule en réalité dans un ancien estuaire primitivement creusé dans le plateau tertiaire puis comblé récemment jusqu'à Dagana ; le lit mineur est creusé entre des berges abruptes de 8 à 10 mètres ainsi que ses bras affluents (marigots de Doué sur la rive gauche, de Morghen sur la rive droite). Mais la crue annuelle déborde sur tout le "Oualo", immense lit majeur de 15 à 20 kms de large.

En aval de Dagana, le fleuve divague entre les dunes, emplit le lac de Rkiy sur la rive droite, celui de Guiers sur la rive gauche. Le delta est détourné en aval par un cordon littoral que le fleuve a peine à percer. L'issue a souvent varié au cours des siècles. Elle se situe aujourd'hui au sud de Saint-Louis après un long parcours parallèle à la côte derrière la "langue de Barbarie", mais elle est obstruée par une barre de sable mouvant et de puissants rouleaux de houle. Ce qui limite considérablement les possibilités de Saint-Louis comme port moderne.

Comme nous l'avons vu plus haut, le réseau hydrologique est plus développé dans le sud du pays :

- la vaste région Sylvo-pastorale n'est parcourue que par un seul cours d'eau - le Ferlo - aujourd'hui fossile, en amont de M'Beulakhé.
- la région arachidière est parcourue de l'est à l'ouest par le Soudougou, le Nianija-bolon, le Bao-Bolon, affluents de la rive droite de la Gambie, et enfin par le Saloum avec son affluent principal, le Sine.
- la région de la Haute Gambie est parcourue dans sa partie sud et ouest par la Gambie, dont les principaux affluents sont le Nickolo-Koba et le Niéri-ko sur la rive droite, et le Koulountou sur la rive gauche. Près de Génoto, la Gambie passe en Gambie anglaise. Elle est bordée par la Falémé, dont le seul affluent digne d'être mentionné est le Balin-ko.
- la région de la Casamance est parcourue par la Casamance, dont le principal affluent est le Songrougrou ; la pente est extrêmement faible et les effets de la marée se font sentir jusqu'à Sedhiou.

sols fait en outre de cette région la zone d'alimentation de la région arachidière. La profondeur des puits va de 8-18 m à Thiès à 30-40 m à Louga.

La situation des franges maritimes constitue un cas particulier. Les infiltrations d'eaux marines y sont équilibrées soit par les apports d'eau douce des fleuves en crue (Sénégal-Casamance), soit par l'abondance des précipitations atmosphériques. Cela implique de grandes précautions dans le creusement des puits.

Dans les Niayes, enfin, constituées par un affleurement de la nappe phréatique, la profondeur des puits varie suivant l'épaisseur de la couche de sables entre 0 et 30 m.

4-CLIMAT

Nous analyserons simultanément la cartes des isohyètes, celle de la répartition des pluies et celle des températures minima et maxima, en fonction de la latitude et de la longitude.

Le Sénégal est partagé entre trois types de climats :

- le climat soudanien proprement dit, sur presque tout l'ensemble du pays,
- le climat sud-sahélien à l'extrême Nord du pays,
- et enfin, le climat subcanarien sur le liséré côtier du Cap-Vert à la Mauritanie.

Le climat soudanien est un climat à saison des pluies unique où les précipitations se situent entre les isohyètes 500 et 1.500 m/m environ. C'est celui des régions naturelles de la Casamance, de la Haute Gambie, Sylvo-pastorale, Arachidière et du Fleuve de Bakel à Matam.

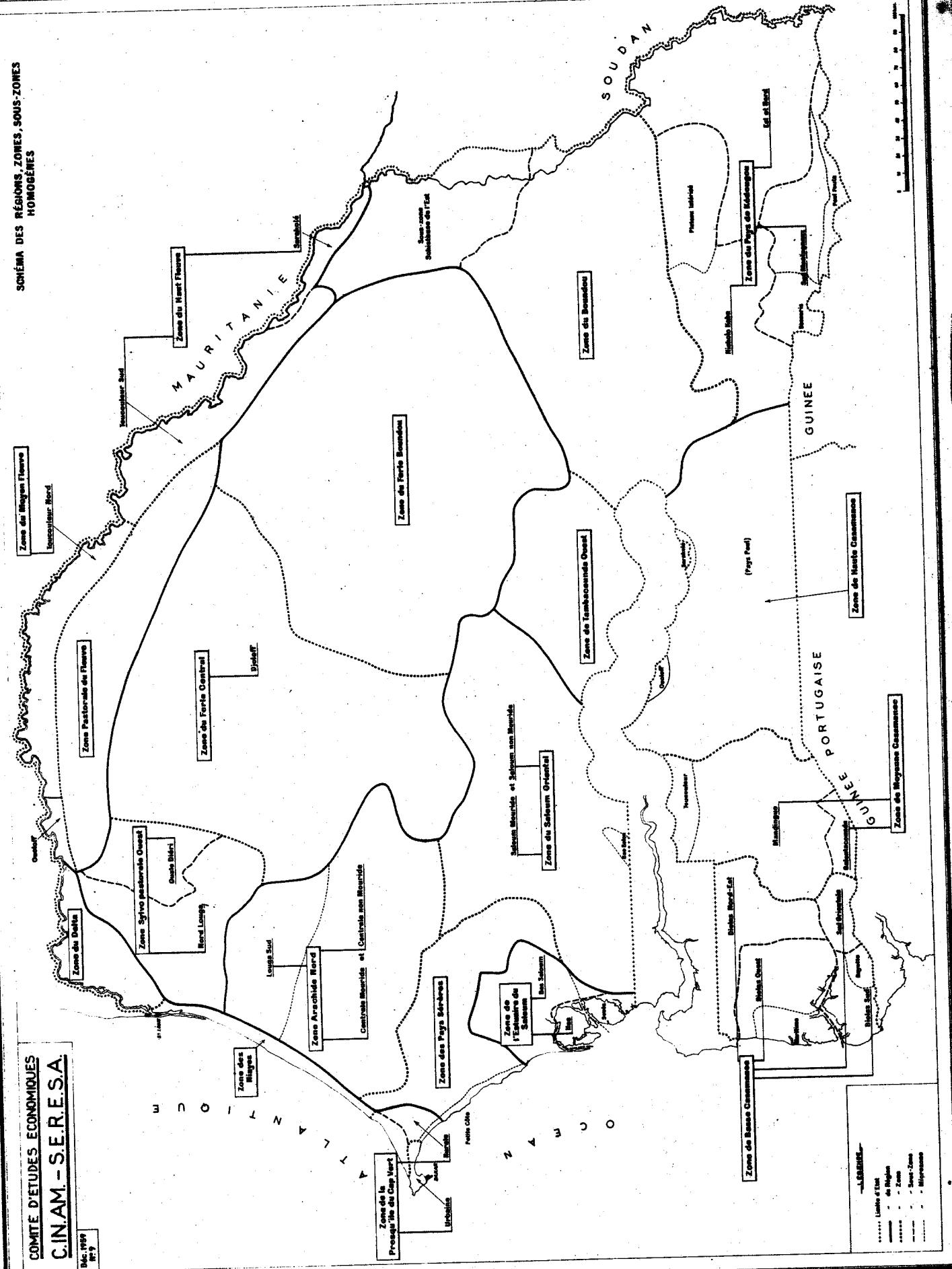
Toutefois, l'isohyète 1.000 peut servir à discriminer un climat nord-soudanien (région Sylvo-pastorale, région Arachidière et du Fleuve de Bakel à Matam) et un climat sud-soudanien (région de la Casamance et région de la Haute Gambie.)

De plus, la frange sud-ouest de la Casamance, qui reçoit plus de 1.800 m/m en moyenne par an, bénéficie d'un climat qu'on peut qualifier de sub-guinéen.

COMITÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
C.I.N.A.M. - S.E.R.E.S.A.

B4C.1959
pp. 9

SCÉNÉMA DES RÉGIONS, ZONES, SOUS-ZONES HOMOGÈNES



des sols hydromorphes bruns (Deck), sols beiges sans concrétions pour aboutir au commencement de la grande tache des sols dior.

- à partir de Nioro-du-Rip apparaissent les sols rouges et beiges qui se continuent en Moyenne et Basse Casamance, coupés en deux par les sols marins, formant le bas-fond de la Casamance et de ses affluents. Ces sols marins occupent également la zone de l'Estuaire du Saloum.

- le Sud de la Haute-Gambie est une mosaïque de sols rouges et beiges qui s'incrustent dans la grande masse de sols beiges à taches et concrétions ferrugineuses avec des flots d'argile noire.

1ère Région - LA VALLEE DU FLEUVE

Elle est constituée essentiellement par les deux bandes parallèles dites du "Oualo" et du "diéri", autour du lit principal du Fleuve et de ses bras. Cette situation conditionne les systèmes de culture, de la frontière du Soudan à Richard-Toll. Se rattache au Fleuve, la zone nord de la région pastorale, suivant une bande de 30 à 40 kms de large, qui sera présentée à part.

1-La Vallée proprement dite

- La population est répartie en villages importants et groupés (plus de 500 habitants en moyenne par village), situés en deux chapelets parallèles le long du Fleuve et le long du Diéri surtout. La densité varie de 35 à 45 habitants au km². Pays à fort particularisme et homogénéité ethnique, Sarakolés, Toucouleurs, Peulhs, Ouoloffs en peuplements distincts. Le Fleuve est caractérisé par une très ancienne pénétration de l'Islam (X^{le} siècle) ; un système social très hiérarchisé, une scolarisation faible, des migrations (même féminines) fortes vers les villes.
- La culture dominante est de loin celle des mil et sorgho.
- La pêche est une ressource importante partout.
- Le seul élément du milieu naturel qui permet d'établir une différenciation entre zones homogènes réside dans les variations de la pluviométrie : il tombe, en effet, annuellement de 500 à 600 m/m de pluie à Bakel, tandis qu'il n'en tombe environ que 300 à Dagana. Cette différence dans les quantités de pluie reçues, sans apporter de modifications profondes au système de culture, conditionne néanmoins la proportion des cultures de oualo et des cultures de diéri. C'est pourquoi il a paru raisonnable de diviser cette région du Fleuve en 2 zones dont la limite se situe à l'ischyète 400, c'est-à-dire vers Saldé, à l'extrémité sud de l'île à Morfil. On détermine ainsi les zones dites du Haut Fleuve et du Moyen Fleuve.

• Zone du Haut Fleuve

- elle est comprise entre le confluent de la Falémé et Saldé ;
- pluviométrie de 600 à 400 m/m ;
- configuration générale : lit encaissé de la Falémé à Wacoundé, large zone inondée à partir de Wacoundé ;
- ethnies : Sarakolés dans tout le secteur encaissé et un peu au-delà ; Toucouleurs pour le reste de la zone ;
- sous-zones : la conjugaison du facteur configuration générale et du facteur ethnique a conduit à distinguer deux sous-zones qui présentent d'importantes différences sur le plan humain :

a) - Sous-zone toucouleur Nord

. elle sera analysée avec la sous-zone toucouleur Sud.

b) - Sous-zone ouoloff

- . elle présente un mode d'habitat différent ;
- . la population y pratique très largement la pêche ;
- . le taux de scolarisation est meilleur.

2-La zone pastorale du Fleuve

- Parallèlement au Fleuve, sur la partie du diéri la plus proche de la Vallée, s'étend une bande de 30 à 40 kms de large, depuis la rivière Thamavaye jusqu'à la hauteur de Thilogne ;
- cette zone sert de terrain de parcours en hivernage aux troupeaux des Peulhs semi-nomades qui, en saison sèche, remontent vers le Fleuve et vers la Mauritanie ; la plupart de ces Peulhs ont deux habitats permanents : l'un dans un des gros villages peulhs de la Vallée, l'autre dans la zone pastorale ; la majorité d'entre eux cultivent en diéri des champs vivriers et une minorité cultivent même en oualo ;
- la zone pastorale est totalement dépourvue de points d'eau en saison sèche.

- le Ferlo central,
- la zone Sylvo-Pastorale Ouest.

- Zone schisteuse de l'Est

L'étude de cette zone a conduit à la détacher de la zone Sylvo-Pastorale à cause de l'homogénéité qu'elle présente avec la Haute Gambie. Elle sera donc décrite avec cette dernière.

- Zone du Ferlo Boundou

Elle comprend tout le secteur situé à l'Est d'une ligne Nord-Sud passant par la limite des cercles de Matam et de Linguère, et continuée directement jusqu'à la voie ferrée.

- moins de 0,5 habitant au km², d'ethnies peul ou toucouleur ; villages rares, très éloignés les uns des autres et dont les plus importants ne dépassent pas 300 habitants, totalement sédentaires ;
- vaste plateau aux terres lourdes avec de larges étendues de créations ferrugineuses, mais sillonné de nombreuses vallées alluvionnaires dont les plus importantes sont : le Haut Ferlo, le Lattiérol, le Mérétaol. Dans ces vallées, les cultures sont possibles puisqu'il en existe déjà en de nombreux endroits. Leur largeur atteint parfois 4 à 5 kms de part et d'autre de l'axe de la vallée ;
- zone la plus fortement boisée de la région ;
- élevage très important et pratiquement non commercialisé.

- Zone du Ferlo Central

Elle comprend tout le secteur situé entre la zone précédente à l'Est et à l'Ouest, le bassin du lac de Guiers et les forêts classées.

On peut y distinguer deux sous-zones :

- sous-zone fluvio-pastorale
constituée par une bande de 30 à 40 kms de large, dirigée Est-Ouest le long de la région du fleuve de la Thamavaye à Thilogne ; la population semi-nomade peulh vit en symbiose avec la vallée du Fleuve : cette zone ne peut donc pas être séparée de la région du Fleuve et nous l'avons étudiée dans cette dernière.
- sous-zone Ferlo Djolof
constituée par un large triangle renversé dont le sommet se trouve à une quarantaine de kms au Nord de la voie ferrée à la hauteur de Malène Hodar :
 - ethnie dominante peulh avec une tendance très marquée à la sédentarisation partout où les ressources en eau permettent la culture (au Sud surtout) ; densité voisine de 2 habitants au km² ;
 - vers l'Ouest, fort peuplement de Ouolofs, purement cultiva-

3ème Région - LE SENEGL ORIENTAL

Cette région correspond à celle dite de Haute Gambie. En effet, outre le secteur compris entre la voie ferrée au Nord, la Falémé à l'Est, la frontière de la Guinée au Sud et le Kouloountou, la Gambie à l'Ouest, l'analyse y a fait rattacher :

- ainsi qu'il l'a été dit plus haut : la zone schisteuse de l'Est,
- le secteur compris entre la voie ferrée et la frontière de Gambie au Sud-Ouest de Tambacounda jusqu'au-delà de Koupentoun ;

Caractérisée essentiellement par son relief, c'est en effet la seule zone du Sénégal dont on puisse dire qu'elle est "montagneuse". L'altitude moyenne de la falaise schisteuse bordant la Falémé est d'environ 100 mètres et le point culminant de tout le Sénégal se trouve à quelques kilomètres au Nord-Ouest de Kédougou (498 m.) ;

Une autre caractéristique est le mélange des ethnies : Peulhs, Toucouleurs, Bambaras et Sarakolés au Nord, répartis par quartiers dans des villages communs ; Peulhs, Malinkés, Bassaris au Sud, constituant parfois des microzones distinctes dans un milieu naturel homogène ; la densité moyenne est de 2,5 habitants au km².

L'isolement de cette région du reste du Sénégal est quasi-total, sauf pour la zone de Tambacounda Ouest et les régions traversées par la voie ferrée.

Sa participation à la vie économique du pays est très faible.

Cette région est coupée dans son milieu, dans le sens est-ouest, par le parc national de Niokolo-Koba prolongé vers l'Ouest par le plateau latérisé du Boundou méridional ; cette division, se combinant avec les écarts de pluviométrie entre le Nord et le Sud (600 m/m de pluie à Bakel, 1.300 m/m à la frontière de la Guinée) permet de distinguer trois zones :

- zone de Kédougou,
- zone du Boundou,
- zone de Tambacounda ouest.

- Zone de Kédougou

Elle comprend tout le sud de la région entre les frontières guinéo-soudanaises et la Haute Casamance.

- populations variées vivant en villages distincts (moyenne 160 habitants), groupés et éloignés les uns des autres ; densité moyenne : 2 habitants au km².
- pluviométrie de 1.000 à 1.300 m/m (du Nord au Sud) ;
- relief plus accentué ;
- présence de la Gambie qui traverse la zone en son centre, de la Falémé et de la Kouloountou aux extrémités est et ouest ;

- le relief d'environ 100 m. d'altitude, limité à l'extrémité est de la zone, aurait pu motiver la distinction d'une sous-zone, mais de même qu'il n'y a pas de différence notable entre le Nord et le Sud de la voie ferrée, à part la pluviométrie, de même au Sud de cette dernière, les légères différences que l'on peut constater entre l'Est et l'Ouest, se manifestent de façon tellement diffuse qu'il n'est pas possible de définir une limite précise. De plus, le système de culture, ou plutôt l'absence de système de culture, est bien le même partout ;
- le réseau hydrographique est composé de marigots pérennes ou non, peu ou pas exploités, mais susceptibles d'apporter un changement important dans l'économie de la zone au moyen d'aménagements de petite envergure et auxquels aurait pu participer la population si elle avait été en nombre suffisant ;
- mais la densité de la population n'est que de 2 habitants au km², composée de Sarakolés, de Toucouleurs, de Peulhs, de Mandingues et de Ouolofs ;
- pluviométrie passant de 600 mm à 800-900 mm dans le Sud de la zone.

- Zone de Tambacounda Ouest

Située à l'Ouest de Tambacounda, de part et d'autre de la voie ferrée, et comprenant le canton de Nianisandougou et le Sud des cantons de Kalonkadougou et d'Ouli ;

- zone limitrophe du bassin arachidier et s'en approchant beaucoup, elle subit l'influence de cette zone ;
- villages sédentaires, même au Nord de la voie ferrée où les Peulhs sont fixés depuis parfois quelques décades, autour des puits ;
- population à dominante mandingue (Socès), d'une densité de 7 habitants au km², recevant des apports divers des régions ouest du Sénégal, principalement des Ouolofs.

1-Zone de Haute Casamance ou Pays peulh

Elle comprend les subdivisions de Kolda et Vélingara et la frange est de Sédhiou.

Climat guinéen au Sud évoluant vers un climat soudanien au Nord, pluviométrie passant de 1.300 à 1.000 m/m ;

- sols rouges ou beiges à concrétions, parcourus par un réseau hydrographique peu important mais très ramifié avec des sols alluviaux de faible puissance, sauf dans les secteurs limités du Sud de la zone ;
 - 4,2 % du territoire seulement sont cultivés, le reste étant pratiquement couvert de forêts dont 13 % sont classées (classées ou non, elles sont totalement inexploitées sauf pour l'usage familial)
 - production vivrière à base de mil (champs cultivés en commun) et à base de riz (culture des femmes) cultivé presque partout mais sur des surfaces réduites qui donnent une faible production totale ; la production d'arachide équilibre en surface la production vivrière ; un système de culture itinérante est pratiquée avec déplacements et émiettement des villages ;
 - aucun "système" d'élevage malgré l'effectif très important des troupeaux (3 bovins pour 4 habitants, 1 ovin pour 5 habitants) naturellement trypano-résistants et bien entretenus, vu l'abondance de pâturages. Cependant, la commercialisation est extrêmement faible et l'utilisation des bêtes pour la culture attelée n'est encore qu'à son début ;
 - aucune activité concernant la pêche ;
 - la population est presque en totalité composée de Peulhs, ce qui donne à la zone une grande homogénéité ; petits villages de 80 habitants en moyenne ; faible densité générale (9 habitants au km²) mais descendant à l'Est à moins de 1 habitant par km² ;
 - le plateau situé entre Kolda et Vélingara et la frontière de Gambie est pratiquement vide, sauf aux abords immédiats de cette frontière où des immigrations d'ethnies différentes constituent 2 microzones ;
- microzone ouolof - entre Pata et Médina Yoro, isolée du côté casamançais, tournée vers la Gambie ;
 - microzone sarakolé - secteur de Doubirou au Nord de Vélingara.

2-Zone de Moyenne Casamance ou pays mandingue

Elle correspond pratiquement à la subdivision de Sédhiou diminuée des franges peulh à l'Est et diola au Nord-Ouest.

- climat guinéen au Sud évoluant vers un climat soudanien au Nord ;
- pluviométrie légèrement plus forte qu'en Haute Casamance ;
- important réseau hydrographique, en grande partie navigable sur chalands ;
- majorité de sols beiges, nombreux sols hydromorphes ;
- cultures vivrières (mil, riz, maïs) équilibrées en surfaces

tivées, tandis que le mil ne représente que 25 % et l'arachide 5% ;

- arboriculture fruitière : agrumes et bananiers principalement, cocotiers et palmiers à huile ;
- population en majorité diola, mandinguisée par endroits, sauf autour du canton des Bayottes où se trouve une véritable mosaïque d'ethnies. La densité moyenne est de 25 habitants au km².

- sous-zones. La sous-zone comprend 4 sous-zones :

- 2 situées au Nord de la Casamance : sous-zone diola nord-est sous-zone diola ouest

- 2 situées au sud de la Casamance : sous-zone orientale sous-zone diola sud.

- Sous-zone diola nord-est

comprend les cantons des Narangs et Djiragones, et le Nord des cantons de Fogny-Combo, Kadiamoutayes et Kalounayes ;

- pluviométrie de 1200 à 1300 m/m ;
- plateaux boisés parcourus de thalwegs ;
- ethnie diola subissant très fortement l'influence mandingue (moins de 10 habitants au km²) ;

- Sous-zone diola ouest

comprend le reste de la subdivision de Bignona ;

- pluviométrie atteignant 1600 à 1800 m/m au Sud de la zone ;
- comprend tout le secteur deltaïque situé au Nord de la Casamance, zone d'élection des rizières, qui couvre 35 % de la sous-zone, le reste étant constitué par un plateau coupé de thalwegs et de marigots pérennes ;
- population diola commençant à subir une influence mandingue à la limite Est de la sous-zone et dont la densité est de plus de 30 habitants au km² ; migrations longues, même de femmes ; taux de scolarité important ;
- la situation particulière des fîles du canton des Bliss et Karonnes en fait une microzone "maritime".

- Sous-zone diola sud

comprend la subdivision d'Oussouye et des cantons de Brin-Séléky et des Bayottes ;

- secteur le plus pluvieux du Sénégal ;
- population de Diolas animistes essentiellement : 35 habitants au km² ;
- on peut distinguer, correspondant sensiblement au canton des Bayottes, une microzone à végétation d'aspect guinéen, liée certainement à un micro-climat plus humide ;

- Sous-zone orientale

correspondant au reste de la subdivision centrale de Ziguinchor ;

- cette sous-zone ne se différencie pas sensiblement de la

5ème Région - LA REGION ARACHIDIÈRE

Comprend le cercle de Louga moins les cantons du Gadiolais-Mérina-N'Guick et Keur Bacine, la frange du cercle de Linguère à l'Ouest de la forêt de Deali ; le cercle de Kaolack diminué à l'Est de la forêt classée de M'Begue et de la réserve sylvo-pastorale du Sine Saloum, et au Sud Ouest de l'estuaire du Sine Saloum, le cercle de Diourbel et celui de Thiès, non comprise une bande côtière de Sangalkam à Gandoile, de 5 à 6 kms de large et qui constitue les Niayes.

- pluviométrie variant insensiblement de 400 m/m à la limite nord à 900 m/m au Sud. Sols en très grande majorité dior, relief dunaire de faible amplitude allant en diminuant de l'Ouest à l'Est pour cesser aux environs de Kaolack. De même la qualité des sols va en s'améliorant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest ;
- la végétation spontanée composée d'épineux dans le Nord évolue vers le type paro entre les isohyètes 500 et 800 pour devenir plus dense et plus vigoureuse vers le Sud où on voit également apparaître des espèces nouvelles ;
- une nappe phréatique peu profonde a permis la création de points d'eau nombreux sur la presque totalité de la région, sauf en quelques rares secteurs bien délimités. Il existerait, en outre, une nappe profonde artésienne ou semi-artésienne pouvant éventuellement donner naissance à de nouvelles activités agricoles ;
- région d'élection de l'arachide, qui rencontre néanmoins des conditions plus favorables dans le Sud que dans le Nord, où la récolte est principalement tributaire de la répartition des pluies. L'arachide est cultivée en alternance avec des cultures vivrières suivant une rotation et dans une proportion qui varient avec les conditions naturelles et l'ethnie des cultivateurs. L'existence dans la région d'anciennes vallées fluviales, comme celle du Sine ou celle qui va des environs de Thiès à Tataguine, permet des cultures de riz très localisées et des cultures maraîchères et fruitières en voie d'extension. De même à l'extrême sud de la région, la vallée du Bao-Bolon présente une microzone de quelques centaines d'hectares à vocation rizicole sous condition d'être aménagée ;
- la densité des cultures est particulièrement forte dans la zone comprise entre le parallèle de Kébemer et le Saloum, correspondant à la plus forte densité de population : 40 à 70 habitants au km². Au nord de ce secteur (10 à 20 habitants au km²), les sols plus sablonneux et la plus faible pluviométrie conditionnent la production ; au Sud, au contraire, les conditions sont beaucoup plus favorables mais une densité de population encore faible (20 à 30 habitants au km²) a fait que la zone n'a pas été surcultivée et est encore en voie d'expansion ;
- la région se distingue très nettement des autres régions du pays par l'importance des infrastructures existantes, tant par la densité des

- l'influence ancienne des croyances animistes, surtout sensible dans les pays sérères et qui accentue le particularisme de cette zone ;
- l'influence catholique, restreinte, qui concerne certains groupes sérères (Nones, Safènes, et région de Joal surtout);
- l'influence de la secte mouride, essentielle, qui domine en pays ouolof et tend à gagner le groupe peulh avec une diffusion dans toute la région et une zone particulièrement dominante vers Diourbel-M'Backé-Touba. Elle est d'autant plus importante qu'elle marque l'ensemble du comportement. Il est apparu nécessaire - sans pouvoir en tracer les limites géographiques - d'en faire une étude séparée quant à l'analyse des niveaux de vie et des comportements ;
- enfin, l'influence des sectes musulmanes, non mourides, qui concerne toute la région mais intervient peu dans le domaine économique.

En définitive, trois zones paraissent devoir être distinguées :

- la zone arachidière nord,
- la zone des pays sérères,
- la zone du Saloum oriental.

1-Zone Arachidière Nord

- elle comprend tout le Nord de la région : sa limite méridionale est constituée par la frange nord des pays sérères, c'est-à-dire sensiblement par une ligne partant des Niayes, légèrement au Nord de Mont-Rolland, passant par Thiès, Touba-Toul, Bambey, Diourbel et venant rejoindre à quelques kilomètres au Nord-Ouest de Gossas la limite traditionnelle qui sépare le Cayor du Saloum ;
- cette zone comprend toute la partie de la région portant le relief dunaire décrit plus haut et composée de sols dior à très faible teneur en humus et argile dans le Nord, tandis que vers le Sud, les bas fonds sont des sols dek ;
- la pluviométrie va de 400 m/m au Nord à 800 m/m au Sud ;
- la population est en très grande majorité ouolof (90 %) avec un "réseau" peulh surtout au Nord et à l'Est en limite de la zone Sylvo-pastorale, et une frange ouolof-sérère le long de la limite sud-ouest de Mont-Rolland à Gossas ;
- la densité passe de 10 habitants au km² au Nord à 30 habitants au km² au Sud, les villages sont extrêmement nombreux mais ne dépassent pas 110 habitants en moyenne ;
- l'influence mouride est prépondérante surtout au Sud-Est de la zone et se traduit par une exploitation, souvent trop intensive, des possibilités du sol mais suivant des techniques culturelles

- consommation d'engrais plus forte que partout ailleurs. Sous-zone en expansion à faible densité de population et de culture ; ainsi se maintient une succession moins épuisante pour le sol ;
- bonne infrastructure ;
- la population est essentiellement ouolof avec, au Nord, des Peulhs sédentaires et au Sud de nombreux flots mandingues (socès) ; l'influence mouride est partout présente mais s'exerce surtout sur la frange sylvo-pastorale, dite des terres neuves (région de Colobane à Kaffrine) ; densité : 20 habitants/km², zone de peuplement récent et en cours d'installation ;
- à l'extrême Sud, la vallée du Bao-Bolon (affluent de la Gambie) s'étend au Sénégal sur une trentaine de kilomètres de long. Elle constitue une micro-zone à vocation rizicole.

- population faible : 5 à 6 habitants au Km² ; ethnies diverses opposées par le conflit permanent entre les agriculteurs et les éleveurs ; les premiers étant d'ethnie oulof, dont beaucoup ont d'autres sources de revenus que l'agriculture, les seconds sont des Feulhs et des Maures blancs; on trouve enfin en petit nombre des Maures noirs qui sont à la fois éleveurs et agriculteurs.

2-Zone des Niayes

Représentée par un ruban de 5 à 6 kms de large suivant la côte de Gandoile à Sangalcam. Elle est séparée du bassin arachidier nord qui en constitue l'arrière-pays par un cordon dunaire.

- la pluviométrie varie de 350 m/m au Nord à 500 m/m au Sud, mais le climat typiquement subcanarien et la proximité immédiate de la mer créent un contexte favorable aux cultures maraîchères ;
- les sols sont sablonneux enfermant des cuvettes de terres noires à vocation maraîchère. Ces cuvettes s'emplissent d'eau pendant l'hivernage, permettant les cultures de décrue au fur et à mesure de leur assèchement ;
- la nappe phréatique est peu profonde mais mal connue ;
- la configuration du secteur, ainsi que le défaut à peu près total de voies de communication avec l'intérieur, a entraîné un habitat très dispersé dont la conséquence est une production diffuse incontrôlable et imperfectible ; les groupes ethniques sont peulhs (sédentaires ou non) et ouolofs, avec, vers M'Boro, des implantations récentes de colons maraîchers et quelques groupes de pêcheurs; la densité ne peut être estimée mais ne doit pas dépasser 5 habitants au km².

3-Zone de l'Estuaire du Saloum

Cette zone a comme limites au Nord, la route Fatick-M'Bour depuis le Siné jusqu'à Thiadiaye ; à l'Ouest, une ligne suivant approximativement la ligne administrative des cantons de N'Diouroup et N'Dangane, et rejoignant la mer au marigot de N'Bissol ; à l'Est, le cours du Sine jusqu'au Saloum, la route Passy-Sokone, ensuite, jusqu'au marigot de Velor.

- située entre les isohyètes 800 et 900 m/m, elle se compose essentiellement du bassin du Bas-Saloum et du Bas-Sine, dont les nombreuses ramifications, pérennes ou non, forment une zone rizicultivable ;
- mais l'altitude qui se situe entre 3 m. pour les terres basses et 15 m. pour les terres hautes rend cette zone particulièrement sensible à l'action des marées et on assiste à des remontées salées dans des vallées autrefois fertiles ainsi qu'une extension des cuvettes salées ou thanes ;
- sous-zones : la configuration naturelle et la diversité des ethnies ont conduit à distinguer deux sous-zones :

- sous-zone du Bas-Saloum :

Elle comprend toute la partie de la zone située sur la rive

Cette sous-zone est essentiellement à caractère industriel, commercial et portuaire ; densité de la population : 600 habitants au km² ;

• sous-zone rurale

Elle comprend le reste de la presqu'île ; densité rurale : 11 habitants au km² ; la nature des terrains la rend hétérogène et deux microzones s'y distinguent nettement :

- la microzone des Niayes de la Presqu'île : de mêmes caractéristiques que la zone des Niayes proprement dite, elle ne s'en distingue que par une utilisation nettement meilleure des possibilités maraîchères et arboricoles ; elle est limitée au Sud suivant une ligne passant au Nord des villages de Yeumbel, Kounouge, Diakhirate, Keur Matar Gaye ; elle comporte un important point de pêche à Kayar ;
- la microzone des plateaux se situe entre la précédente et la limite formée par la sous-zone urbaine et la mer. La nature très argileuse des terres ne permet pas la culture maraîchère et donne de médiocres rendements en cultures vivrières. En bordure de la côte sud, un chapelet de villages lébous autour des Yennes, vit de la pêche et de la culture comme les villages de la petite côte.

Les estimations ont été établies de la façon suivante :

1-Population non autochtone : nous avons adopté un chiffre légèrement supérieur (50.000) à celui du recensement de 1956 qui était de 46.500

2-Population autochtone : nous avons utilisé les données du "Répertoire des villages" établi en 1958 à partir des derniers recensements administratifs antérieurs à cette date, et leur avons appliqué des taux de majoration tenant compte à la fois de la croissance démographique et de la sous-estimation des données officielles. Ces taux de majoration ont été déterminés d'une manière différente selon la nature des localités, en utilisant, dans la mesure du possible, les résultats fournis par nos enquêtes :

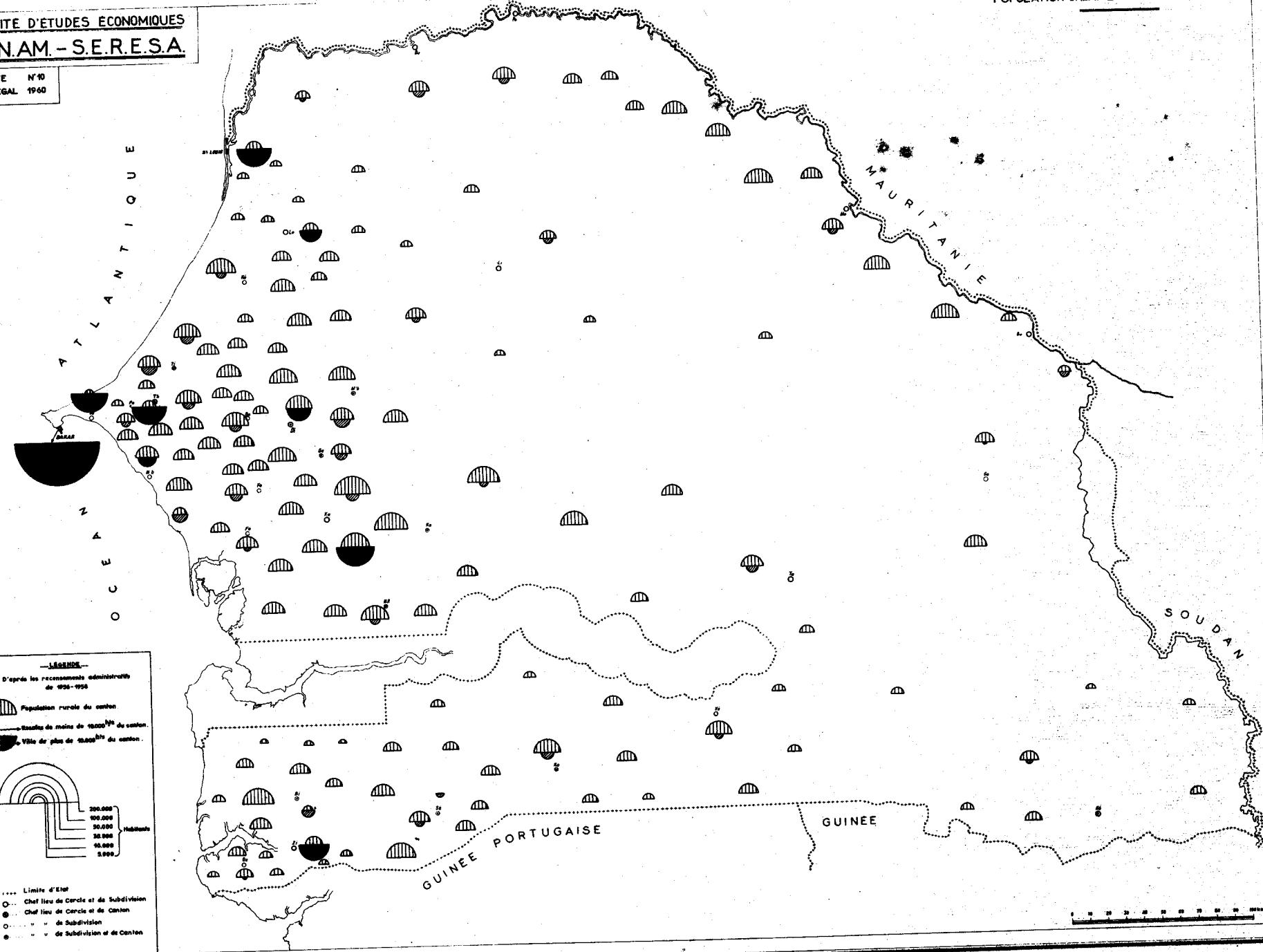
- Pour les villes proprement dites, nous avons dû procéder empiriquement en majorant les chiffres du Répertoire de 25 % pour Dakar, et 20 % pour les autres villes, sauf Saint-Louis et Ziguinchor où nous avons adopté les résultats des enquêtes démographiques.
- Pour les centres ruraux (28 communes et escales), les sondages au 1/10^e que nous avons effectués dans 5 d'entre eux ont fait ressortir, par rapport aux données du Répertoire, des augmentations variant entre 10 et 110 % ... Nous avons admis, faute de mieux, un taux de majoration de 30 % s'appliquant globalement à l'ensemble des localités de cette catégorie, qui représente le groupe de population pour laquelle les chiffres sont les plus sujets à caution.
- Pour les villages, nous avons opéré d'une manière analogue, mais en calculant séparément pour chacune des 22 zones le taux de majoration à appliquer. Nos enquêtes à la base ont en effet permis de déterminer avec une précision satisfaisante la population actuelle de chacun des 300 villages étudiés, et nous avons admis que le pourcentage d'augmentation constatée à l'intérieur de chaque zone pour la population globale des villages de l'échantillon pouvait être appliqué à l'ensemble des villages de la zone ; les taux de majoration ainsi déterminés varient d'une zone à l'autre - à 3 exceptions près - entre 6 et 25 %, la moyenne générale étant de 17 %.

Le graphique n° 1 de l'annexe graphique (1) fournit, par zones et par catégories de localités, la comparaison entre les données du Répertoire et nos estimations pour 1959. Au total, nous aboutissons à une population autochtone dépassant de 19 % celle de la statistique administrative (2.273.000 après redressement des erreurs d'addition) ; compte tenu de la croissance démographique qui peut avoir été de l'ordre de 6 à 8 % (en supposant que ces données remontent en moyenne à 3 ans et que le taux de croissance a été de 2 ou 2,5 par an) il reste un écart de plus à 12 % qui s'explique-

(1) annexe graphique du rapport général publié lors de la première édition en Juillet 1960.

COMITE D'ETUDES ECONOMIQUES
C.I.N.A.M - S.E.R.E.S.A.

CARTE N°10
SENEGAL 1960



- Région arachidière 25 kms
- Basse Casamance 35 "
- Haute et Moyenne Casamance.. 50 "
- Haute Gambie 90 "
- Région pastorale 110 "

3-REPARTITION ETHNIQUE

La carte n° 8 de l'atlas montre la diversité des groupes ethniques et présente un schéma de leur implantation dans le pays ; il faut souligner l'importance du rôle des "franges", c'est-à-dire des zones où plusieurs groupes ethniques vivent ensemble, en plus ou moins grande symbiose et en s'influencant mutuellement ; les "franges" les plus importantes sont la Vallée du Fleuve (Toucouleurs et Peulhs), la Frontière Est de la Région arachidière (Ouolofs et Peulhs), les Frontières Nord et Est des pays séères (Sérères et Ouolofs), les zones d'implantation nouvelle comme la zone de Tambacounda Ouest, où coexistent tous les groupes ethniques sénégalais, enfin la Moyenne Casamance où plus de 4 groupes coexistent : Mandingues, Peulhs, Diolas et populations guinéennes (Mancagnes, Mandjacques, Balantes).

Pour l'ensemble du Sénégal rural l'importance relative des groupes ethniques était estimée la suivante, à partir des pointages administratifs :

1) Ouolofs	: 36 %	7) Sarakolés	: 1,5 %
2) Peulhs	: 17,5 %	8) Mancagnes, Mand-	
3) Sérères	: 16,5 %	jacques	: 1 %
4) Toucouleurs	: 9 %	9) Balantes	: 1 %
5) Diolas	: 9 %	10) Bambaras	: 0,5 %
6) Mandingues divers	: 6,5 %		
		enfin Maures, Lébous, Bassaris et	
		divers ... chacun pour moins de	
		10,2 %	

4-LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

L'enquête a montré deux sortes de migrations : les migrations définitives et les migrations saisonnières et temporaires. Une analyse détaillée de ces migrations et de leur importance suivant les zones, est donnée par les graphiques n° 3 et n° 4 de l'annexe graphique.

Leurs caractéristiques générales sont :

1-les migrations définitives sont essentiellement des mouvements de population à l'intérieur d'une même zone, ou sur les franges de la zone voisine. Cette émigration rurale, de village à village, est généralement assez forte, et témoigne surtout de la mobilité de la

Cette répartition doit normalement se modifier à l'avenir avec l'évolution du pays : la proportion d'enfants diminuant, malgré la baisse du taux de mortalité infantile, par suite de la décroissance du taux de fécondité, et celle des personnes âgées augmentant grâce à l'allongement de la durée moyenne de la vie humaine, le pourcentage d'adultes variant assez peu. La comparaison entre la structure démographique du Sénégal et celle de la France est particulièrement instructive à cet égard :

	<u>Pour 100 habitants</u>	<u>0-14 ans</u>	<u>15-59 ans</u>	<u>60 ans et plus</u>
Sénégal		40	54	6
France		25	55	20

2-TAUX DEMOGRAPHIQUES NATURELS

Voici, à titre indicatif, les divers taux résultant des enquêtes récemment effectuées en Guinée et par la M.I.S.O.E.S. sur la Vallée du Sénégal, comparés à ceux de la France :

	Taux de fécondité (pour 1.000 F.)	Taux de mortalité (°/°°)	Taux de natalité (°/°°)	Taux de croissance naturelle (°/°°)
Guinée : Brousse centres	226	41	62	21
MISOES : Brousse Agglomération rurale Ensemble	185 193 169 178	29 25 27 26	52 49 5 18	23 24 26 24
France : 1958	70	6	18	12

Le taux de croissance naturelle serait donc, pour la Guinée et la Vallée du Sénégal de l'ordre de 2,3 à 2,4 %, soit près du double de celui de la France. L'analyse, sur une longue période, de l'évolution de la population globale du Sénégal, permet de conclure que pour ce pays, le taux annuel de croissance doit être assez voisin de ce chiffre.

3-CROISSANCE DE LA POPULATION TOTALE

D'après les statistiques d'Outre-Mer (Tableau économique et social 1958) l'évolution de la population du Sénégal (y compris non autochtone) aurait été la suivante :

A - minima : 8 % en 5 ans (soit un peu moins de 1,6 % / an)
B - moyenne : 10 % en 5 ans (soit un peu moins de 2 % par an)
C - maxima : 12,5% en 5 ans (soit un peu moins de 2,4 % / an)

Pour la population urbaine, les hypothèses retenues sont les suivantes :

a - minima : 15 % en 5 ans (soit un peu moins de 3 % par an)
b - moyenne : 20 % " " 4 % "
c - maxima : 25 % " " 5 % "

On a supposé que la population autochtone en 1960 était de 2,7 millions (soit environ 2 % de plus qu'en 1959).

L'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable est celle d'une croissance globale assez proche du maximum (diminution de la mortalité aussi rapide que celle de la natalité) et d'une croissance urbaine tendant à se stabiliser autour de 4 % par an, grâce aux mesures prises pour améliorer le niveau rural : ce qui correspond à la combinaison C,b.

Dans ce cas, le doublement de la population totale se produirait en 30 ans (1990) ; à la même époque, la population urbaine aura triplé et la population rurale se sera accrue de 80 %. Sur une période de 20 ans - que nous prendrons comme base de nos projections - les accroissements respectifs de 60, 100 et 50 %, la population totale atteignant 4,3 millions et la population urbaine dépassant 25 % de ce total.

L'examen du tableau montre les énormes écarts entre les chiffres de population obtenus dans des hypothèses extrêmes sur une longue période ; dans l'hypothèse A,c, la population urbaine atteindrait 50 % du total au bout d'une trentaine d'années et la population rurale commencerait à décroître dans 20 ans, tandis que dans l'hypothèse C,a cette dernière continuera à croître à un rythme presque égal à celui de la population totale, et aura sensiblement doublé en 30 ans.

Bien entendu, il est peu probable que les choses se passent d'une façon aussi simple : il faudra s'attendre à des variations plus ou moins irrégulières des rythmes de croissance, notamment pour la population urbaine, en fonction de l'évolution économique et sociale du pays et de la politique gouvernementale qui peut exercer une influence directe ou indirecte assez importante sur les migrations et sur les niveaux de santé.

Ces chiffres font ressortir le faible % des surfaces cultivées, dont les 2/5 environ sont consacrées à l'arachide.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'implantation des activités primaires (agriculture, élevage, forêts) qui sera étudiée plus en détail au chapitre 3.

Seront donc analysés ci-dessous :

- les implantations minières, industrielles et énergétiques ;
- les infrastructures et réseaux de transports et communications ;
- les autres équipements collectifs "tertiaires" ;
- enfin, la localisation et l'influence des centres de polarisation.

2-LES INFRASTRUCTURES MINIERES INDUSTRIELLES ET ENERGETIQUES

1-INDUSTRIES EXTRACTIVES ET RESSOURCES MINERALES

Les mines actuellement exploitées se réduisent à 4, d'importance très inégale :

- les phosphates de chaux de Taïba, près de Thiès, tout récemment mises en exploitation et dont la production pourrait atteindre 1 million de tonnes par an ;
- le phosphate d'alumine de Pallo Youngo (production : 111.000 T. environ) ;
- l'ilmenite de la petite côte (production annuelle : 30.000 T. - possible : 100.000 T.)
- enfin, les salins du Sine Saloum (70.000 T.) proches de Kaolack.

Notons également les gisements non exploités de fer à Kourou-diako et Koudékorou, d'ilmenite sur la côte nord.

En dehors de ces ressources connues, somme toute assez médiocres, sauf Taïba, les recherches récemment effectuées semblent permettre d'avancer que le pays disposerait de réserves minérales beaucoup plus importantes qu'on ne le supposait.

3-ENERGIE

Le pays ne dispose actuellement d'aucune source locale d'énergie équipée pour la consommation industrielle et publique : à l'absence totale de houille et à l'incertitude des ressources en pétrole et en gaz naturel, s'ajoute, en effet, la faiblesse du potentiel hydraulique.

Les deux seules possibilités en ce domaine seraient :

- soit l'aménagement de la Falémé ;
- soit, en territoire soudanais, la construction d'un barrage sur le Sénégal, au voisinage de Gouina.

Mais ces opérations entraîneraient, la seconde surtout, des investissements de plusieurs dizaines de milliards, qui ne seraient économiquement justifiés que s'ils permettaient d'alimenter des centres industriels importants situés à proximité, ce qui n'est pas le cas ; toutefois, le problème se poserait autrement si les minéraux du Sénégal oriental s'avéraient exploitables et pouvaient être traités par l'électricité.

Dans l'état actuel des choses, la seule énergie d'origine locale provient donc du bois de chauffage employé comme combustible pour les usages domestiques et l'artisanat traditionnel ; cette source ne fournit qu'environ 2 % de la consommation totale, exprimée en équivalent charbon, et ce pourcentage va sans cesse en décroissant.

La quasi-totalité de l'énergie consommée est donc d'origine extérieure. Les combustibles solides (charbon) et gazeux (butane, propane) n'y entrent que pour une part insignifiante (moins de 1 % au total) ; ce sont les combustibles liquides (hydrocarbures) qui constituent, de loin, la principale source d'énergie qu'ils soient consommés directement (essence, fuel, gasoil, pétrole) ou utilisés pour la production d'électricité (diesel, fuel).

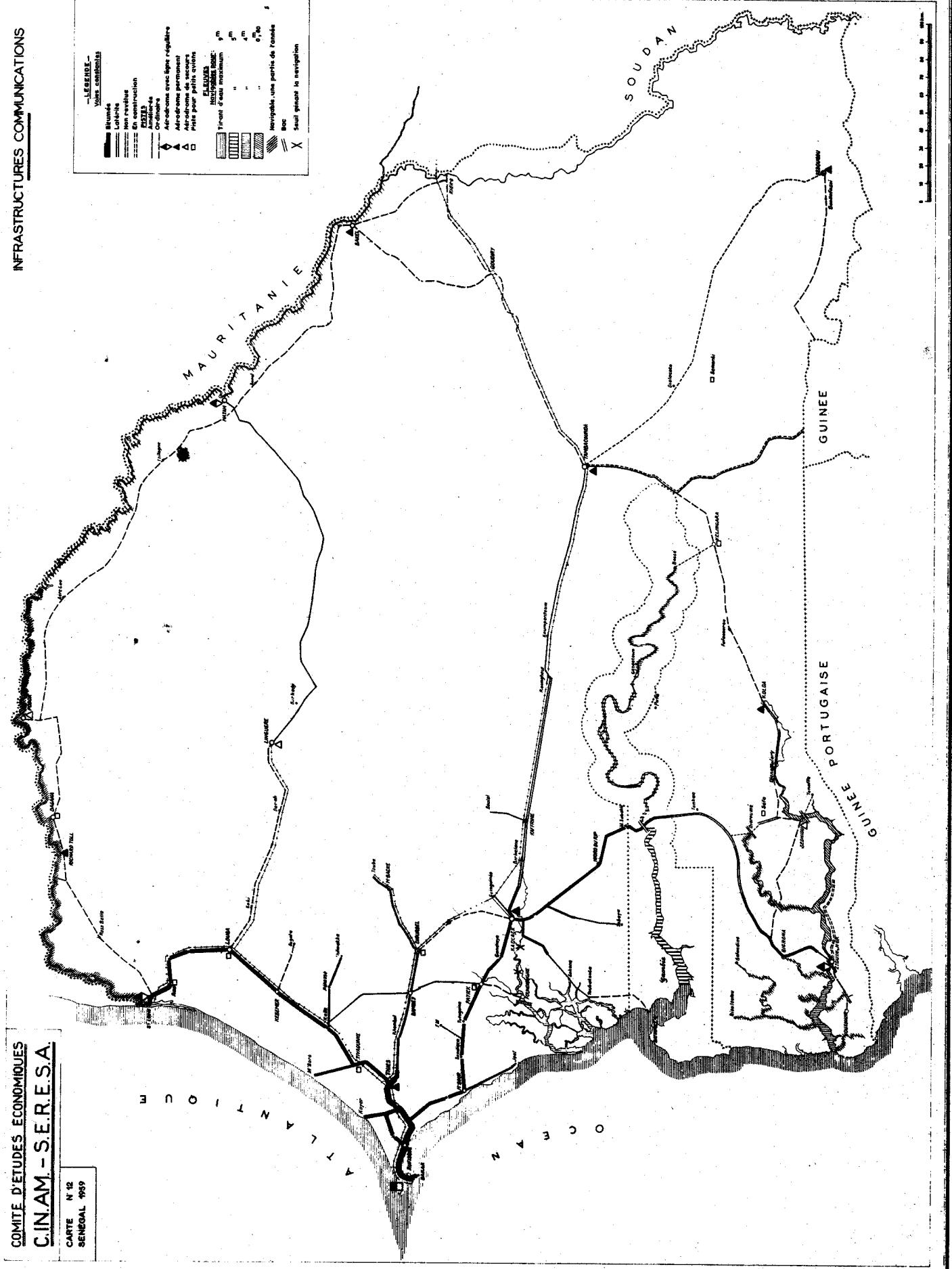
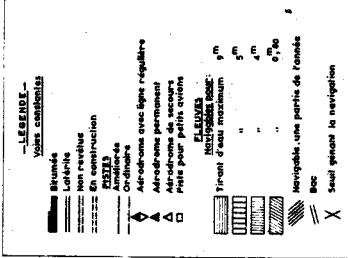
Les besoins énergétiques du pays ont, par suite, provoqué l'implantation de deux sortes d'infrastructures :

- d'une part, les installations pour l'approvisionnement en hydrocarbures et le stockage de ces produits (équipements portuaires, soutes à mazout), tous concentrés à Dakar, qui constituent le plus grand centre de redistribution, non seulement pour le Sénégal, mais aussi pour les états voisins).
- d'autre part, l'équipement du système de production et de distribution d'électricité, qui comprend essentiellement le réseau E.E.O.A. (axé Dakar - Thiès - Louga - Saint-Louis, avec embranchement sur M'Bour et Taïba, et ultérieurement sur Kaolack), plus un certain nombre de petites centrales thermiques isolées, industrielles ou municipales.

COMITÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
C.I.N.A.M. - S.E.R.E.S.A.

CARTE N° 12
SÉNÉGAL 1959

INFRASTRUCTURES COMMUNICATIONS



Valeur estimée au coût de remplacement (1957)
(selon les évaluations de M. LE HEGARAT)

- Infrastructure portuaire	40 milliards CFA
- " ferroviaire	25 "
- " routière	90 "
- Aérodromes	12 "

soit un total d'environ 170 milliards (non compris la voirie urbaine : 20 milliards), légèrement supérieur à celui de l'ensemble des bâtiments à usage résidentiel, industriel, commercial, administratif ou social, estimé à 160 milliards.

C'est donc l'infrastructure routière qui vient en tête, avec plus de 50 % du total.

1-Les ports maritimes et fluviaux (1)

La navigation est essentiellement maritime, le trafic fluvial du fleuve Sénégal, autrefois florissant, étant en nette décadence.

L'infrastructure portuaire comprend :

- 1) Un grand port international, Dakar, aux activités polyvalentes qui peuvent se résumer dans les chiffres suivants pour l'année :
 - Transit : plus de 4.000 navires jaugeant environ 15 millions de tonneaux.
 - Hydrocarbures : plus de 2 millions de T. à l'entrée et un peu moins à l'avitaillage.
 - Avitaillage en eau : plus de 600.000 m³
 - Marchandises : plus de 700.000 T. à l'importation
 - " : plus de 600.000 T. à l'exportation
 - Passagers : plus de 200.000 dont les 2/3 en transit
 - Pêche : 13.000 T. de thon pêché en 1957-58.

Le port, favorisé par sa situation géographique, entre l'Europe et les pays d'Afrique Noire et face à la pointe avancée de l'Amérique du Sud, dispose d'une rade bien abritée, avec un tirant d'eau de plus de 10 m. et d'un équipement important et moderne correspondant à ses diverses activités - 6 kms de quai - nombreux moyens de manutention et de levage, bassins de radoub et ateliers de réparation, entrepôt frigorifique, soutes à hydrocarbures, etc ...)

(1) Pour plus de détails concernant l'équipement et le trafic des différents ports et les améliorations projetées, se reporter au rapport précité (pages 10 à 20).

2-Les réseaux de communications terrestres et aériennes

Nous grouperons sous cette même rubrique trois types différents d'infrastructure en raison de leur caractère complémentaire, et parfois concurrent : les réseaux de transports ferroviaires, routiers et aériens (1) :

- le réseau ferroviaire : comprend 1.033 kms de voies ferrées d'un seul tenant, qui constituent le parcours sénégalais du Dakar-Niger, avec la grande dorsale Dakar-Kidira (643 kms) et ses embranchements Thiès - Saint-Louis, Louga-Linguère, Diourbel-Touba et Guinguinéo-Kaolack.

L'équipement ferroviaire comprend, outre 150 gares et stations (dont 3 à Dakar) les grands centres de triage de Thiès et Guinguinéo, et un important matériel de traction, d'entretien et de réparation.

Le trafic total en 1958 s'est élevé à près de 3,5 millions de voyageurs, et 900.000 tonnes de marchandises, le nombre d'unités-km étant respectivement d'environ 300 et 400 millions, chiffres en légère augmentation sur ceux des années précédentes.

Dans l'ensemble, malgré son extension limitée et sa faible densité, (moins de 0,4 km pour 1.000 habitants et 5 kms pour 1.000 kms²), on peut considérer que ce réseau ferroviaire rend un service irremplaçable dans les zones non desservies ou difficilement accessibles par la route.

- le réseau routier a une longueur totale (1958) de 12.600 kms ainsi répartis :

	Kms pour 10.000 hab.	Kms pour 10.000 km ² de superficie
• routes bitumées	670 Kms : 2,5	34
• routes en terre	1.190 " : 4,5	60
-----	-----	-----
Routes (total)	1.860 kms : 0,7	94
Pistes	10.740 " : 4,0	546
-----	-----	-----
12.600 Kms	4,7	640

(1) Pour l'étude plus détaillée des caractéristiques et du trafic de ces réseaux et du problème général des transports, on se reporterà aux pages 21 à 43 et 48 à 57 du rapport "Industries et Equipements de base". Signalons également l'étude très complète sur les transports au Sénégal, faite en 1954 par la Mission de l'Institut de Géographie de l'Université de Strasbourg, dirigée par M. TRICART, dont les conclusions du rapport restent valables dans une très large mesure.

- la situation moins favorable de Saint-Louis et Ziguinchor, points terminaux de routes partant de Dakar, mais mal reliés au reste de leurs régions respectives ;
- l'absence de grands axes nord-sud reliant le Fleuve aux autres régions de l'intérieur, tandis que l'axe Louga-Matam traversant le Ferlo, fait en partie double emploi avec la voie ferrée (Louga à Linguère) - cette dernière observation étant valable dans divers autres cas ;
- l'absence d'une grande voie terrestre desservant la Casamance dans sa longueur : lacune actuellement en voie d'être comblée grâce à la construction de la route Ziguinchor-Kolda ;
- enfin, le dénuement des zones orientales et centrales, s'expliquant par leur faible densité, mais qui crée un cercle vicieux car il entrave les courants d'immigrations qui seraient susceptibles de vivifier certaines d'entre elles.

Les liaisons à l'échelon local, par routes, pistes ou chemin de fer, sont analysées en détail dans chacun des rapports régionaux (1)

Les principales carences qui en ressortent (teintes foncées) concernent notamment :

- les possibilités de transport des marchandises, non seulement dans les zones les plus défavorisées à tous égards (Kédougou, Ferlo Boundou), mais aussi dans toute la Moyenne et la Basse Casamance, mieux partagées par ailleurs ;
- l'isolement de certaines zones (notamment îles du Saloum, Sénégal oriental, Haute Casamance) ;
- le niveau généralement médiocre des relations dans la plupart des autres zones, à l'exception du Bassin de l'Araçide.

L'ensemble de ces déficiences constitue un facteur défavorable pour le développement du pays, car il affecte à la fois les échanges, le niveau socio-culturel et même l'unité et la cohésion interne de la Nation.

- Le réseau de transports aériens ne donnera lieu, ici, qu'à quelques indications très sommaires, car il affecte beaucoup moins que les précédents la vie économique et sociale du pays.

A côté des grandes lignes internationales qui font escale à Dakar et des lignes interafricaines, il n'existe aucune ligne de navigation aérienne locale.

(1) Rapports régionaux 10 volumes publiés en Juin 1960.

"C'est ainsi que très vite l'infrastructure routière s'est superposée le plus souvent à l'infrastructure ferrée existante. C'est la grande constatation qui se dégage de la situation actuelle. L'anomalie due à cette sorte de "fatalité" sociale évoquée précédemment a été accentuée par la séparation du rail et de la route sur le plan de la gestion et des responsabilités. Les deux réseaux ont été placés sous des autorités distinctes dont les buts nétaient pas toujours concordants et qui, chacune dans son domaine, était elle-même tenue par des considérations d'ordre non économique, l'administration du rail obéissant souvent, au moins à l'origine, à des considérations politiques et militaires. Le programme routier subissait de son côté l'influence prépondérante de certains impératifs politiques. Dans l'un et l'autre cas, les considérations économiques n'ont pas toujours prévalu.

"Le Sénégal se trouve donc en présence de deux infrastructures qui, au lieu d'être complémentaires afin de participer au maximum au développement du territoire, se sont superposées et luttent dans presque tous les cas, accentuant le déséquilibre que nous fait constater la situation économique et démographique.

"C'est ainsi que cette superposition provoque dans les zones du littoral Saint-Louis - Dakar et Kaolack, une infrastructure surabondante au profit de ce qui a été considéré jusqu'à ce jour comme le Sénégal vivant et utile". (1)

3-Les postes et télécommunications

L'équipement des P.T.T. comprend essentiellement une soixantaine de bureaux de poste et un réseau téléphonique desservant les principaux centres, avec près de 15.000 postes installés, dont les 4/5 à Dakar où le nombre d'abonnés a doublé en 6 ans et 3.000 dans les autres localités.

Cet équipement, bien qu'insuffisant et parfois défectueux, est toutefois nettement supérieur à celui des autres pays ouest-africains; le nombre de postes téléphoniques constitue notamment la moitié de celui de l'ex A.O.F.

On trouvera une analyse détaillée de ces équipements et du fonctionnement des services postaux aux pages 77 à 89 du rapport précité du Comité d'Etudes Economiques.

(1) pages 23 et 24.

- La carte n° 13 indique la localisation de ces équipements, regroupés par villes ou escales (à l'exclusion de Dakar) : cette carte permet de juger des déséquilibres existant entre les équipements d'une même ville.
- Sur la carte n° 14, on a représenté les limites approximatives des zones de polarisation commerciales des principaux centres urbains et ruraux.
- Il a paru intéressant de faire figurer sur une carte séparée (n° 15) le nombre d'abonnés au téléphone existant dans les diverses localités, qui reflète assez fidèlement leur niveau d'activité globale, ce dernier étant en corrélation avec l'importance de l'attraction exercée.
- Enfin, la carte n° 16 (localisation des points de traite avec tonnage d'arachide commercialisée) renseigne sur un aspect de la polarisation plus particulier, mais d'une importance primordiale dans le pays.

Nous ne nous étendrons pas ici sur chacune des diverses catégories d'équipements, dont certaines feront ultérieurement l'objet d'un inventaire plus approfondi (voir notamment, pour équipements sanitaires et scolaires, les chapitres consacrés aux problèmes de la Santé et de l'Education) ; de même, pour l'étude détaillée de l'équipement des principaux centres et des diverses zones, on se reporterà aux rapports régionaux.

Il reste maintenant à dégager, en utilisant les indications fournies par les analyses précédentes et par les diverses cartes, une vue d'ensemble sur la localisation et les fonctions polarisatrices des principaux centres urbains et ruraux.

5-LOCALISATION ET INFLUENCE DES CENTRES DE POLARISATION

Selon la nature et l'importance des équipements et des activités qui y sont implantés, chacun de ces centres se caractérise par une ou plusieurs fonctions dominantes qui peuvent être d'ordre administratif, économique, sanitaire, scolaire, culturel ou même religieux ; par suite, dans ces divers domaines ou certains d'entre eux, il exerce sur les localités moins bien équipées une attraction plus ou moins forte.

L'étendue de la zone (1) ainsi polarisée et l'intensité de cette polarisation dépendent, évidemment, en premier lieu du type d'équipement considéré : un hôpital ou une université desservent une zone plus vaste qu'un dispensaire ou une école primaire mais leur polarisation est moins intense, parce que concernant une fraction plus réduite de la population ou correspondant à une utilisation moins fréquente.

(1) le mot "zone" est pris ici dans un sens différent de celui qui est utilisé lorsqu'il est question de "zones homogènes".

Trois de ces villes exercent effectivement cette fonction économique à l'échelle de leurs régions respectives : c'est à partir d'elles que s'opère la distribution des produits importés dans la région et vers ces mêmes centres que se dirige la production à exporter ; ceci est particulièrement vrai pour Kaolack, grand centre de l'arachide, et même pour Ziguinchor, ville dont la fonction portuaire est essentielle et dont l'hinterland est riche en ressources exportables ; ce l'est encore, mais beaucoup moins nettement, pour Saint-Louis, à l'égard des populations du Fleuve.

Un autre centre exerce, à moindre niveau, et à l'intérieur d'une zone beaucoup moins dense, une fonction analogue de relais : il s'agit de Tambacounda, en pleine expansion, et dont l'influence s'étend aux cercles de Vélingara, de Kédougou et à une partie de celui de Bakel.

Par contre, du fait de la proximité de Dakar et de Kaolack, la polarisation commerciale de Thiès et de Diourbel s'arrête approximativement aux limites de leurs cercles respectifs ; c'est ainsi que le commerçant de M'Bour ou de M'Backé se ravitaillent directement à Dakar sans passer par l'un de ces centres.

Plus graves sont les lacunes sur le plan sanitaire et culturel, à l'exception de Thiès qui possède (ou possèdera dans peu de temps) un équipement satisfaisant, et surtout de Saint-Louis dont l'équipement "tertiaire" est dès maintenant disproportionné avec l'importance des équipements industriels ou commerciaux et dont la mauvaise situation géographique est un facteur négatif de premier ordre. Dans les autres villes les équipements de cette catégorie sont hors de proportion avec leur fonction de capitales régionales.

Un autre inconvénient a été précédemment signalé : de même que pour Dakar, (et à l'exception de Tambacounda qui doit, à l'avenir, contribuer de plus en plus à combler cette lacune) la localisation de ces villes, à proximité de la côte, empêche pratiquement tout l'intérieur du pays de bénéficier de leurs équipements.

Enfin, l'importance du secteur industriel dans ces villes est très faible, sauf à Thiès ; c'est sur ce point que les effets d'une politique d'industrialisation, orientée par les pouvoirs publics doivent être les plus déterminants pour l'équilibre des activités économiques de ces grandes villes et l'essor de leur région.

- A un échelon qui correspond approximativement à celui du cercle, une trentaine de centres secondaires cumulent ou se partagent les fonctions administratives, commerciales, sanitaires et scolaires. Ils comprennent, outre les 22 chefs-lieux de cercle, quelques pôles d'attraction commerciale dont l'importance est parfois plus grande que celle de leur chef-lieu.

! Equipement des principaux centres (non compris Dakar et Rufisque) !

	P	T.C.	H.E.	ST.A!		P	T.C.	H.E.	ST.A!						
ARACHIDIÈRE															
<u>Louga</u>	4	3	3	4	4	3	2	<u>Linguère</u>	1	1	1	1	1	2	2
<u>Kébemer</u>	2	1	1	1	0	1	2	<u>Dahra</u>	1	0	1	0	0	1	1
<u>M'Backé</u>	3	2	3	2	1	2	2								
<u>DIOURBEL</u>	4	3	4	4	3	3	4	FLEUVE							
<u>Bambey</u>	2	1	3	2	1	3	2	<u>SAINT-LOUIS</u>	5	5	5	5	5	5	5
								<u>Richard-Toll</u>	0	1	0	2	1	3	0
<u>Mekhé</u>	2	2	2	0	1	2	0	<u>Dagana</u>	2	0	0	1	1	3	2
<u>Tivaouane</u>	3	1	1	2	2	1	2	<u>Podor</u>	2	1	2	1	2	2	3
<u>THIES</u>	5	5	5	5	5	5	5	<u>Casques</u>	1	0	0	0	0	0	1
<u>M'Bour</u>	4	2	3	3	2	3	2	<u>Matam</u>	2	1	1	2	1	3	3
<u>Khombolé</u>	2	1	2	1	1	3	0	<u>Bakel</u>	1	0	0	0	1	2	2
<u>Gossas</u>	2	1	2	0	0	1	2	SUD-EST							
<u>Guinguinéo</u>	2	1	2	2	1	1	2								
<u>KAOLACK</u>	5	5	5	5	5	5	5	<u>TAMBACOUNDA</u>	2	2	2	2	2	3	4
<u>Kaffrine</u>	2	2	2	2	1	3	2	<u>Kédougou</u>	1	0	0	1	1	2	2
<u>Koungheul</u>	2	1	2	0	1	2	1	<u>Goudiry</u>	0	0	0	0	0	2	1
<u>Nioro-du-Rip</u>	2	1	1	0	1	2	2	CASAMANCE							
PAYS SERERE															
								<u>Vélingara</u>	1	1	0	1	1	1	2
<u>Fatick</u>	2	2	2	2	2	2	2	<u>Kolda</u>	2	2	2	1	2	3	3
<u>Foundiougne</u>	1	0	0	1	1	0	2	<u>Sédhiou</u>	1	1	0	1	2	2	2
<u>Sokone</u>	1	1	2	0	0	1	1	<u>Marsassoum</u>	1	0	0	0	0	0	1
<u>Joal</u>	2	0	1	0	3	1	0	<u>ZIGUINCHOR</u>	4	4	3	4	4	5	5
								<u>Bignona</u>	2	2	2	2	3	3	2
								<u>Oussouye</u>	0	0	0	0	0	1	2

- Voir légende ci-dessous -

La population de ces centres est presque toujours comprise entre 2 et 10.000 habitants, sauf pour Louga et M'Bour qui se détachent nettement avec plus de 15.000 habitants, et à l'autre extrémité, les petites escales d'Oussouye et Goudiry.

Leur équipement se compose normalement des éléments suivants ou de certains d'entre eux :

- les services administratifs du cercle, parfois un tribunal et toujours une gendarmerie ;
- certains services ou organismes à caractère technique : Agriculture, Elevage, Eaux & Forêts, Travaux Publics, S.M.D.R. ;
- les P.T.T. avec un nombre d'abonnés au téléphone correspondant le plus souvent, mais pas toujours, à l'importance commerciale du centre ;
- un équipement commercial comprenant un marché, un point de traite, et un certain nombre de commerces réalisant plus de un million de chiffre d'affaires (le plus souvent Européens ou Libanais) ;
- une formation sanitaire comportant toujours un dispensaire et, dans la plupart des cas, une maternité et une salle d'hospitalisation avec un nombre variable de lits (le plus souvent de 20 à 50 au total) ;
- une ou quelques écoles primaires, publiques ou privées, complètes (6 classes) ou incomplètes (celles-ci ont été comptées dans le tableau au prorata du nombre de classes - Louga possède en outre, une école nationale d'agriculture) ;
- parfois aussi un équipement récréatif ou culturel rudimentaire : cinéma, terrain de sports, maison de jeunes ;
- on y trouve, en outre, généralement une ou deux petites entreprises artisanales ou semi-industrielles (scierie, menuiserie, décortiquerie, sécherie de poisson) transformant sur place les produits locaux.

En fait, et sans parler de certaines déficiences qualitatives, l'équipement de la plupart des centres, insuffisant ou incomplet, ne leur permet pas de remplir efficacement leurs fonctions, ce facteur se combinant souvent aux difficultés de communications avec les zones environnantes. Tel est notamment le cas de certains chefs-lieux de cercle, dont l'influence commerciale est très réduite (ex.: Oussouye, Kédougou, ainsi que les centres du Fleuve, et plus particulièrement Dagana, Bakel et même Matam).

Partie I

CHAPITRE II

STRUCTURES ECONOMIQUES

- 2-1 Population active et structure de l'emploi.
- 2-2 Niveaux et répartition des revenus familiaux.
- 2-3 Le revenu national et les comptes économiques de la Nation.
- 2-4 La structure du commerce extérieur.
- 2-5 Caractéristiques et déficiences fondamentales du système actuel.

2-1 POPULATION ACTIVE ET STRUCTURE DE L'EMPLOI

1-ESTIMATION DE LA POPULATION ACTIVE URBAINE ET RURALE

L'estimation de la population active autochtone est particulièrement malaisée, car elle se compose essentiellement de non-salariés (agriculteurs, artisans, commerçants) et de travailleurs familiaux (femmes et jeunes gêns) qui échappent aux statistiques officielles, sans compter les nombreux individus dont les activités sont mal définies. Les évaluations effectuées dans ce domaine ne sauraient donc fournir que des ordres de grandeur.

D'après nos estimations, les effectifs en 1959 se rapprochaient des chiffres suivants :

Population active autochtone (effectifs en milliers)	Total	Urbaine	Rurale
Hommes (H)	675	135	540
Femmes (F)	565	25	540
Adultes (H + F)	1.240	160	1.080
Enfants (E)	180	10	170
TOTAL	1.420	170	1.250

Les enfants (apprentis ou aides familiaux, travaillant pour la plupart dans l'agriculture) ne sont indiqués que pour mémoire, car il semble assez illusoire de les faire intervenir dans la détermination du niveau d'emploi.

Comparons les chiffres ci-dessus et ceux du tableau annexé aux statistiques (1) de la Direction du Travail (DT) et aux estimations :

(1) Rapport annuel 1958 - édité en 1959 - de la Direction du Travail.

Elles font principalement ressortir :

- la forte prédominance de la population active rurale (près de 7 actifs ruraux pour 1 urbain).
- En milieu rural, l'importance de l'emploi féminin (les femmes constituant exactement la moitié de la population active).
- En milieu urbain, au contraire, la faible proportion de femmes actives (15 % de la population active).
- D'où pourcentage de population active sensiblement plus élevé en milieu rural (un peu plus de 50 % et près de 60 % si l'on y inclut les enfants) que dans les centres urbains (33 %).

En ce qui concerne les non-autochtones, il semble que les chiffres de 1957 (17 à 18.000 actifs, y compris les militaires, soit un peu moins de 40 % de la population non-autochtone) n'aient subi, depuis cette époque, que de faibles variations.

En résumé, la population active se situerait, en chiffres ronds, entre 1,4 et 1,5 millions de travailleurs, dont 1,2 à 1,3 millions d'adultes (dont 5 à 600.000 femmes) et 150 à 200.000 enfants.

2-STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le tableau n° 5b de l'annexe graphique fournit une approximation de cette structure qui peut se résumer ainsi :

STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE (EFFECTIFS EN MILLIERS)

Travailleurs ayant une profession :	560	(dont femmes : 35)
dont :		
- Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	400	
- Artisans, commerçants, patrons	60	(dont patrons : 5)
- Salariés	100	
Travailleurs familiaux et non définis :	860	
dont :		
- Hommes	150	
- Femmes	530	
- Enfants	180	
Total :	1.420	

- la "classe moyenne" autochtone dans laquelle on peut ranger les employés et cadres (moins de 30.000, dont 20.000 fonctionnaires) et les employeurs des branches artisanales et commerciales (5.000 environ) ne représente qu'environ 6 % des chefs de ménage et 4 à 5 % de la population, compte tenu de la taille moins importante des ménages ; essentiellement concentrée dans les villes, et surtout à Dakar, elle ne constitue qu'une fraction insignifiante de la population rurale.

3-REPARTITION PAR SECTEURS ET BRANCHES D'ACTIVITES

Cette répartition est indiquée au tableau n° 5b de l'annexe graphique dans lequel on a distingué le secteur "traditionnel" (africains non salariés) du secteur dit "moderne" (salariés africains et travailleurs non-africains) et effectué une ventilation approximative par branches d'activités. L'analyse de ces chiffres fait ressortir :

- la prédominance du secteur "traditionnel" (plus de 90 % du total) essentiellement agricole et rural, sur le secteur "moderne" ; et par suite, du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) qui occupe 1.050.000 personnes, soit 85 % de la population active, presque exclusivement autochtone, sur le secondaire (artisanat, industrie) et le tertiaire (commerce, transports, administration, services) qui emploient chacun près de 100.000 travailleurs.
- la répartition des travailleurs du secteur primaire (établie à partir de nos enquêtes) dont plus de 85 % se consacrent exclusivement à l'agriculture, 10 % combinent cette activité avec l'élevage, 2,5 % sont pasteurs et 1 % vit de la pêche.
- le caractère encore essentiellement artisanal et familial du secteur secondaire qui comprend une majorité d'artisans, tandis que c'est dans le tertiaire que l'on trouve la plus forte proportion de salariés (plus des 2/3, sans compter l'Armée) et les 3/4 des non-autochtones.
- l'importance numérique, relativement faible, du secteur public (20 % des salariés, moins de 2 % de la population active, chiffres qui seraient doublés si l'on y ajoutait l'Armée), qui, on le verra plus loin, est compensée dans une large mesure par le niveau relativement élevé des traitements et salaires correspondants.

On peut, à partir des chiffres du tableau, évaluer le nombre d'habitants - y compris les inactifs - vivant des diverses activités. En comptant 5 habitants pour un chef de famille dans le secteur primaire, et 4 pour les autres secteurs, on obtient les chiffres suivants :

Selon la nature des activités dominantes, on peut distinguer :

- les zones essentiellement agricoles (Vallée du Fleuve, Bassin Arachidier, Basse et Moyenne Casamance, Haute Gambie).
- les zones pastorales ou semi-pastorales (Haute Casamance, Ferlo) peu peuplées de pasteurs plus ou moins nomades, ou de paysans combinant l'agriculture avec l'élevage.

Quant aux pêcheurs, ils se répartissent entre diverses zones : les uns se consacrant à la pêche fluviale, surtout dans la Vallée du Sénégal, les autres à la pêche maritime, sur la grande côte, sur la petite côte, dans les îles du Saloum et en Casamance.

5-VOLUME REEL DE L'EMPLOI ET DU SOUS-EMPLOI

L'analyse qui va suivre ne fait que confirmer un état de chose commun à tous les pays insuffisamment développés : à savoir la faiblesse, au Sénégal, du niveau d'emploi réel des autochtones, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ; malgré son caractère approximatif, elle permettra de préciser certaines données de ce problème capital du sous-emploi.

Nous n'avons tenu compte, dans nos estimations, que de la population adulte, c'est-à-dire âgée de 15 ans et plus ; le travail des enfants bien que constituant, surtout dans l'agriculture, un apport non négligeable à l'économie productive, ne saurait en effet être considéré comme un critère positif du niveau d'emploi : il ne constitue qu'un palliatif et n'est que la contrepartie du sous-emploi et de la faible productivité des adultes, et l'on peut même affirmer que son importance est en raison inverse du niveau de développement d'un pays.

Il va sans dire que nos estimations, bien que basées sur des observations concrètes, sont forcément très approximatives ; elles ont toujours été effectuées de façon à fournir une évaluation prudente du sous-emploi, dont le volume réel est certainement supérieur aux chiffres indiqués.

1-Le niveau global d'emploi et de sous-emploi

Les tableaux n° 7 (a et b) de l'annexe graphique indiquent les résultats des calculs et la façon dont ils ont été obtenus ; ils peuvent se résumer dans les chiffres suivants :

3-Les non-actifs en état de travailler

Compte tenu des hommes sous les drapeaux (environ 2 % des hommes adultes) des étudiants (dont le nombre est négligeable), des invalides et des personnes âgées, on peut estimer que la population des deux sexes, en état de travailler, représente au moins 90 % du nombre total d'adultes.

Ce pourcentage de 90 % devrait normalement correspondre à celui de la population active masculine. Quant aux femmes, il convient d'en déduire celles dont les occupations domestiques sont incompatibles avec l'exercice d'une activité économiquement productive, et dont la proportion, très faible dans l'agriculture, est relativement élevée dans les secteurs employant une main-d'œuvre salariée. Nous avons donc adopté pour les femmes les pourcentages suivants de population active "normale" :

- villages 85 % (égal au pourcentage réel)
- centres urbains 45 % (dans les pays développés ce pourcentage dépasse 50 %).
- centres ruraux 60 % (intermédiaire entre les 2 pourcentages précédents).

Si l'on compare la population active normale correspondant à ces pourcentages à la population active réelle, on constate (Tableau 7 b) que les non-actifs en état de travailler représentent un effectif total d'environ 70.000 personnes dont 60.000 en milieu urbain (soit un effectif égal à celui de la population active et dont les 3/4 sont du sexe féminin) et 10.000 dans les centres ruraux (femmes uniquement) alors que dans les villages, la population active comprend pratiquement tous les adultes des 2 sexes en âge et en état de travailler.

4-Les actifs improductifs

Cette catégorie, dont nous avons estimé l'effectif à 50.000 environ (dont 15.000 en milieu urbain, soit le quart de la population active), comprend les hommes théoriquement "actifs", mais sans profession nettement définie (à l'exclusion des "improductifs" au sens le plus large du terme, qui englobent les fonctionnaires et travailleurs du secteur tertiaire). On y trouve notamment les griots et les "quemandeurs", les vendeurs à la "sauvette" et de nombreux individus trouvant parfois à s'employer comme tâcherons, mais vivant le plus souvent d'expédients, ou à charge d'un parent.

S.E.R.E.S.A. / 1959.

**Temps des travaux par région
pour la population rurale seulement**



Il ne faut pas oublier qu'une partie de ce sous-emploi saisonnier est résorbé par les activités nées des migrations saisonnières (vers les centres ou vers le rural) qui ont touché en 1959 50.000 à 65.000 travailleurs ; il est difficile d'estimer combien d'heures de travail réel ont provoqué ces migrations : elles ne doivent pas dépasser, en équivalence, 2 mois de travail par travailleur, soit une récupération globale de l'ordre de 10.000 travailleurs à temps complet, améliorant légèrement le taux d'emploi qui augmente de 3 % environ.

7-Le sous-emploi urbain

Le nombre d'heures disponibles non utilisées est de l'ordre de 180 millions (220 en comptant les centres ruraux), réparties sensiblement par moitié entre les hommes et les femmes :

- en ce qui concerne les hommes, le volume du sous-emploi se répartit à proportions sensiblement égales entre les 3 catégories précédemment analysées : hommes sans profession, improductifs et travailleurs sans emploi (1). L'effectif total correspondant, tel qu'il résulte de nos calculs (45.000) est probablement très inférieur à la réalité : il représente, en effet, moins de la moitié des hommes effectivement occupés (105.000), alors que dans beaucoup de foyers le chef de famille doit subvenir à l'entretien de plusieurs frères ou cousins sans travail.
- quant aux femmes, la proportion de celles qui ont une occupation productive (y compris quelques femmes d'agriculteurs, d'artisans ou commerçants) n'atteint pas 15 % en ville et descend à 10 % à Dakar et dans certains centres ruraux (notamment sur le Fleuve) : l'économie urbaine ne leur fournit pas, comme l'agriculture, la possibilité de combiner leurs travaux domestiques avec une activité productive.

(1) Le nombre de travailleurs sans emploi a été estimé en moyenne à 15.000 pour 1959 ; d'après les statistiques de la Direction du Travail, le niveau de l'emploi des salariés a varié entre 85.000 environ de Mai à Octobre, et 100 à 105.000 au cours des autres mois.

2-2 NIVEAU ET REPARTITION DES REVENUS FAMILIAUX

1-LES DIFFERENTES CATEGORIES DE REVENUS

Il convient tout d'abord de distinguer les non-Africains des autochtones et assimilés :

1-les non-Africains comprennent une majorité de salariés au sens large (fonctionnaires, militaires et cadres européens), d'autre part, des commerçants (parmi lesquels de nombreux Libanais) et des industriels. Nous avons admis que pour 1959, le revenu moyen par ménage - y compris les indemnités et avantages en nature - était d'environ 100.000 Frs par mois, ce montant étant évidemment plus élevé pour les fonctionnaires, cadres et chefs d'entreprises que pour les employés et les petits commerçants : la somme globale ainsi obtenue (20 milliards) est comparable, compte tenu des hausses, à celle qu'indique M. LE HEGARAT (17 milliards environ).

2-En ce qui concerne les Africains, la diversité des milieux et couches sociales à laquelle correspond une grande inégalité des revenus, exige une classification plus poussée.

Nous distinguerons d'abord, en partant de la structure socio-professionnelle analysée au chapitre précédent, trois catégories principales : les salariés (en grande majorité urbains), (1), les artisans, commerçants et autres travailleurs du secteur traditionnel non agricole (moitié d'urbains et moitié de ruraux), et les paysans au sens large (vivant de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche traditionnelle).

- les salariés africains : une enquête auprès de 25 entreprises industrielles totalisant 5.200 travailleurs (soit plus du tiers des effectifs de l'industrie, bâtiment non compris) nous a fourni des données récentes : le salaire net moyen s'établit ainsi à 225.000 Frs par an (contre 180.000 en 1958, d'après les statistiques de la Direction du Travail, soit une augmentation de 25 % compensant la dévaluation). Nous avons admis que, comme le montrent pour 1958 les chiffres de la Direction du Travail, cette moyenne était sensiblement égale à celle des autres secteurs, la faiblesse des salaires, dans certaines branches (bâtiment, services domestiques) étant compensée par le niveau relativement élevé des appointements dans les banques et des traitements des fonctionnaires.

(1) Voir notamment l'étude de M. Y. MERSADIER sur les Budgets familiaux africains dans 3 centres urbains (1957)

- les artisans et commerçants des villages ruraux, dont le revenu, guère supérieur à celui des paysans, peut être estimé (auto-consommation comprise) à la moitié de celui des urbains.
- Les paysans et pêcheurs - Dans la population vivant des activités primaires, c'est la localisation géographique qui constitue le principal facteur de disparité ; plusieurs modes de calcul sont à examiner :
 - d'après le rapport de la commission rural du Comité d'Etudes Economiques, si l'on met à part la Presqu'île - où la culture maraîchère intensive emploie une main-d'œuvre agricole peu nombreuse - les différentes régions se classeraient comme suit :
 - en tête, le Bassin Arachidier (qui comprend la moitié de la population rurale) avec un revenu moyen par habitant de 25.000 Frs CFA.
 - puis les zones côtières, (non compris la Casanance Maritime) 20.000.
 - ensuite, la Casanance, la Vallée du Fleuve et la Région sylvo-pastorale : autour de 15.000 chacune.
 - enfin, la Haute Gambie (moins de 3 % de la population) : 8.000.

Soit, pour l'ensemble du pays, un revenu par habitant rural de 20.000 Frs par an, ou 100.000 Frs pour un ménage moyen de 5 personnes.

Les revenus des pêcheurs de mer sont voisins de ce chiffre (autour de 85.000 Frs sans compter l'appoint souvent fourni par la culture familiale, par ménage).

Dans tous ces chiffres, est incluse la production autoconsommée qui, d'après les travaux de M. LE HEGARAT, dépasserait 35 % du total, et peut dans certains cas constituer la quasi-totalité du revenu. Sont notamment compris dans l'autoconsommation, le bois utilisé comme combustible ou pour les constructions des cases, ainsi que les ressources complémentaires provenant de la pêche fluviale, l'ensemble atteignant environ 15 % du revenu global (et même 40 % sur le Fleuve).

- Les analyses de budgets familiaux effectuées par la M.I.S.O.E.S. sur le Fleuve, et celles réalisées par MM. BOUTILLIER et THIAM, dans le cadre des enquêtes de la C.I.N.A.M. (dont les

La répartition est la suivante :

NIVEAU ET REPARTITION DES REVENUS FAMILIAUX (1959)

(Estimations C.I.N.A.M.)

	Effectifs (milliers)		Revenu annuel (milliers Frs CFA)		Revenu global (Milliards Frs CFA)
	Travailleurs ayant un emploi (1)	Habitants (2)	Par travailleur (ou ménage)	Par habitant (ou ménage)	(Milliards Frs CFA)
<u>Non Africains (y compris l'Armée)</u>	17	50	1.200	400	20,0
<u>Africains :</u>					
- Cadres et fonct.	10	45	720	160	7,2
- Employés et ouvriers qualifiés	25	110	360	80	9,0
- Manoeuvres et assimilés	50	225	180	40	9,0
Total salariés	85	380	300	66	25,2
- Art. et commerce :					
. urbains	30	135	270	60	8,1
. ruraux	30	135	135	30	4,5
-Paysans et pêcheurs	400	12.000	100	20	40,0
Total africains	545	12.650	135	28	77,8
Total général	562	12.700	165	35	97,8

(1) Non compris les aides familiaux

(2) Soit 5 personnes par ménage dans l'agriculture et 4,5 dans les autres secteurs -

D'après les estimations de M. LE HEGARAT, le revenu global du groupe des ménages africains était, en 1956, d'environ 70 milliards (y compris prestations sociales et subventions). La différence en plus (15 % environ) peut s'expliquer par l'augmentation de la population (8 à 10 %) et par la hausse des prix et des salaires (qui joue surtout pour les travailleurs non agricoles) ; mais la marge d'approximation des calculs empêche d'en tirer des conclusions valables quant à l'évolution du pouvoir d'achat réel.

2-3 LE REVENU NATIONAL ET LES COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

1-VUE D'ENSEMBLE

Une analyse d'ensemble de la structure économique globale, sous ses divers aspects (revenu national, production, consommation, investissements, échanges, balance des comptes) et des relations complexes entre les différents secteurs n'est possible que dans le cadre d'une comptabilité nationale complète et cohérente.

Les travaux réalisés par la Commission des Comptes Economiques de l'A.O.F., pour l'année 1956, publiés en 1959, sont venus combler dans ce domaine, une importante lacune. Malgré leur caractère souvent approximatif et compte tenu du fait que la structure économique du pays n'a pas subi de modifications notables au cours des 3 années écoulées, ils fournissent une bonne vue d'ensemble des traits dominants de cette structure, ceci à condition de considérer, moins les chiffres en valeur absolue (la croissance démographique et la hausse des prix et salaires pouvant avoir eu une incidence assez notable) que leurs pourcentages respectifs.

Les résultats de ces travaux ayant déjà fait, en ce qui concerne le Sénégal, l'objet de plusieurs analyses (1), nous nous contenterons ici d'en donner un bref résumé, en nous réservant d'y revenir plus longuement dans d'autres sections de ce rapport.

Les chiffres cités sont extraits, pour la plupart, des "Tableaux économiques du Sénégal de MM. LE HEGARAT et MARC, qui constituent la plus récente mise au point de ces données, auxquelles ont été apportées quelques corrections. On en trouvera la récapitulation aux tableaux n° 8 à 10, que nous avons complétés, toutes les fois qu'il était possible, par des estimations plus récentes.

Rappelons d'abord les principaux "agrégats" qui se dégagent de ces tableaux et qui caractérisent le niveau économique global du pays en 1956.

(1) Voir notamment les rapports du Comité d'Etudes Economiques sur les comptes et circuits financiers et sur la Dépendance Economique du Sénégal, ainsi que les données statistiques du Sénégal, publiées par le Ministère du Développement.

	Valeur ajoutée (1956)	Population	
	Milliards	%	active (%)
- Agriculture	39.8	34,5	85
- Industrie, artisanat	13.2	12	7
- Services (commerce, transports et divers	39.1	34,5	5
- Cessions et travaux en régie des Administrations	5.8	5	
- Production intérieure	97.3	86	
- Traitements et salaires payés par l'Administration	14.9	13,5	} 3
- Salaires domestiques	0.5	0,5	}
- Produit intérieur	112.7	100	100

Depuis 1956, il est probable que la part relative de l'agriculture a légèrement diminué (faible incidence des hausses des prix et salaires, moindre croissance de la population totale et active), tandis que celle de l'Administration a sensiblement augmenté (les dépenses de personnel du seul budget territorial sont passées de 4 à 9 milliards) ; quant aux autres secteurs, la croissance de la population urbaine et la hausse des prix et salaires ont été, semble-t-il, compensés en partie par une certaine diminution du taux d'activité.

Les chiffres ci-dessus font donc ressortir, pour 1956 et a fortiori pour 1959 :

- la part relativement faible de l'agriculture dans la formation du produit national (à peine égal à celle des services, pour une population active 17 fois plus nombreuse),
- la part modeste de l'industrie et de l'artisanat,
- l'importance du secteur tertiaire aussi bien public que privé, dans le produit intérieur.

On serait tenté, en comparant ces chiffres, d'opposer la très faible productivité de l'agriculture (qui est évidente) à la haute efficience économique des services ; une telle affirmation demande à être nuancée.

3-Dépense intérieure

La dépense intérieure brute se décomposerait ainsi (1956) :

- Consommation des ménages	81.5 milliards
- " " Administrations	24.6 " "
- Equipement	10.2 " "
- dont Administration	6.1
- Entreprises	4.1
 Total	 <u>116.3</u>

On observera la part importante des Administrations (près de 30 % en comptant les investissements) dans la Dépense intérieure totale, et dans les investissements (60 % du total) ; cette part a probablement encore augmenté depuis.

Notons également que les dépenses d'équipement des ménages (estimées à 2,4 milliards pour les bâtiments) soient comprises dans la consommation.

Examinons maintenant comment se répartit chacun de ces différents postes :

- Dépenses et épargne des ménages

L'importance relative des différentes dépenses dans le budget des ménages en 1956 serait la suivante :

Alimentation	52 %
Habillement	16 %
Autres articles manufacturés	14 %
Électricité, combustibles	8 %
Bâtiments	3 %
Services divers	4 %
Impôts, assurances	3 %
 Dépense totale	 100 %

Cette répartition moyenne diffère évidemment beaucoup, d'abord selon qu'il s'agit d'Africains ou d'Européens (ces derniers entrant pour près de 15 % dans la consommation totale), et ensuite selon la catégorie ethnique ou socio-économique des Africains.

Les analyses des budgets familiaux, auxquelles on voudra bien se reporter pour plus de détail (voir notamment l'ouvrage de M. MERSADIER sur les budgets des ménages urbains et les enquêtes "Budgets" de MM. BOUTILLIER et THIAM dans les rapports régionaux) montrent notamment que, dans la population rurale, les dépenses alimentaires atteignent partout un

Les montants précédemment indiqués correspondent à la valeur de l'investissement brut, amortissements non déduits. Une estimation prudente de ces derniers, basée sur l'évaluation de la valeur de remplacement de l'équipement national, qui aurait été en 1956, de l'ordre de 400 milliards (voir tableau) donnerait pour la même année un montant d'au moins 6 milliards, ce qui réduirait à 4 milliards l'investissement net ; ces estimations grossières ne sont fournies que sous toutes réserves.

4-Echanges extérieurs et balance des comptes

Une estimation correcte du volume et du montant réel des importations et exportations du Sénégal, et à plus forte raison de la balance commerciale, est pratiquement impossible, dans les conditions actuelles, du fait :

- de la difficulté de distinguer la part du Sénégal de celle du Soudan et de la Mauritanie, en tenant compte des marchandises en transit.
- de l'importance de la contrebande et de la fraude qui représentent certainement plusieurs milliards.

Par suite, les diverses évaluations auxquelles ont donné lieu ces échanges (Commission des Comptes Economiques de l'A.O.F., Comité d'Etudes Economiques, etc ...) sont, en général, contradictoires : les unes concluant à un déficit de 3 ou 4 milliards, les autres à un excédent d'une importance sensiblement égale.

On peut cependant considérer, en première approximation, comme vraisemblables les ordres de grandeur fournis, pour 1957, dans le rapport sur la dépendance économique du Sénégal, les importations et exportations réelles variant aux alentours de 25 à 28 milliards, soit plus de 25 % du revenu national (pourcentage élevé si on le compare à celui de la France 10 à 12 %).

Malgré l'incertitude de ces estimations, quelques faits restent cependant bien établis :

- la mono-exportation de l'arachide (plus de 90 % des exportations).
- le volume considérable des importations de produits alimentaires (indice d'une nette insuffisance de la production vivrière locale) et de textiles (notamment de tissus imprimés utilisés par les autochtones).
- la part prépondérante des produits importés dans la consommation des ménages européens, ces articles constituant une proportion notable du total des importations.
- la position dominante de la France qui est, de loin, le principal fournisseur et le plus gros client.

- dans l'industrie, l'accroissement de la population active et le progrès technique réalisé se sont trouvés compensés, en partie, par une baisse du taux d'activité : comme on le verra plus loin, la capacité de production, notamment dans le bâtiment, est loin d'être utilisée à plein.
- quant au secteur tertiaire, il ne constitue qu'un facteur indirect de croissance, dans la mesure où il stimule l'expansion des activités productrices, ce rôle, comme nous le verrons plus loin, ne semble pas avoir été aussi efficace, jusqu'à présent, qu'il pourrait l'être à l'avenir.
- le faible taux d'investissement tendrait également à confirmer la lenteur de cette croissance (bien que la corrélation entre l'investissement et l'accroissement de la production, mesurée par le coefficient de capital, soit loin d'être absolue dans un pays peu industrialisé, dont les structures ne sont pas encore stabilisées).

On peut en conclure, que dans les conditions actuelles, le taux moyen de croissance du revenu global ne dépasse qu'assez peu celui de la population, le chiffre de 3 % pouvant être avancé, à titre de simple hypothèse.

IMPORTATIONS — EXPORTATIONS

11a

A.O.F. — Sénégal, Soudan, Mauritanie — Côte d'Ivoire, Haute-Volta

(en millions de francs C.F.A.)

1946	A.O.F.		SENEGAL - SOUDAN - MAURITANIE		COTE D'IVOIRE - HAUTE-VOLTA	
	Importation	Exportation	Importation	Exportation	Importation	Exportation
1946	5.991	4.121	4.037	2.511	941	1.063
1947	11.916	7.496	8.357	4.017	1.773	1.934
1948	19.841	18.068	12.734	9.484	3.881	5.197
1949	34.479	27.405	20.783	12.889	7.693	10.269
1950	42.170	30.965	24.437	12.557	10.675	13.767
1951	61.336	38.703	33.931	13.627	16.714	18.279
1952	61.193	40.166	32.346	14.168	17.111	19.429
1953	55.242	46.783	30.858	18.443	13.853	19.968
1954	66.550	58.264	33.794	21.024	20.629	28.062
1955	67.189	53.377	34.535	16.160	20.671	26.624
1956	66.730	60.074	34.780	21.085	20.028	27.344
1957	77.535	60.449	41.002	24.976	21.142	25.305
1958			43.774	28.778		
1959			44.037	28.599		

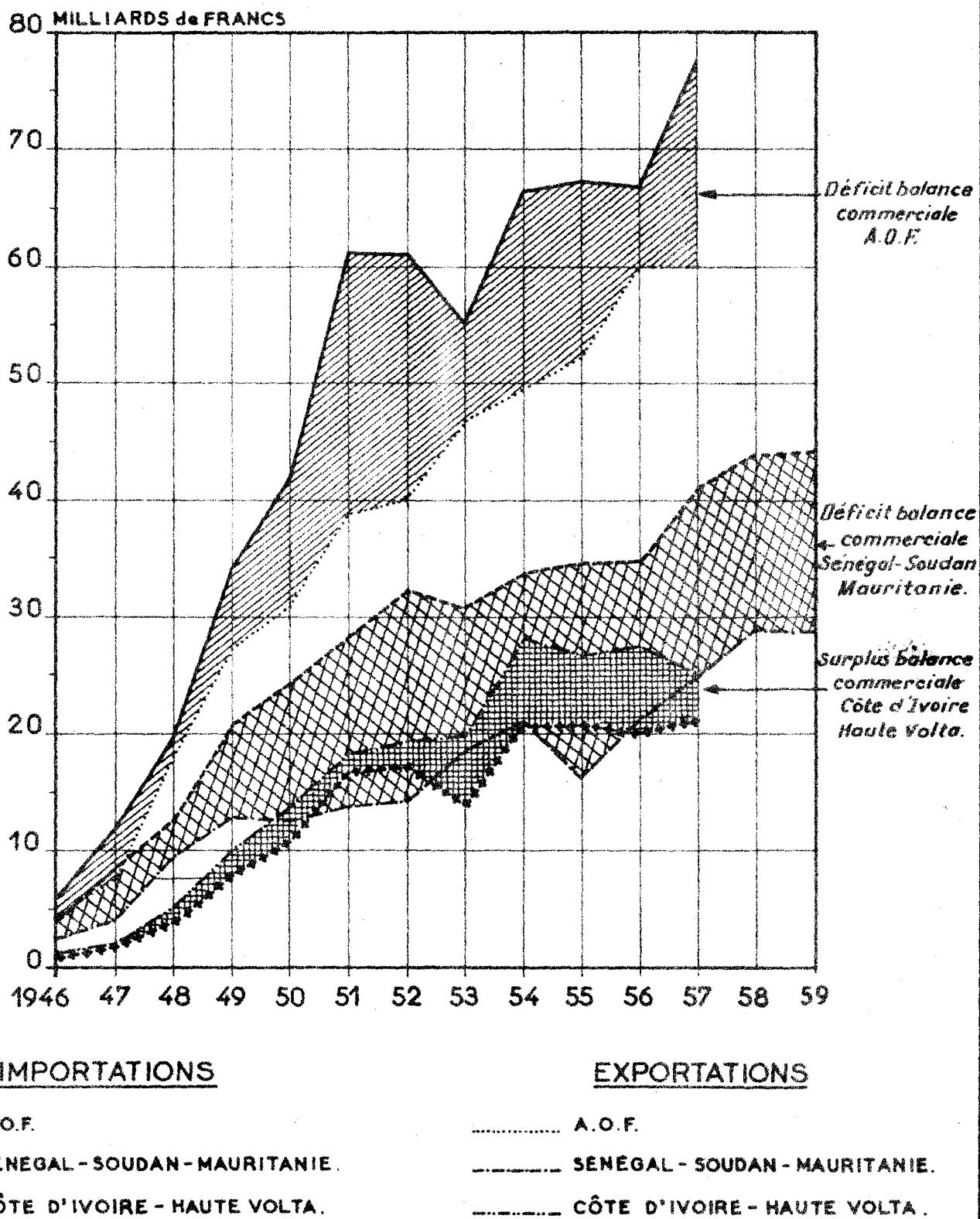
(Source : Le Commerce Extérieur de l'A.O.F. — Haut-Commissariat, octobre 1958).

IMPORTANCE RELATIVE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'EX-A.O.F. EN %

	A.O.F.		SENEGAL - SOUDAN MAURITANIE		COTE D'IVOIRE HAUTE-VOLTA		GUINEE		DAHOMEY - NIGER	
	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.
1913	100 %	100 %	65 %	60 %	13 %	13 %	12 %	14 %	10 %	13 %
1930	100 %	100 %	62 %	55 %	18 %	24 %	7 %	5 %	13 %	16 %
1938	100 %	100 %	62 %	50 %	19 %	27 %	11 %	13 %	8 %	10 %
1947	100 %	100 %	70 %	53 %	15 %	26 %	8 %	11 %	7 %	10 %
1951	100 %	100 %	56 %	35 %	27 %	47 %	10 %	7 %	7 %	11 %
1953	100 %	100 %	56 %	40 %	25 %	43 %	11 %	8 %	8 %	9 %
1955	100 %	100 %	52 %	30 %	30 %	50 %	10 %	10 %	8 %	10 %
1957	100 %	100 %	53 %	41 %	27 %	42 %	12 %	9 %	8 %	8 %

Importations Exportations (en milliards de francs)

A.O.F. - Sénégal, Soudan, Mauritanie - Côte d'Ivoire, Haute Volta.



IMPORTATIONS

- A.O.F.
- SÉNÉGAL - SOUDAN - MAURITANIE.
- +++++ CÔTE D'IVOIRE - HAUTE VOLTA.

EXPORTATIONS

- A.O.F.
- SÉNÉGAL - SOUDAN - MAURITANIE.
- CÔTE D'IVOIRE - HAUTE VOLTA.

Cette sous-évaluation des importations rend particulièrement difficiles les comparaisons entre la balance commerciale et la balance des transferts de fonds établie par l'Institut d'Emission, même si on prend une longue période pour atténuer les effets des décalages entre la livraison des produits et leur règlement.

La difficulté est, d'autre part, de dégager les échanges propres au Sénégal que les statistiques englobent dans les échanges du groupe Sénégal-Soudan-Mauritanie en raison du rôle du port de Dakar, et de tenir compte des échanges qui ne sont pas repris en douane (importation et exportation vers l'ex-A.O.F.). Le travail a été ébauché par le Service de Statistiques (Etude sur la Comptabilité Economique de l'A.O.F. en 1956) et une note de M. LE HEGARAT publiée par la B.C.E.A.O. Février 1960).

Pour se rendre compte de la structure du commerce extérieur du Sénégal, il est donc nécessaire :

- de replacer le groupe S.S.M. dans le contexte de l'ex-A.O.F.,
- puis, d'analyser le commerce extérieur du groupe S.S.M.,
- enfin, de tenter d'en isoler le commerce extérieur propre du Sénégal.

2-ANALYSE

1-Place du groupe S.S.M. dans l'ex-A.O.F.

Le graphique ci-dessous fait ressortir la place du groupe à l'intérieur de l'ex-A.O.F.

Deux faits apparaissent nettement :

- le déficit chronique qui avait tendance à se stabiliser, de la balance du groupe, déficit d'autant plus significatif que les principaux autres Etats de l'ex-A.O.F. avaient une balance commerciale positive ;
- l'importance économique que tenait le groupe S.S.M. dans l'ex-A.O.F. où il monopolisait près des 2/3 des échanges avant 1930 ; depuis cette époque son importance diminuait chaque année mais représentait encore près de la moitié du commerce extérieur de l'ex-A.O.F. en 1957 ; ce fait souligne les conséquences de l'effet polarisateur de Dakar, centre de transit des produits à l'importation comme à l'exportation.

2-Le commerce extérieur du groupe S.S.M.

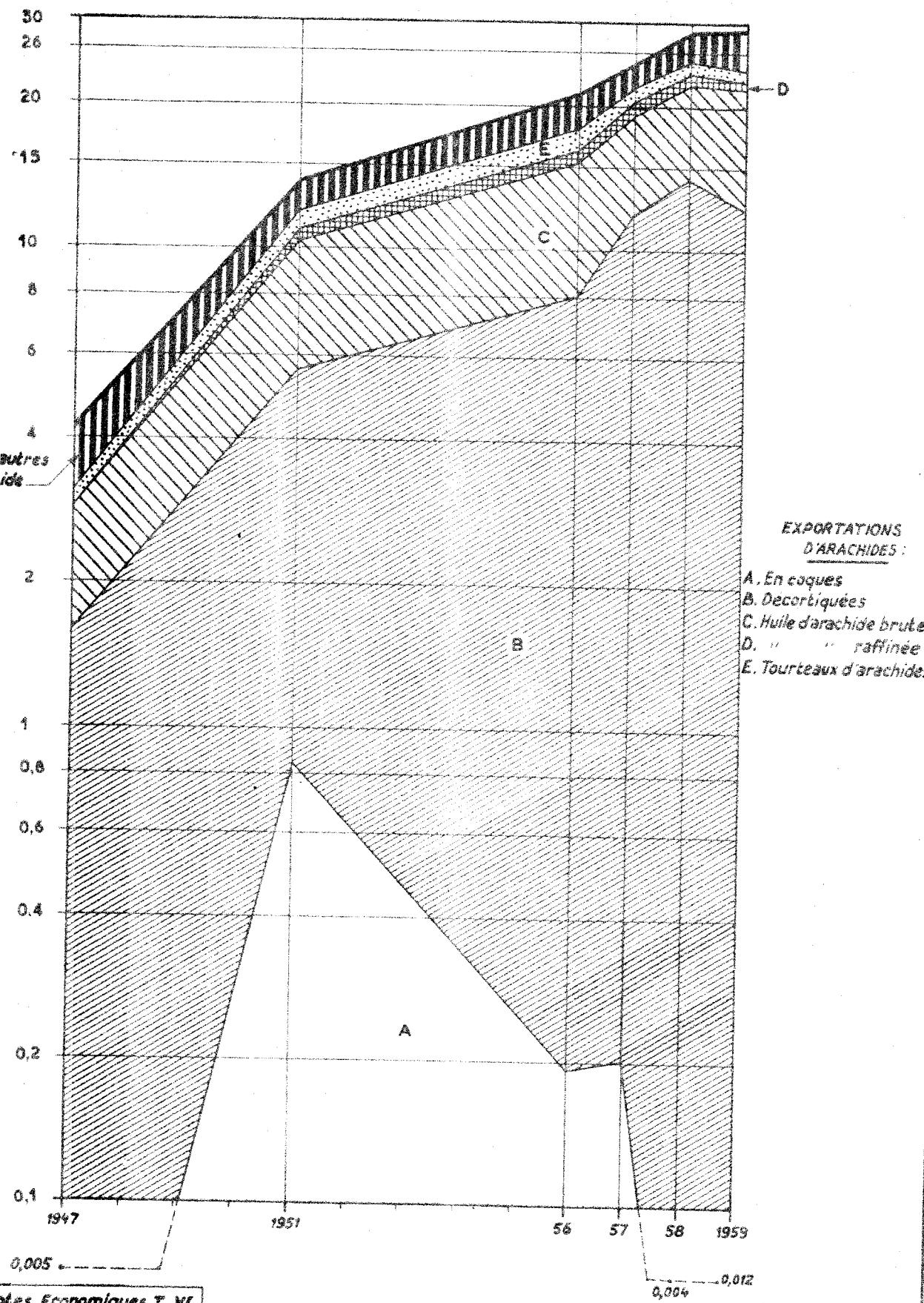
- Les exportations

Le graphique et le tableau ci-dessous montrent l'importance de l'arachide et de ses dérivés dans les exportations :

EXPORTATIONS SÉNÉGAL SOUDAN MAURITANIE

1947 - 51 - 56 - 1957

Echelle
Logarithmique
MILLIARDS DE FRCS CFA



SOURCE : Comptes Économiques T. VI

Il apparaît ainsi :

- que les exportations sont dominées par l'arachide et ses dérivés qui représentent 80,7 % des exportations en 1947, 87 % en 1959, l'importance relative de l'huile par rapport à l'ensemble de ces produits (environ 40 %) traduisant le degré de valorisation assez élevé atteint au Sénégal, pour l'arachide ; cependant, les tourteaux sont encore exportés faute de débouché local qui supposerait d'autres méthodes d'élevage modernes ou autres utilisations industrielles ou alimentaires ;
- que les autres produits bruts ou semi-finis tiennent toujours une place aussi faible.

- Les importations

La structure des importations a été en 1958 et 1959 la suivante :

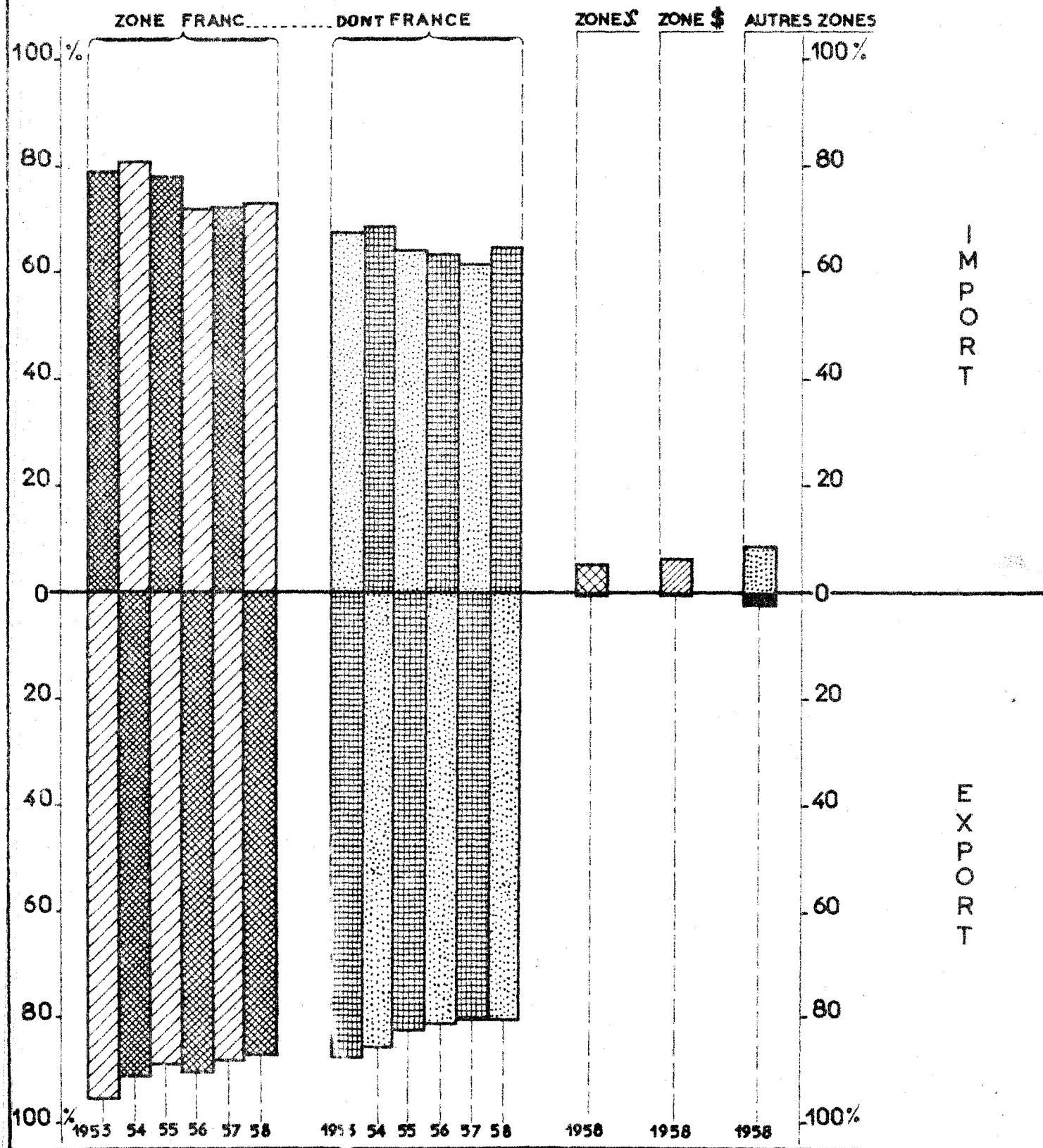
Groupes de produits	1958		1959	
	en milliards de Fr CFA	en % du total	en milliards de Fr CFA	en % du total
-Produits alimentaires, boissons tabac	12,7	29	14,9	34
-Textiles et articles de confection	9,3	21	8,1	18,5
-Autres biens de consommation	7,4	17	6,9	15,5
-Biens d'équipement (agriculture)...	0,2	0,5	0,2	0,5
-Biens d'équipement (autres)	6,6	5	5,5	12,5
-Energie, lubrifiants	2,0	4,5	2,2	5
-Produits végétaux et animaux	0,6	1,5	0,6	1,5
-Produits demi-finis pour l'industrie	4,9	11,5	4,6	10,5
TOTAL	43,7	100	44,0	100

Ce tableau fait ressortir :

- la place prépondérante des biens de consommation importés qui représentent environ les 2/3 des importations totales ;
- par contre, les biens d'équipement sont réduits à la portion congrue : 15 % en moyenne de 1953 à 1959 dont seulement 0,5 % pour ceux destinés à l'agriculture

Commerce extérieur spécial du groupe Sénégol-Soudan-Mauritanie
 (1953-58) en % du total.

Source: Comptes économiques
 T.I.I.



	Fournisseurs et clients (1959)	Importation	Exportation
	(en milliards de Frs CFA)		
France	28.9	23.8	
Autres pays zone franc	4.3	2.4	
Total zone franc	33.2	26.2	
Europe des 6 (excepté France)	4.4	0.8	
Zone sterling	1.3	0.7	
Zone Dollar	2.4	0.1	
Chine	1.6	-	
Divers	1.1	0.8	
TOTAL GENERAL	44.0	28.6	

Il apparaît que :

- la France n'est pas l'unique fournisseur; des produits comme le riz, le mil et le sucre viennent du reste de la zone franc ou d'ailleurs ;
- la presque totalité des exportations va vers la France : 95,9% en 1953, 91,5 % en 1959. Un seul produit est vendu à un seul client.

- La balance commerciale

Elle présente un déficit chronique dont voici l'évolution durant les dernières années ; le pourcentage de couverture des importations par les exportations signifie que pour une couverture de 100,--frs d'importations, les exportations n'ont représenté que 62 Frs, soit un pourcentage de couverture égal à 62 :

Années	Déficit	% de cou-	Années	Déficit	% de cou-
en milli- ards	verture		en milli- ards	verture	
1948	3,3	75 %	1954	12,8	62 %
1949	7,9	62 %	1955	18,4	47 %
1950	11,9	61 %	1956	13,7	61 %
1951	20,3	40 %	1957	16,0	61 %
1952	18,2	44 %	1958	15,0	66 %
1953	12,4	60 %	1959	15,4	65 %

luation de Décembre 1958. Depuis, la situation ne s'est pas détériorée (Cf. rapport sur la Dépendance Economique du Sénégal, Comité d'Etudes Economiques, annexe V). Le déséquilibre de la balance commerciale ne peut se perpétuer qu'en raison des transferts de fonds publics qui, indirectement, alimentent les possibilités d'importation, sans que le niveau de vie de la masse rurale s'en trouve élevé comme le montrera l'étude des niveaux de vie.

- Le commerce extérieur du Sénégal seul

L'image que donne, de la structure économique du Sénégal, le commerce extérieur, est déformée par les statistiques douanières. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, elles ne font apparaître ni le flux de produits transitant à travers le Sénégal à destination du Soudan et de la Mauritanie, ni le flux des produits manufacturés allant au Sénégal vers les autres territoires africains : flux qui explique et justifie les importations de matières premières, de demi-produits (en 1956 : 12 % des importations) et en partie les importations d'énergie (en 1956 : 5 % des importations).

Les flux ont été estimés par M. LE HEGARAT pour 1956, voici le tableau obtenu : (voir page suivante).

D'autre part, nous avons cherché à représenter graphiquement (voir tableaux 12-13-14 de l'annexe graphique) la structure des échanges interterritoriaux, tels qu'ils apparaissaient en 1956 :

- tableau n° 12 montre l'ensemble des échanges (en valeur)
- tableau n° 13 montre seulement les échanges de biens d'importation (en valeur)
- tableau n° 14 montre l'ensemble des échanges (en nature de produits).

L'importance du rôle de redistribution joué par le Sénégal apparaît ainsi très nettement ; si l'on tient compte de ces flux, la structure des exportations s'en trouve nettement améliorée : pour 1956, on a estimé à 5 milliards CFA les exportations de produits d'origine sénégalaise ou manufacturés au Sénégal, soit environ 23 % des exportations reprises en douane au compte Sénégal-Soudan-Mauritanie et environ 30 % des exportations proprement sénégalaises.

La mono-exportation d'arachide n'est donc pas aussi grave qu'on pouvait le penser ; d'autre part, le déficit de la balance commerciale semble ainsi s'annuler, les importations étant à peu près couvertes par les exportations ; il est même possible que la balance commerciale ait un léger excédent (1), mais le déséquilibre

(1) les estimations ne sont pas assez précises pour être affirmatif sur ce point.

vivrier du Sénégal est plutôt aggravé, les importations de riz venant du Soudan n'étant compensées que faiblement par les exportations de poisson vers la Guinée.

Le fait que la balance commerciale du Sénégal soit apparemment équilibrée (de 1946 à 1959) on peut penser qu'elle s'est plutôt améliorée), laisse supposer que les transferts de fonds sans cause commerciale du Sénégal vers le reste de la zone franc sont beaucoup plus importants qu'on ne le pensait.

En effet, le transfert de 15,7 milliards de fonds publics et parapublics au Sénégal en 1957 pour les dépenses de l'Administration (dépenses civiles et militaires de l'Etat français, apport du FIDES, prêts Caisse Centrale de Coopération Economique) n'a pas à compenser un déficit commercial qu'il causerait en partie.

Les nouveaux accords financiers avec la France permettront sans doute d'éclaircir ce point, au moins au niveau du Mali puisqu'ils prévoient une comptabilité des transferts par Etat.

3- CONCLUSION

La structure des importations et des exportations est très révélatrice à la fois de l'état de dépendance et de la fragilité de l'économie sénégalaise, dont elle met en évidence l'orientation défectueuse et certains déséquilibres internes.

Il reste maintenant, pour expliquer ces déficiences, et celles que les analyses précédentes ont permis de mettre en évidence, à aborder l'analyse du système économique qui leur a donné naissance ou a contribué à les aggraver.

trouvent dépendants les uns des autres, comme les cellules d'un corps vivant, pour constituer une économie nationale. C'est le cas de toutes les économies développées. "Les échanges intérieurs constituent alors la plus grande partie des activités reprises dans le produit national et la dépense nationale" (R. BARRE). Cette "unité" de l'économie nationale créée par la multitude des échanges intérieurs, qui fait en quelque sorte de l'économie nationale une grande entreprise, où les flux de produits et de services relient tous les ateliers n'est pas une autarcie; mais les échanges extérieurs, même lorsqu'ils sont très importants comme pour la Grande-Bretagne, la Belgique ou la Suisse, se branchent sur un réseau d'échanges intérieurs, pour les accroître et les pôles de décisions sont intérieurs à l'économie ; l'impulsion économique ne vient pas que de l'extérieur.

- La dépendance économique du Sénégal est une conséquence de cet état de fait : sa croissance n'est pas seulement conditionnée en grande partie par les échanges extérieurs, elle repose également sur l'expansion d'un secteur dont les décisions sont actuellement dans une très large mesure - télécommandées de l'extérieur.

Il apparaît donc un double cercle vivieux :

- faible niveau de revenu autochtone, d'où faiblesse d'un marché intérieur offrant peu de débouchés à l'expansion interne des activités les plus productives, d'où croissance très lente du revenu autochtone ;
- faible dynamisme de l'économie traditionnelle, d'où la prépondérance du secteur dominé par l'extérieur, d'où dépendance peu favorable au développement d'un dynamisme interne.

Il est nécessaire, cependant, de nuancer ce tableau en convenant qu'il ne s'agit pas là d'une fatalité inéluctable : autant que le jeu du mécanisme qui vient d'être analysé, ce sont le bas niveau technique, au sens le plus large du mot, et le manque d'esprit d'entreprise des autochtones (au sens de l'initiative prise pour lancer des activités nouvelles et pour risquer certaines innovations) qui peuvent être considérées comme les responsables de cet état de choses ; nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur ces aspects fondamentaux du sous-développement.

- Enfin, l'hypertrophie relative du secteur administratif est à la fois le symptôme et le palliatif indispensable de cette absence d'intégration spontanée.

Ce secteur, initialement lié à la colonisation et dépendant presque exclusivement, sous l'aspect financier, du secteur monétaire non autochtone et du budget de l'Etat Français, est devenu maintenant une partie intégrante du nouvel Etat qui vient d'accéder à l'indépendance.

2-L'ECONOMIE DE SUBSISTANCE, L'ECONOMIE DE TRAITE ET L'ECONOMIE INDUSTRIELLE

Quelques caractéristiques de la structure économique sénégalaise doivent être maintenant analysées pour mieux comprendre les carences auxquelles les actions pour le développement devront remédier.

1-L'économie de subsistance

En marge de l'économie d'échange, il y a, au Sénégal, un secteur important d'activités productrices lié à l'autoconsommation.

- On a estimé à 12 % son importance par rapport au produit intérieur brut (Madagascar 1953 : 27 % - A.E.F. 1956 : 38 %) et à 17 % son apport à la consommation des ménages. Il semble cependant que les chiffres fassent illusion sur la place réelle de l'économie de subsistance dans le monde rural ; les évaluations de l'autoconsommation en monnaie d'une activité économique qui ne débouche pas sur un marché restent très hypothétiques pour les comparaisons au niveau national.

Dans l'économie de subsistance, la cellule productrice s'identifie au consommateur. La technique est toujours primitive, la productivité n'a pas à être élevée, puisque la production doit pouvoir être consommée directement par le producteur et satisfaire ses besoins élémentaires. La consommation ne peut être très diversifiée. A ce niveau, il n'y a pas de dépendance, mais une autarcie dans le sous-développement. Le niveau de production est stable. Rien ne vient inciter le producteur à accroître sa production et sa productivité. Au sein de l'économie de subsistance il n'y a pas de facteurs de progrès économique.

La place de l'économie de subsistance dans le monde rural (qui représente 75 % de la population) est significative au niveau régional du manque d'ouverture de la région à la vie économique nationale. A ce titre, elle doit être estimée régionalement.

Le tableau suivant, établi d'après les enquêtes de budgets familiaux, donne une idée assez précise du fait qu'une partie importante de l'activité économique reste de type primitif (le détail de l'étude des budgets se trouve dans les annexes régionales).

- Mais deux points doivent être soulignés avec force :

- l'ouverture à l'économie monétaire n'est pas d'abord fondée sur une augmentation de la productivité et donc de la production du paysan. La culture de l'arachide procure de l'argent mais sa technique de production restant primitive, le niveau de vie du paysan ne s'en trouve pas modifié (ainsi le revenu du Ouolof, qui n'utilise ni la culture attelée, ni l'engrais, est estimé en zone arachidière à 12.000 ou 13.000 Frs CFA, et celui du Floup de Basse Casamance, qui vit presque totalement en économie de subsistance, à 12.000). Le revenu monétaire est alors en grande partie utilisé pour acheter du mil ou du riz, que le paysan produisait avant lui-même. C'est seulement au moment où intervient le progrès technique que l'ouverture au marché entraîne une élévation du niveau de vie.
- L'entrée dans l'économie monétaire coïncide avec l'achat de biens importés, au lieu d'entraîner d'abord une augmentation des échanges intérieurs. La part des produits importés dans les achats des paysans varie entre 80 et 90 % (riz, mil, conserve de tomates, lait, tissus, etc ...)

L'évolution vers l'économie d'échange est freinée par le manque de routes et de marchés locaux (c'est le cas de tout le Sénégal, mis à part la zone arachidière).

Mais cette évolution n'étant bénéfique pour le niveau de vie que dans la mesure où elle est liée à une augmentation de la productivité du travail (élévation du niveau technique du paysan) elle ne correspond à une anorce de développement autonome que si elle accroît d'abord les échanges intérieurs, c'est-à-dire ne crée pas immédiatement et uniquement un courant d'échange directement lié aux importations et aux exportations.

2-L'économie de Traite

Parce que le passage à l'économie monétaire s'est d'abord fait sous l'influence de la traite de l'arachide, conséquence d'une part du besoin en oléagineux de l'économie française, et d'autre part de la recherche de nouveaux débouchés pour les produits fabriqués en France, la structure commerciale ne peut se schématiser qu'en fonction de la traite de l'arachide.

La cellule clé de cette économie est l'entreprise commerciale, dont la fonction est double : acheter et vendre au paysan ; acheter et vendre en France.

La structure commerciale n'est pas adaptée pour favoriser les échanges au sein de l'économie sénégalaise, parce que l'entrée dans l'économie d'échange n'a pas été liée à une élévation du niveau technique permettant une augmentation importante de la production, mais à la substi-

- Une double évolution se remarque dans la structure commerciale :

- une partie de la production arachidière est orientée vers les huileries locales, il y a ainsi un allongement du circuit au sein de l'économie sénégalaise, qui conduit à une valorisation du produit avant son exportation, et donc à une augmentation du revenu national. C'est un facteur de développement ;
- les activités des grandes maisons se transforment, et le mode d'intégration verticale aussi :
 - certains commerces abandonnent la traite de l'arachide, soit pour se spécialiser dans la vente d'une catégorie de produit (NO.SO.CO., PEYRISSAC, S.C.O.A., par exemple), soit pour créer des filiales pour la vente au détail dans de grands magasins modernes (la S.C.O.A. a créé des "Printania" dans les grands centres urbains, et lance la "Chaine Avion" dans des centres secondaires), soit pour laisser à des gérants libres ou à des commerçants indépendants, qu'ils ravitaillent en marchandises et à qui ils achètent l'arachide, les points de commerce en brousse (la C.F.A.O. cède progressivement ses magasins de brousse et d'escales à des gérants libres ; la NO.SO.CO. est traditionnellement le fournisseur d'un réseau important de Libanais, et vend de plus en plus à de petits commerçants africains). Mais toute cette activité commerciale reste très liée à l'arachide, source principale des revenus monétaires.
 - Par contre, les commerces liés aux huiliers locaux tendent à augmenter leur infrastructure commerciale en brousse, pour faciliter leur approvisionnement en graines (c'est le cas du COMMERCE AFRICAIN, filiale de LESIEUR AFRIQUE, et de PETERSEN).
 - Mais nombreux sont les commerçants qui s'efforcent de "tenir" en brousse et de maintenir leurs achats d'arachides pour l'exportation (certains sont directement liés à des huiliers français ; on peut citer MAUREL & PROM, VEZIA, CHAVANEL, BUHAN & TEISSEIRE et le commerce libanais, dont l'organisation échappe à toute investigation d'ensemble).
- Un sondage sur l'activité de quelques grands commerces entre 1957 et 1959 illustre bien la liaison du commerce à la traite (achat d'arachide, vente de produits importés) et la tendance des grandes maisons à utiliser des intermédiaires pour l'achat et la vente au détail.

mettre la traite de l'arachide et l'importation des produits manufacturés ou alimentaires, comme le montrent les statistiques des crédits recensés par le Central des Risques de la B.C.E.A.O.

Les infrastructures routières, ou portuaires, comme les équipements commerciaux semi-publics (S.M.D.R. et leurs seccos) et même la densité du peuplement pour une bonne part, ont été modelés par l'économie de traite (1) ; la géographie humaine et économique du Sénégal ne s'explique bien que par la traite : les cartes sont en ce domaine particulièrement révélatrices ; ne semblent avoir échappé à ce phénomène que deux catégories d'équipement : les écoles et les dispensaires ruraux.

3-L'Economie industrielle

Concentrée autour de Dakar, la production industrielle du Sénégal est importante, comparée à celle des autres territoires d'Afrique : elle représente 13 à 14 % de la production nationale et contribue à équilibrer la balance commerciale réelle du Sénégal (importations et exportations)prises en douane plus importations et exportations non reprises en douane). C'est pourquoi les rapporteurs du Comité d'Etudes Économiques pouvaient écrire, après avoir analysé cet apport de l'industrie sénégalaise :

"Ceci dit, on ne peut nier non plus, ni la dépendance qui en découle inévitablement, ni les abus qui s'y ajoutèrent :

- les investissements français sont favorisés par des règles monétaires et commerciales de la zone franc et, à leur tour, ils en renforceront la cohésion ;
- la liberté des transferts rend les capitaux insaisissables : ils s'envoient à la moindre alarme, sans qu'on n'y puisse rien, et d'autant plus volontiers que la surévaluation du Franc CFA constitue une prime au rapatriement ;
- les intérêts les plus puissants peuvent faire pression sur l'Administration, soit locale, soit parisienne, pour obtenir des décisions favorables ;
- les entreprises sont restées trop souvent des enclaves étrangères, notamment elles n'ont pas suffisamment assuré la promotion d'un personnel africain de direction.

"On pourrait allonger la liste des griefs, ceux-ci sont connus. Mais puisque les jeunes gouvernements africains parlent volontiers de socialisme, il nous paraît utile de rappeler un enseignement tiré de certaines expériences socialistes : briner le capital ou simplement lui faire peur, a pour effet immédiat de le faire fuir ou

(1) Cf. les cartes dans leur ensemble et particulièrement les cartes 7, 12, 16, 17, 18, 19 de l'atlas publié en Juin 1960.

Les décisions de politique économique (investissements, productions, ventes) sont sans doute prises habituellement à Paris, mais il ne pourra en être autrement tant que l'épargne proprement sénégalaise ne participera pas de façon importante aux investissements et tant que l'initiative de la création d'entreprise ne viendra pas de cadres africains.

Création d'une épargne sénégalaise (soit publique, soit privée) pour les investissements au Sénégal, formation des cadres africains et apparition de l'esprit d'entreprise (aussi nécessaire pour l'entreprise socialiste que pour l'entreprise privée) sont les conditions de l'accès à un développement autonome. La structure des entreprises en sera modifiée automatiquement, mais celles-ci resteront un maillon de la chaîne qui relie forcément, avec l'extérieur, une économie en voie de développement, ou une économie développée qui ne dispose pas de toutes les ressources naturelles et doit élargir sans cesse ses débouchés.

- Remarques sur l'importance des dépenses administratives

On sait l'importance des dépenses administratives dans l'économie sénégalaise. L'ensemble devait représenter en 1957 environ 18 à 20 % de la dépense intérieure, soit à peu près 22.800 millions CFA.

1)-Les estimations rassemblées par la Commission Comptes et Circuits financiers du Comité d'Etudes chiffraient à 15.300 millions CFA pour les dépenses dont l'origine était un transfert de fonds publics ou para-publics au profit du Sénégal : (voir tableau page suivante)

Il est vrai que ces dépenses ne concourent pas toutes de la même façon au développement du pays : la masse des dépenses civiles et militaires de l'Etat Français au Sénégal crée automatiquement un flux considérable de biens importés ; il n'est pas possible de préciser la proportion de ces dépenses qui repart presqu'immédiatement vers la France sous forme de paiement d'importations dont l'économie sénégalaise n'aurait pas besoin sans la présence de l'armée sur son territoire et sans la présence de fonctionnaires européens, ni de celle qui donne lieu à un transfert de fonds vers la France sous forme de bénéfices commerciaux de maisons européennes ou sous forme de rapatriements de salaires par les fonctionnaires européens.

Mais ces dépenses causent une activité commerciale et industrielle importante qui élève donc le niveau général de la production et est ainsi facteur de croissance.

appareil militaire dont le coût est sensiblement égal au budget du Sénégal des années 1957 ou 1958.

Il ne faudrait pas en déduire pour autant que les dépenses militaires de l'Etat du Sénégal pourraient être supprimées du jour au lendemain, sans autre conséquence pour l'Economie sénégalaise que de faire disparaître l'élément le plus important de sa dépendance financière.

En effet, si l'appareil militaire existant est du point de vue de la défense nationale largement superflu pour le seul Sénégal, les dépenses qu'il entraîne son fonctionnement représentent un élément important de l'économie sénégalaise, au même titre que les entreprises commerciales ou industrielles en activité.

L'armée paie des salaires, achète des biens de consommation et fait des investissements exactement comme le ferait une entreprise privée.

La prise en compte des forces militaires par le budget du Sénégal se traduirait, certes, par une forte diminution du montant des dépenses effectuées à ce titre, mais entraînerait :

- une augmentation des dépenses du Budget du Sénégal,
- un sous-emploi important,
- une diminution du montant des salaires versés au Sénégal,
- une réduction générale de l'activité commerciale et industrielle,
- et par voie de conséquence, une diminution des recettes budgétaires.

Les indices d'une telle évolution seraient donc particulièrement redoutables pour l'économie du Sénégal". (1)

2-Les dépenses budgétaires réelles devaient être, en 1957, de l'ordre de 7.500 millions CFA.

Les estimations sont difficiles en raison des doubles comptes qu'il entraînent les ristournes et transferts d'un chapitre budgétaire à l'autre et en raison des subventions et ristournes du Budget général au Sénégal.

L'évolution des dépenses budgétaires au Sénégal (estimation du Ministère des Finances faite à notre demande) est la suivante, en Franc CFA courant :

	1937	1947	1957
Dépenses en milliers			
Frs CFA	104.731	1.062.515	7.512.180

Pour 1957, l'estimation d'un texte non publié de la Commission Comptes et Circuits financiers du Comité d'Etudes est un peu

(1) cf. op. cit. p. 13

- par une réforme des structures de la distribution, visant à contrôler le mécanisme des prix et à favoriser la complémentarité entre les diverses activités ou les différentes zones du pays.

2-Atténuer la vulnérabilité des échanges et leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur :

- en réduisant au maximum les importations d'articles pouvant être produits localement :
 - .. par la recherche d'un équilibre vivrier interne;
 - par un effort d'industrialisation visant à valoriser au maximum les ressources et la main-d'œuvre locale ;
- en réduisant de même les inconvénients de la mono-exportation d'un seul produit vers un seul client :
 - par la diversification des débouchés de l'arachide et de ses utilisations possibles aussi bien pour la consommation locale que pour l'exportation ;
 - par le développement de certaines productions locales susceptibles d'être exportées.

3-Accroître la part des autochtones dans la direction et le fonctionnement de l'économie :

- en intensifiant la formation de cadres, techniciens et travailleurs qualifiés ;
- en dégageant une épargne autochtone et en l'orientant vers des investissements productifs, notamment dans le secteur des industries.

4-Faire jouer pleinement au secteur public son rôle orienteur et stimulant de l'économie :

- par une participation accrue aux investissements productifs ;
- par la normalisation de ses achats au secteur privé, en vue de favoriser la production locale ;
- et plus généralement, par toutes interventions visant à favoriser le dynamisme interne de l'économie autochtone et à orienter les divers secteurs vers les objectifs d'un développement harmonieux.

Partie I

CHAPITRE III

ECONOMIE RURALE

- 3-1 Le contexte agricole.
- 3-2 L'équilibre vivrier.
- 3-3 La diversification des cultures.
- 3-4 L'élevage.
- 3-5 Les forêts.
- 3-6 Les autres activités rurales.
- 3-7 Les facteurs-clés : échanges internes et encadrement.

3-1 LE CONTEXTE AGRICOLE

La condition agricole du Sénégal (et dans ce terme d'agricole nous comprenons aussi bien l'agriculture proprement dite que l'élevage et les forêts) est liée à un certain nombre de facteurs essentiels qui ont déterminé son évolution jusqu'à ce jour, et qu'il faut encore considérer comme prépondérants pour son développement futur.

Ces facteurs qui concernent à la fois le milieu naturel et le milieu humain ont entre eux des relations de cause à effet que nous exposons brièvement plus loin.

Une représentation graphique en est donnée en annexe et nous nous y referons au cours de ce chapitre.

1-CLIMAT

Le climat est le facteur clé. D'abord parce que son influence exerce aussi bien sur les autres éléments du milieu naturel (en particulier les sols), que sur ceux du milieu humain, mais surtout parce que c'est un facteur irréversible. La technique humaine peut s'efforcer de le compenser en partie (irrigations), mais non de le corriger.

C'est pourquoi il conditionne au premier chef la production agricole et ses possibilités de développement.

Sur les 19.700.000 ha du Sénégal, seuls les 5.400.000 de la Casamance et de la Haute Gambie bénéficient d'une pluviométrie supérieure à 1.000 m/m et dans leur partie sud d'un climat sub-guinéen. Le reste du pays est soumis à un climat sahélo-soudanien, à la limite, dans le Nord, du climat saharien. Les précipitations y sont généralement peu abondantes (40 % du territoire ne reçoivent que de 300 à 700 m/m par an) et surtout elles sont groupées en une saison des pluies dont la durée varie de quatre mois dans le Nord à six dans le Sud.

Par contre, mise à part l'étroite bande côtière du climat sub-canarien, la température est élevée sur tout l'ensemble du pays, et il n'y a guère que deux degrés de différence entre les températures du Nord et du Sud.

3-LE MILIEU RURAL

Le monde rural sénégalais s'est spontanément accordé à ces conditions de milieu qui sont pour beaucoup dans le niveau actuel de l'agriculture de ce pays. C'est en fonction de ces conditions que devront être recherchées les orientations du développement agricole (choix des cultures, méthodes culturales, association agriculture-élevage, etc). Leur mise en œuvre ne pourra se faire que moyennant une action d'encadrement soutenue sur les paysans et la nature de cet encadrement est fonction de leur niveau technique.

Or, ce niveau technique est bas : 90 % au moins de ces paysans cultivent encore manuellement avec des outils plus rudimentaires que ceux de l'ancienne Egypte. L'examen rapide que nous venons de faire des conditions de milieu qu'ils subissent, et particulièrement du climat, en donne les principales raisons.

Réduit à ne pouvoir cultiver une terre généralement ingrate que pendant une partie limitée de l'année, le paysan sénégalais a pris l'habitude de rester inactif (ou de se déplacer), en dehors de ces quelques mois. Et, dans la plupart des cas, il aborde la période d'activité dans des conditions défavorables, après une longue saison sèche et chaude, terminée souvent par une plus ou moins longue période de soudure qui amoindrit son potentiel de travail.

C'est pourtant sur ce potentiel que reposent en grande partie les possibilités de développement du Sénégal. En effet, le climat réduit la durée de la campagne agricole à une seule saison ; il limite par la même occasion les cultures possibles et c'est sur la productivité correspondant à cette même période qu'il faudra obligatoirement agir. Cette productivité est bien entendu fonction des espèces cultivées et des méthodes employées, mais aussi de la capacité de travail des paysans.

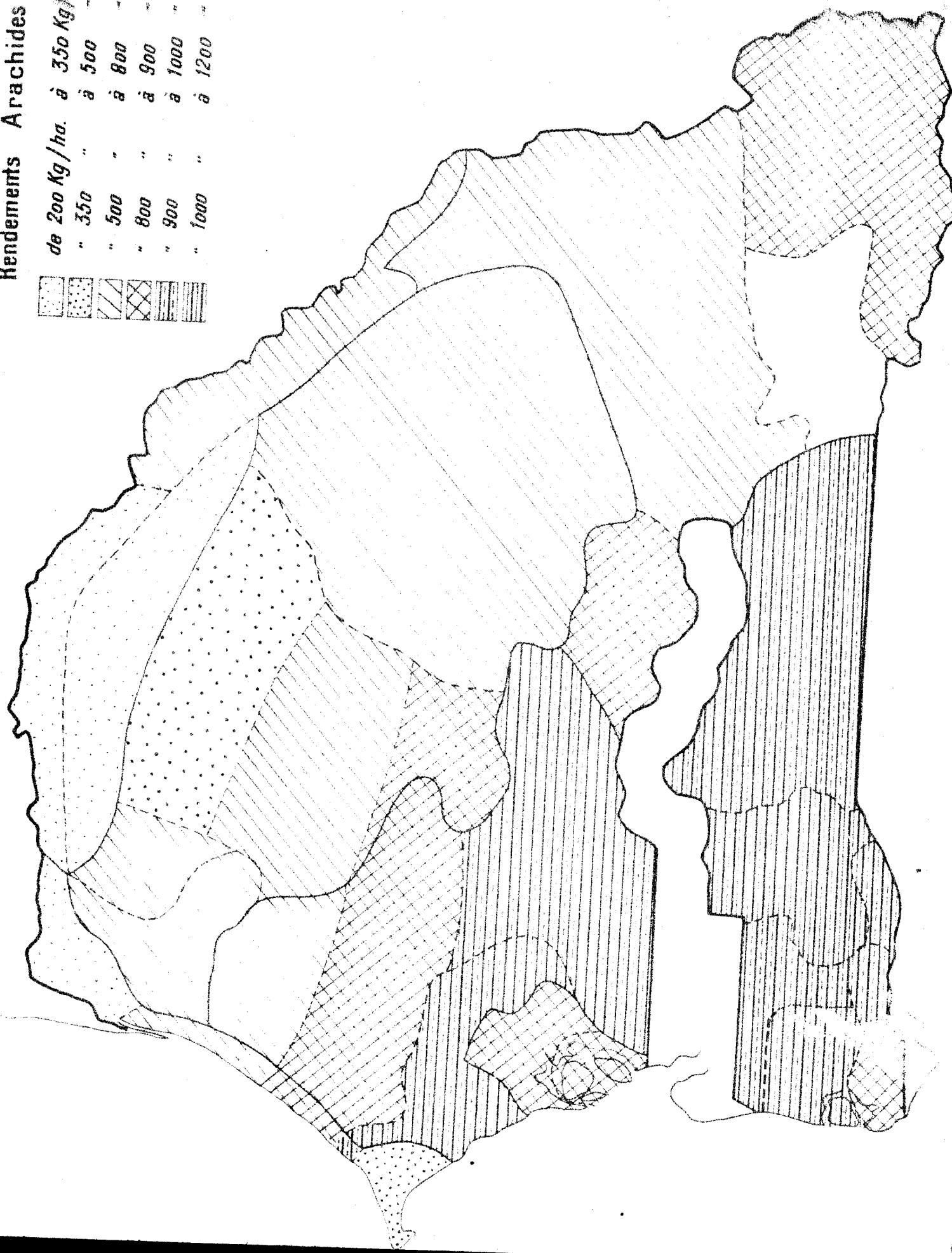
Celle-ci a toujours constitué et constitue encore le principal goulot d'étranglement à l'évolution de l'agriculture sénégalaise.

Un autre facteur frein est le régime foncier sénégalais, ou plus exactement l'absence de régime foncier proprement dit. Nous examinerons plus loin le moyen de promouvoir au Sénégal une réforme agraire articulée avec les autres réformes et qui constitue une base solide pour le développement. La situation foncière actuelle a fait l'objet d'analyses très complètes de la part de la Commission de la réforme du régime foncier rural. Nous rappellerons seulement ici que la propriété rurale traditionnelle n'existe pas réellement au Sénégal. Elle constitue un droit d'usage sans possibilité d'aliénation, car la terre ne peut faire l'objet d'appropriation : elle n'est pas le fruit du travail humain.

Rendements Arachides

de 200 Kg./ha. à 1200 Kg./ha.

200	"	350	"	500	"	600	"	800	"	900	"	1000	"	1200	"
à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à



Prenons enfin le cas de la sous-zone du Balantacounda, qui ainsi que nous le verrons plus loin, a paru convenir à la création d'un secteur expérimental. Non seulement aux actualités (tableau 15) elle est la meilleure du Sénégal, mais ses possibilités sont également les plus fortes (tableau 16) et enfin les tendances (tableau 17) sont favorables pour des facteurs aussi essentiels que la diversité de la production, le choix des cultures, les rotations, la force de travail, la traction et la production par travailleur agricole. Tout milite en effet en faveur de cette sous-zone pour y installer une expérience dont la réussite conditionne dans une grande mesure le développement futur de la Casamance.

Cette opinion favorable est encore confirmée par l'examen des tableaux de la Conservation du Capital (n° 18, 19 et 20). Si la situation présente est pratiquement bonne partout en Casamance, sauf pour certains facteurs du niveau technique, nous voyons justement (tableau 18) que le Balantacounda est une des trois sous-zones où ces facteurs sont meilleurs ; il en est de même, en particulier, pour le choix des cultures. Les possibilités (tableau 19) sont supérieures aux actualités et les tendances (tableau 20) sont les meilleures de tout le Sénégal.

- Les cartes

Enfin, pour permettre une approche plus directe des résultats chiffrés des enquêtes et de leur exploitation, nous avons donné à ces résultats une figuration graphique basée, chaque fois que cela a été possible, sur le principe uniforme des secteurs proportionnels afin de faciliter les rapprochements. Les cartes ainsi établies composent les planches annexes 23 à 28 inclus. Leur examen est essentiel pour saisir la réalité agricole ; elles ne prennent leur intérêt total cependant qu'après lecture des analyses régionales auxquelles on voudra bien se reporter.

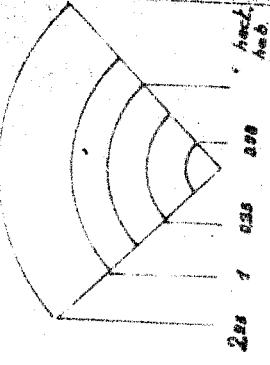
Pour servir d'exemple, sont reproduites ci-dessous les cartes concernant les rendements en mil et en arachide suivant les résultats obtenus par zone en 1958.

Superficie cultivée par habitant

(Rapport
Hectares cultivés
habitants ruraux)

Arochide

Riz

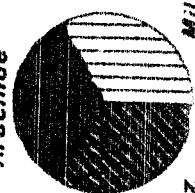
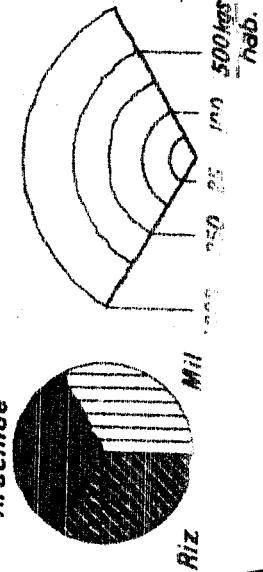


hect.
hab.

200
100
50

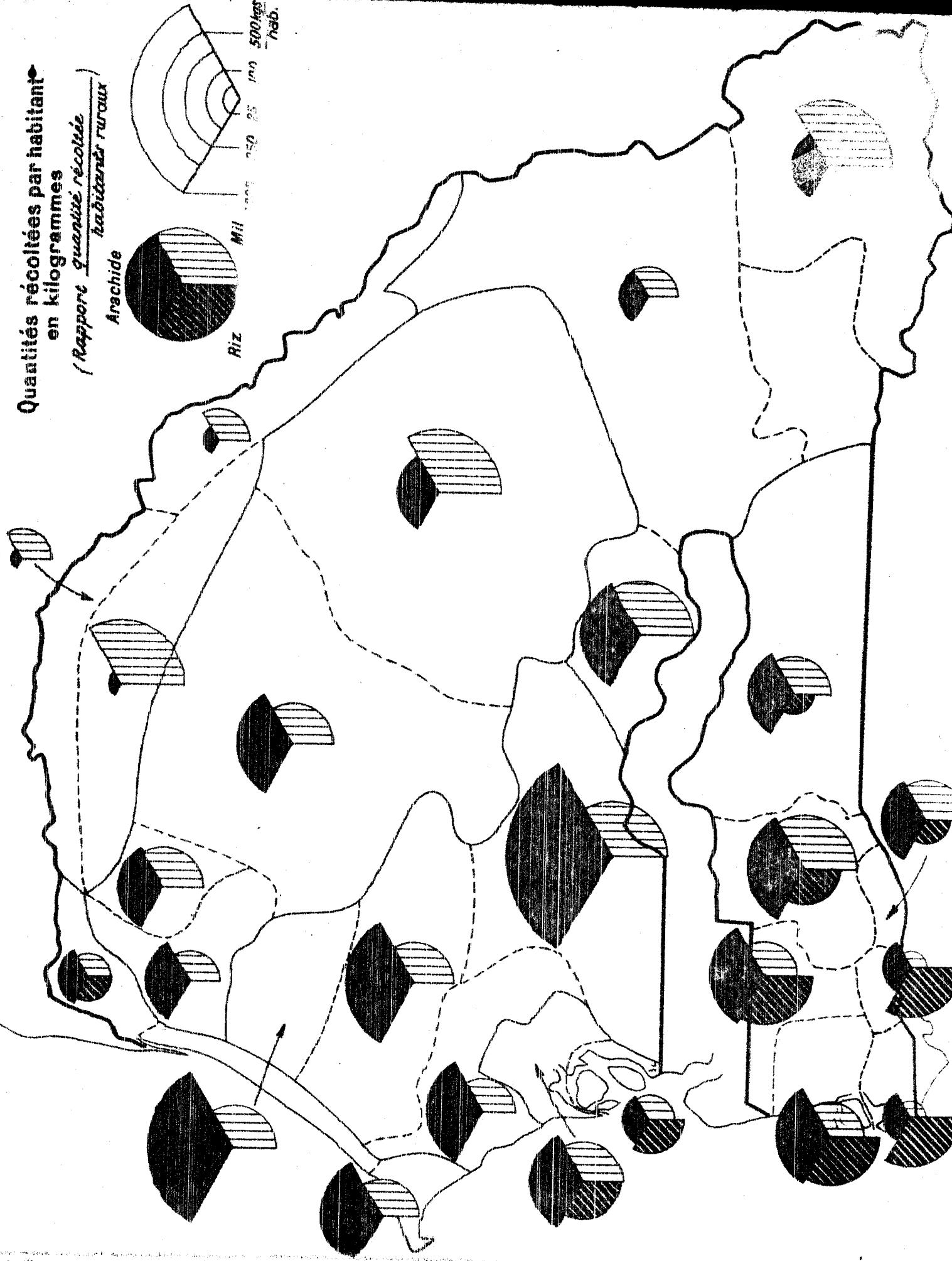
Quantités récoltées par habitant
en kilogrammes

(Rapport quantité récoltée /
habitant rural)



Mil

Piz



Un certain nombre d'éléments méritent d'être relevés : les terres actuellement cultivées ne représentent donc que 9,4 % de la superficie totale du Sénégal, tandis que le pourcentage des terres susceptibles d'être amenées ou ramenées à la culture est, lui, de 29,2 %.

Le rapprochement de ce dernier chiffre avec celui de la population rurale (80 % de la population totale) donne l'échelle des possibilités d'augmentation des surfaces cultivées. Mais ces possibilités varient dans des proportions considérables d'une région à l'autre, indépendamment même de leurs potentialités.

Par exemple, la région Arachidière mesure 3.206.000 ha, soit 17 % de la superficie totale du pays, et porte 1.191.500 ha de cultures, soit 64,5 % de l'ensemble des terres cultivées.

En Casamance, le même rapprochement donne 2.787.000 ha de surface totale (14 % du Sénégal) 223.000 ha de terres cultivées (12 % seulement du total national).

Le fait est significatif et indique bien la concentration des efforts qui a eu lieu dans une zone bien déterminée du territoire, et l'effort qu'il conviendra de faire pour animer le reste du pays au même niveau de production.

A ce point de vue, le tableau met particulièrement en évidence le poids du déséquilibre vivrier. Alors que les surfaces cultivées en céréales apparaissent du même ordre que celles de l'arachide - 848.000 pour 885.000 - les quantités produites varient presque du simple au double : 427.000 T. de céréales pour 744.000 T. d'arachides.

Cette constatation est très importante. Elle signifie que le déséquilibre de production dont souffre le Sénégal, ne vient pas d'une différence dans les surfaces mais d'une différence dans les rendements. Les 2 cartes ci-dessous démontrent très clairement ce fait (superficies cultivées, quantités récoltées).

Celle-ci a deux causes principales : la faible productivité des espèces cultivées et le peu d'intérêt porté par la population aux cultures vivrières. L'une, d'ailleurs, découle de l'autre. Alors que, depuis plusieurs décades, l'effort d'amélioration de l'agriculture et de vulgarisation s'est entièrement porté sur l'arachide dont la vente est toujours assurée à un prix taxé, le paysan sénégalais cultive encore pratiquement les mêmes espèces de mils et de sorghos que ses ancêtres, et c'est, il y a quelques mois seulement, que l'on s'est préoccupé de lui en assurer la commercialisation à un juste prix. De même pour le riz en culture traditionnelle.

Aussi le paysan n'emblave-t-il en cultures vivrières que la surface strictement indispensable à sa concomitance. Mais, d'une part la culture de l'arachide étant la seule à pouvoir lui assurer un revenu monétaire il lui réserve ses soins par priorité, d'autre part, la technique primitive qui est généralement la sienne limite ses possibilités de travail au moment des façons d'entretien. C'est donc seu-

3-2 L'EQUILIBRE VIVRIER

Une augmentation de production se réalise :

- soit par une augmentation des surfaces,
- soit par une augmentation des rendements,
- soit par les deux à la fois.

1-L'AUGMENTATION DES RENDEMENTS

Etant donné les surfaces déjà cultivées en céréales au Sénégal, c'est avant tout sur les rendements qu'il faut agir. Cette action sur les rendements doit être recherchée par une amélioration du matériel végétal entraînant l'emploi de semences de variétés sélectionnées, et par une amélioration des méthodes culturales, culture attelée et engrais d'abord, assoulements et association culture-elevage ensuite.

Les résultats à attendre de ces applications varieront évidemment avec les conditions de climat et de sol et iront en s'améliorant du Nord au Sud (agriculture).

Les tableaux n° 15 et 16 (1) dès actualités et des possibilités de l'agriculture indiquent bien la relation entre les conditions plus favorables réalisées au Sud de l'isohyète 8/900 et les possibilités d'augmentation de la production. C'est là un facteur non négligeable qui, joint à l'importance des surfaces libres dans le Sud par rapport au Nord, et surtout au Nord-Ouest permet d'affirmer que dans le premier stade envisagé ici, c'est par le Sud qu'il faudra commencer.

Ceci ne veut pas dire qu'on pourra se désintéresser des régions moins favorisées. C'est la politique suivie jusqu'ici au seul bénéfice de la région Arachidière et nous en voyons les effets aujourd'hui. Mais il faut admettre qu'en matière de production vivrière, certaines régions ne pourront jamais dépasser le stade de l'auto-suffisance, alors que d'autres pourront, au contraire, exporter sur le reste du pays ou les les pays avoisinants.

Une augmentation de production se réalise :

- soit par une augmentation des surfaces,
- soit par une augmentation des rendements,
- soit par les deux à la fois.

1-L'AUGMENTATION DES RENDEMENTS

Etant donné les surfaces déjà cultivées en céréales au Sénégal, c'est avant tout sur les rendements qu'il faut agir. Cette action sur les rendements doit être recherchée par une amélioration du matériel végétal entraînant l'emploi de semences de variétés sélectionnées, et par une amélioration des méthodes culturales, culture attelée et engrais d'abord, assolements et association culture-élevage ensuite.

Les résultats à attendre de ces applications varieront évidemment avec les conditions de climat et de sol et iront en s'améliorant du Nord au Sud (agriculture).

Les tableaux n° 15 et 16 (1) dès actualités et des possibilités de l'agriculture indiquent bien la relation entre les conditions plus favorables réalisées au Sud de l'isohyète 8/900 et les possibilités d'augmentation de la production. C'est là un facteur non négligeable qui, joint à l'importance des surfaces libres dans le Sud par rapport au Nord, et surtout au Nord-Ouest permet d'affirmer que dans le premier stade envisagé ici, c'est par le Sud qu'il faudra commencer.

Ceci ne veut pas dire qu'on pourra se désintéresser des régions moins favorisées. C'est la politique suivie jusqu'ici au seul bénéfice de la région Arachidière et nous en voyons les effets aujourd'hui. Mais il faut admettre qu'en matière de production vivrière, certaines régions ne pourront jamais dépasser le stade de l'auto-suffisance, alors que d'autres pourront, au contraire, exporter sur le reste du pays ou les pays avoisinants.

(1) Voir annexe graphique.

Augmentation possible des rendements

N°	Région	M I L	R I Z	M A I S		
		Product. annuelle	Product. en + après 10 ans	Product. annuelle	Product. en + après 10 ans	Product. annuelle
CHIFFRES EN TONNES						
1	Fleuve	32.000	27.000	59.700	36.000	6.750
2	Haute Gambie	29.500	17.600	575	-	5.850
3	Casamance	52.400	24.800			4.900
4	Pays sérère	35.000	33.000			
5	Arachidière N.	61.000	44.000	{ 800	{ 900	{ 1.750
6	Saloum Oriental	87.000	42.000	{	{	{ 1.200
7	Estuaire Saloum	8.200	7.200	9.200	11.500	-
8	Sylvo-Pastorale	19.450	18.000	20	-	1.950
		TOTAL GENERAL	325.550	231.600	70.295	48.400
					21.200	15.100
		% d'augmentation	65 %		69 %	71 %

Sans aucunement prétendre à l'exactitude, l'ordre de grandeur des résultats obtenus nous semble significatif. Ce programme optimum permettrait de réaliser en dix ans une augmentation de la production vivrière de l'ordre de 65 à 70 %. C'est un pourcentage très important et qui constitue un maximum qu'il sera extrêmement difficile d'atteindre car cela supposerait une réussite complète de l'action de vulgarisation et dans le temps et dans l'espace. Une telle production sera pourtant insuffisante par rapport à la consommation compte-tenu de la croissance démographique et sans même qu'il y ait eu d'amélioration du niveau de vie.

La consommation actuelle est, en effet, de l'ordre de 600.000 T. par an, pour une population de 2.700.000 habitants. Dans 10 ans, cette population sera passée à 3.400.000 habitants, ce qui suppose, sans amélioration du niveau de vie, une consommation globale de 755.000 T. Or, le total de ce tableau ne s'élève qu'à 712.000 T. Il reste encore un déficit de 5 %.

ces transferts devront être pensés dans le cadre du développement et soigneusement organisés.

Il appartiendra aux gouverneurs de signaler les points de leurs circonscriptions qui leur paraîtront favorables à la création de secteurs d'aménagement, après les avoir fait étudier par leurs services techniques. Les secteurs devront être équipés du minimum d'infrastructures permettant aux migrants de se trouver dans des conditions de vie normales. Une piste, un puits aménagé, de quoi construire leurs cases, et surtout la présence d'une équipe d'animateurs dévoués, nous paraissent représenter le minimum indispensable, avec évidemment, des conditions sanitaires convenables, et ce qui leur est nécessaire pour cultiver : semences, engrains, outils, le tout aux conditions normales.

Encore une fois l'opération se limitera parfois à organiser et faciliter un mouvement spontané comme ceux que l'on observe entre la Basse et la Moyenne Casamance, entre la rive nord et la rive sud de la Casamance, dans son cours moyen, entre le Laghém et le Sud de Tambacounda. Mais cela représentera peu de choses eu égard à l'action systématique qui devra être menée dans le cadre du plan de développement.

Dans certains villages les jeunes s'en vont parce qu'ils ne peuvent pas avoir de terres, ailleurs ils vont se placer comme navétanes. En les groupant par ethnies, en galvanisant leur potentiel de travail, le pays peut se donner une force considérable. Mais il ne suffit pas de créer un moulin, il faut lui donner du grain à moudre. C'est pourquoi nous avons insisté sur l'absolue nécessité d'organiser ces mouvements de population pour qu'ils soient des réussites. Ils devraient se faire à un moment de la saison sèche, variable suivant les régions, mais permettant aux colons de construire leurs cases et de préparer les champs à temps pour ensemencer à la bonne époque. A titre d'encouragement, ils recevraient pendant cette première période le grain nécessaire à leur subsistance, et pratiquement, ce serait leur seul cadeau.

24.10.1964 15/1

1-3 (15)

- les résultats des études complémentaires unanimes demandées par les techniciens, qu'elles soient relatives aux aménagements proprement dits ou à l'amélioration du matériel végétal, ne peuvent pas être escomptés plus tôt ;
- tous les éléments une fois réunis et la décision pouvant être prise en toute connaissance de cause par les états intéressés, il faudra alors en dégager le financement.

Tout ceci entre dans le cadre d'un plan à long terme, mais il est évident que le Sénégal ne peut rester ainsi dans l'expectative au moment de mettre en route son développement.

Il existe, heureusement, dans les programmes présentés tant par la M.A.S. que par la SOGREAH, des solutions intermédiaires permettant une action plus rapide et dont la réalisation n'est pas incompatible avec les aménagements de grande envergure auxquels on pourra se rallier par la suite.

Bien que traditionnellement, on ait eu coutume de considérer la Vallée du Fleuve Sénégal comme un tout, de son embouchure à la frontière soudanaise, et même au-delà, et que la M.A.S. ait effectivement à connaître du tout, nous avons été amenés à disposer le Delta du reste de la Vallée pour un certain nombre de raisons d'ordres divers auxquelles sont venues s'ajouter des considérations issues du projet de barrage de Dagana.

En l'état actuel, on peut dire que si les effets du barrage, en aval de Richard-Toll, sont pratiquement connus, il n'en est pas de même pour l'amont où un complément d'études est encore nécessaire pour démontrer complètement son efficacité. Toute décision définitive concernant le barrage ne pourra donc être prise que lorsque ces compléments d'études auront été faits.

L'estimation de la rentabilité du barrage, et par conséquent, de son opportunité variera dans des proportions considérables selon que son action s'exercera en aval et en amont ou en aval seulement. À retenir, en outre, que, si l'action en amont n'est pas justifiée, la SOGREAH propose de remplacer le barrage en suralimentant le Lac de Guiers au moyen d'un canal à grande section substitué au cours de la Taouey, solution plus économique et qui mérite examen. Enfin, quels que soient les effets du barrage sur le plan de l'hydraulique, son intérêt est également fonction de l'utilisation que l'on pourra en faire et particulièrement des cultures qu'il permettra. Il est évident par exemple, que, même si son action en amont est limitée, mais que, par contre, sa construction permette d'envisager une culture industrielle rentable de canne à sucre, c'est un élément nouveau et de poids.

Seule la découverte de ressources minières importantes dans le Haut Fleuve entraînant une consommation d'énergie considérable justifierait la prise en considération de ce projet, car la rentabilité des travaux pourrait alors jouer sur deux secteurs économiques : Agriculture et Industrie.

II - EVOLUTION LENTE VERS L'IRRIGATION

Ce projet comporte la construction d'un petit barrage de retenue amont (peut-être sur la Falémé) et l'aménagement de six casiers-pilotes de 3 à 5.000 ha chacun. Il a l'avantage de tendre au même but que le précédent, sans apporter dans l'économie de la Vallée, un bouleversement comparable. Il permettrait d'amener la population à la technique de l'irrigation tout en mettant au point dans les casiers-pilotes l'amélioration des cultures anciennes et l'introduction de cultures nouvelles pouvant assurer la rentabilité de l'extension de l'opération à l'ensemble de la Vallée. La répartition des casiers le long de la Vallée multiplierait l'efficacité de l'action de vulgarisation, mais son influence ne s'étendrait pas jusqu'au Delta. La réalisation de ce projet comporterait un à deux ans d'études préalables et une dépense de 10 et 12 milliards CFA répartie sur quinze ans minimum.

III - BARRAGES - DIGUES - BARRAGE DE DAGANA

C'est évidemment le projet le plus avancé puisque l'étude du barrage proprement dit est déjà faite. Son intérêt essentiel serait de permettre l'extension de la riziculture type Richard-Toll (ou d'autres cultures irriguées à déterminer) à 30 ou 40.000 ha dans le Delta. En ce qui concerne l'amont, il n'aurait pour effet que de régulariser les submersions environ jusqu'à la hauteur de Kaédi. La confirmation de l'intérêt de cette deuxième action est subordonnée à des études en cours ; la dépense serait de 12 à 15 milliards CFA étalée sur 15 à 20 ans.

Ce qui permettrait :

- soit 5/10.000 ha. irrigués,
- soit la submersion commandée sur toutes les cuvettes de la sous-zone.

Tels sont les différents types d'aménagements entre lesquels une option devra être prise quand tous les éléments d'appréciation auront été réunis, c'est-à-dire en moyenne entre 2 et 4 ans. Mais dès à présent, il semble que l'on pourrait adopter le processus suivant :

3-Les recommandations

I - POUR L'IMMEDIAT

Dans la Vallée :

Application du programme des aménagements localisés dans des oualos choisis grâce à une prospection faite dans les derniers mois de 1960. Extension de la riziculture en hivernage.

"Amélioration de la submersion naturelle dans un oualo ou dans un système de Oualos.

Le remplissage et la vidange des oualos en vue de la culture de décrue serait améliorée par la rectification des émissaires et l'installation éventuelle d'ouvrages régulateurs.

Aménagement de bassins de submersion

Un endiguement insubmersible et des ouvrages régulateurs installés sur des canaux ou des défluents convenablement aménagés protègeraient les cuvettes contre toute submersion incontrôlée. Eventuellement, des compartiments étagés permettraient de submerger et de vidanger successivement une série de bassins où une décrue parfaitement contrôlée serait ainsi assurée.

On pourrait cultiver :

En submersion commandée, toutes les cuvettes de la sous-zone II peuvent être cultivées en rizières de submersion commandée, c'est-à-dire avec une agriculture sûre délivrée de tout alea de pluie et de crue et où l'on peut donc espérer de très beaux rendements. Il faut que le cultivateur fasse du repiquage. Mais on a vu, ailleurs, que même en payant l'heure de repiquage au prix de la main-d'œuvre salariée, il en résulterait une plus-value nette de 10.000 Frs/ha.

Le casier plané et drainé de Richard-Toll devrait servir de pépinière et fournir des plants sélectionnés.

Les résultats techniques n'ont aucune raison de ne pas atteindre ceux du "colonat" de Richard-Toll. Ils doivent même être obtenus plus facilement car il n'y a pratiquement plus d'entretien d'un délicat dispositif de canaux et de diguettes. L'aménagement est le même que pour la submersion contrôlée avec, en moins, les ouvrages de prise dans le Fleuve, mais en plus les actions qui permettront de gagner l'eau. Il n'y a pas de planage des terres, ni canaux, ni drains.

On peut aussi faire entrer dans la cuvette de l'eau de la crue quand celle-ci arrive et réaliser ainsi une économie de plus du quart de l'eau nécessaire.

En résumé les avantages, énormes, sur la submersion par la crue contrôlée sont :

- on peut faire entrer l'eau dès que c'est intéressant pour la culture et on est maître de sa montée ;
- on peut compenser les pertes par évaporation en fin de culture.

Les avantages sur l'irrigation avec drainage résident en un bien plus faible coût de l'aménagement". (1)

(1) Plan de Développement de la Région du Fleuve (Production)
III M.A.S. - 1er Janvier 1960).

Etablissement des avant-projets et projets. Installation des ouvrages.

Plan de l'équipement et mise en valeur. Dossiers d'appel d'offres pour les travaux" (1).

-
- (1) Rapport SOGREAH. Expertise relative aux études d'aménagement du Sénégal. 1ère partie.

2-Les solutions

En définitive les solutions proposées ont été les suivantes :

I - RIZIERES DE MANGROVES

Endiguement de marigots en Basse Casamance permettant de gagner les surfaces suivantes :

- marigot de Kamobeul 11.000 ha
- " Bignona 5.000 ha
- " Baïla 12.500 ha

" Fermeture des marigots intéressés pour empêcher la remontée des eaux saumâtres - endiguement à travers les vallées jusqu'à des cotes insubmersibles - construction d'un ouvrage de régulation des eaux permettant le contrôle du plan d'eau à l'intérieur du casier et le drainage, création d'un réseau secondaire de drainage.

Le type d'aménagement que nous proposons a fait ses preuves un peu partout dans le monde : Guinée, Siéra Léone, Guyane hollandaise, etc ... Il y a toutefois des différences notables entre le milieu naturel de Basse Casamance et celui de la Guinée ou de Siéra Léone que nous connaissons bien, et nous n'avons pas le droit d'extra-poler.

- la pluvionétrie est nettement inférieure en Basse Casamance,
- les sols de mangrove sont beaucoup moins profonds : quelques décimètres seulement reposant sur du sable au lieu de plusieurs mètres". (1)

II - RIZIERES DE LIT MAJEUR

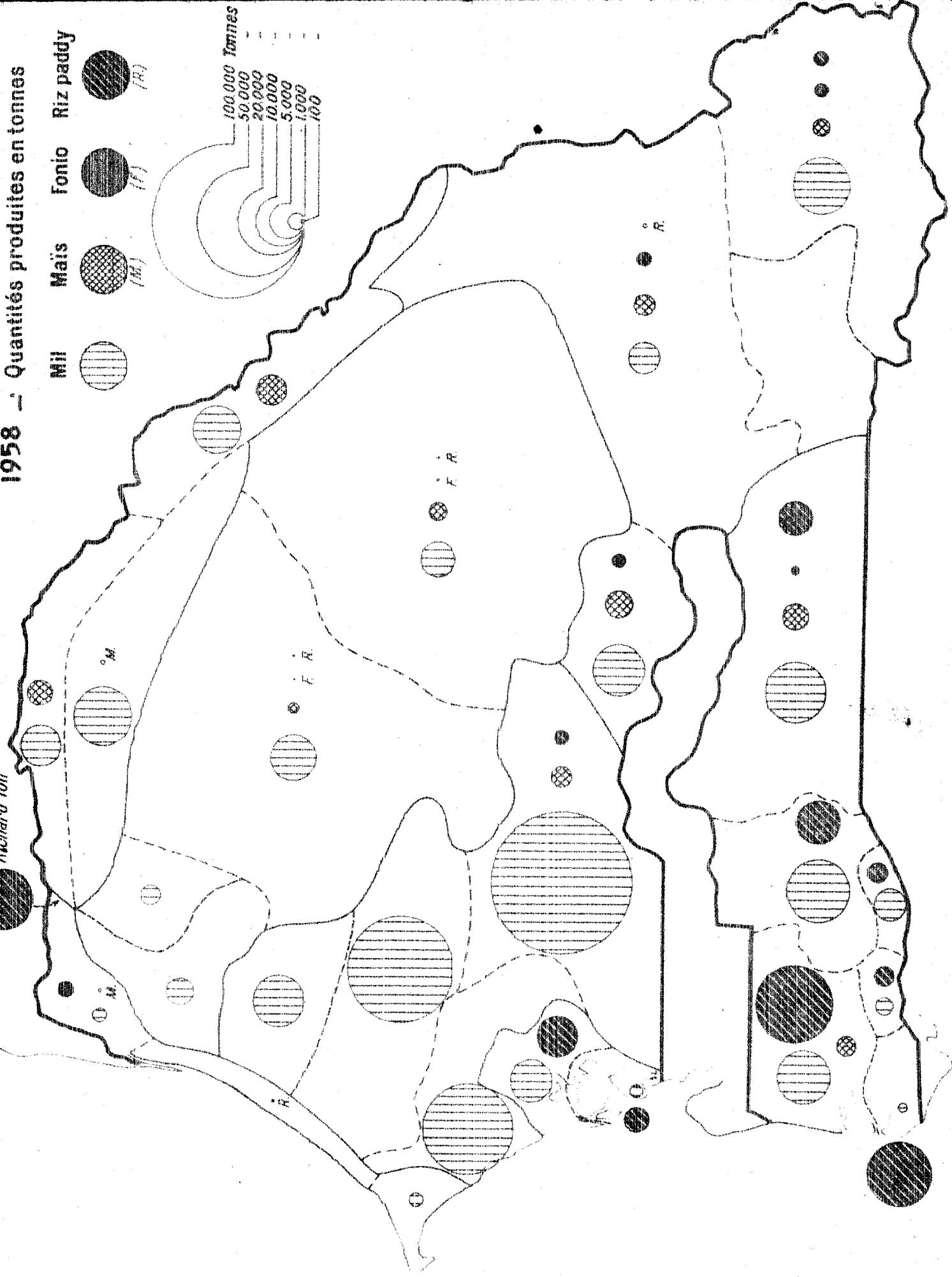
Barrage de la Casamance en amont de Ziguinchor afin d'éviter les renontées des eaux marines et permettre le dessalement des berges de la Casamance et du Songrougrou. Cette réalisation (outre l'avantage de résoudre le problème de la traversée de la Casamance) permettrait de gagner :

- 32.500 ha de rizières de lit majeur,
- 15.000 ha de rizières de mangrove.

" Les études en vue de l'aménagement des rizières du lit majeur devraient se dérouler en deux phases :

(1) SOGREAH - note complémentaire - Mai 1960,

1958 - Quantités produites en tonnes



3-3 LA DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS (1)

1-LES CULTURES VIVRIERES

L'amélioration de la production des céréales au Sénégal doit être recherchée :

- par l'amélioration du matériel végétal déjà existant par les méthodes génétiques ;
- par l'introduction et l'acclimation de variétés nouvelles de ces mêmes cultures.

La technique de cette dernière action est la même que celle à employer pour la diversification proprement dite. C'est pourquoi nous la traitons en même temps.

A vrai dire il y a peu d'espèces possibles que l'on n'ait encore jamais essayées au Sénégal. Le moment est seulement venu de s'attacher aux quelques cultures que leurs caractéristiques, ou les conditions nouvelles créées par de grands aménagements, permettent de considérer comme aptes à assurer au pays l'équilibre agricole qui lui manque.

1-Mils et sorghos

Les mils et sorghos représentent plus de 70 % de la production totale céralière et les stations de recherche sont à la veille de pouvoir distribuer des semences de variétés sélectionnées.

Par ailleurs, des essais ont été faits à la station Richard-Toll sur les possibilités d'adaptation du sorgho israélien 610. Les résultats de la première année ayant paru encourageants, la décision a été prise de poursuivre une expérimentation systématique. Cette décision est tout à fait fondée et l'étude du 610 mérite qu'on s'y attache. Mais quelque séduisante que soit la perspective de pouvoir disposer d'une plante à haut rendement (4 t/ha en essai irrigué), il ne faut pas se dissimuler que le 610 a deux défauts majeurs qui entraîneront peut-être une limitation importante de sa vulgarisation.

(1) les renseignements relatifs aux rendements et aux productions des diverses cultures traitées dans cette section sont consignés sur les cartes 25, 25 bis et 26.

En augmentant sa production locale, le Sénégal pourrait :

- supprimer des importations qui représentent actuellement 1.200.000 dollars par an,
- réduire dans une certaine mesure les importations de blé par l'introduction d'un pourcentage convenable de maïs dans une farine dite "nationale".

Cela nécessitera évidemment l'introduction de variétés nouvelles grosses productrices et de qualité correspondant au goût du consommateur et à l'utilisation éventuelle. Les variétés locales ne correspondent pas à ce dernier critère. Il faudra aussi reprendre sur place les études de la F.A.O. pour confirmation en fonction de la matière première produite.

Pour le maïs, comme pour le sorgho, nous pensons que dans un premier stade, il vaudra mieux éviter les hybrides, malgré l'intérêt certain qu'ils présentent. Ils ne paraissent indiqués que si on adopte pour le Fleuve la création de secteurs pilotes où leur emploi pourra être surveillé.

4-Manioc

Nous avons signalé que le déficit vivrier du Sénégal serait encore plus lourd sans la production d'environ 200.000 T. de tubercules dont 90 % sont représentées par du manioc.

Le manioc a en soi une valeur nutritionnelle faible et celui que produit le Sénégal est en plus de qualité médiocre. Mais nous ne pouvons ignorer la place de plus en plus importante que sa consommation en frais tient dans l'alimentation. C'est la manifestation d'une évolution du même genre que celle que nous avons constatée pour le pain. De même nous aurons l'occasion de signaler la croissance constante et rapide de la consommation des légumes et des pommes de terre. Il est facile de produire du manioc à peu près partout. Il y a donc lieu de rechercher (et cela a été commencé à Bambe) l'amélioration des variétés locales et l'introduction de variétés nouvelles moins sèches et moins ligneuses.

Notons enfin pour mémoire que le Sénégal a importé en 1959, pour l'industrie locale, 1.234 T. de manioc sec que le pays aurait pu fournir facilement à condition d'apprendre aux producteurs à le recolter et à le conserver convenablement.

5-Légumineuses

Il s'agit de légumineuses alimentaires : niébés, doliques, pois de terre, etc

Cette dernière ville est même le siège d'une coopérative maraîchère dont le fonctionnement est tout à fait satisfaisant.

La consommation intérieure des fruits et des légumes se manifeste surtout dans les grands centres urbains : Dakar, Saint-Louis, et les agglomérations de l'intérieur, celles de l'ouest du pays d'abord : Thiès, Rufisque, Kaolack, Louga et progressivement celles situées plus à l'Est.

En l'absence de statistiques particulières, on peut apprécier les possibilités du marché intérieur en rapprochant la population consommatrice et les quantités offertes.

En ce qui concerne les consommateurs, le fait important à noter est l'évolution rapide de leurs habitudes alimentaires au cours de ces dernières années en faveur des légumes européens et particulièrement de la pomme de terre, et au détriment des céréales et des tubercules. Cette évolution est liée à l'amélioration du niveau de vie, on l'a observée en son temps dans les pays euroépens (délaissement des légumes séchés en Italie, des féculents en France).

La population consommatrice "potentielle" comprend :

- la totalité de la population africaine pour les légumes indigènes (manioc, patates, piment, tomates-céries),
- les habitants des régions productrices, ainsi qu'environ 400.000 citadins, pour les légumes européens de base, soit choux, pommes de terre, oignons ;
- une population urbaine composée d'environ 50.000 non-africains et 50.000 Africains évolués, pour l'ensemble des légumes frais.

En regard, les quantités offertes sur le marché sont les suivantes : (année 1959)

- production locale (1) 27.000 T.
(en augmentation constante)
- importations :
 - légumes frais 16.000 T.
 - légumes en conserves 7.800 T.
(dont 6.000 T. de concentré de tomates)
 - fruits 5.000 T.

Rapportée à la seule population consommatrice de légumes européens, la consommation serait de l'ordre de 100 kgs par tête et par an (2).

(1) Les exportations sont négligeables.

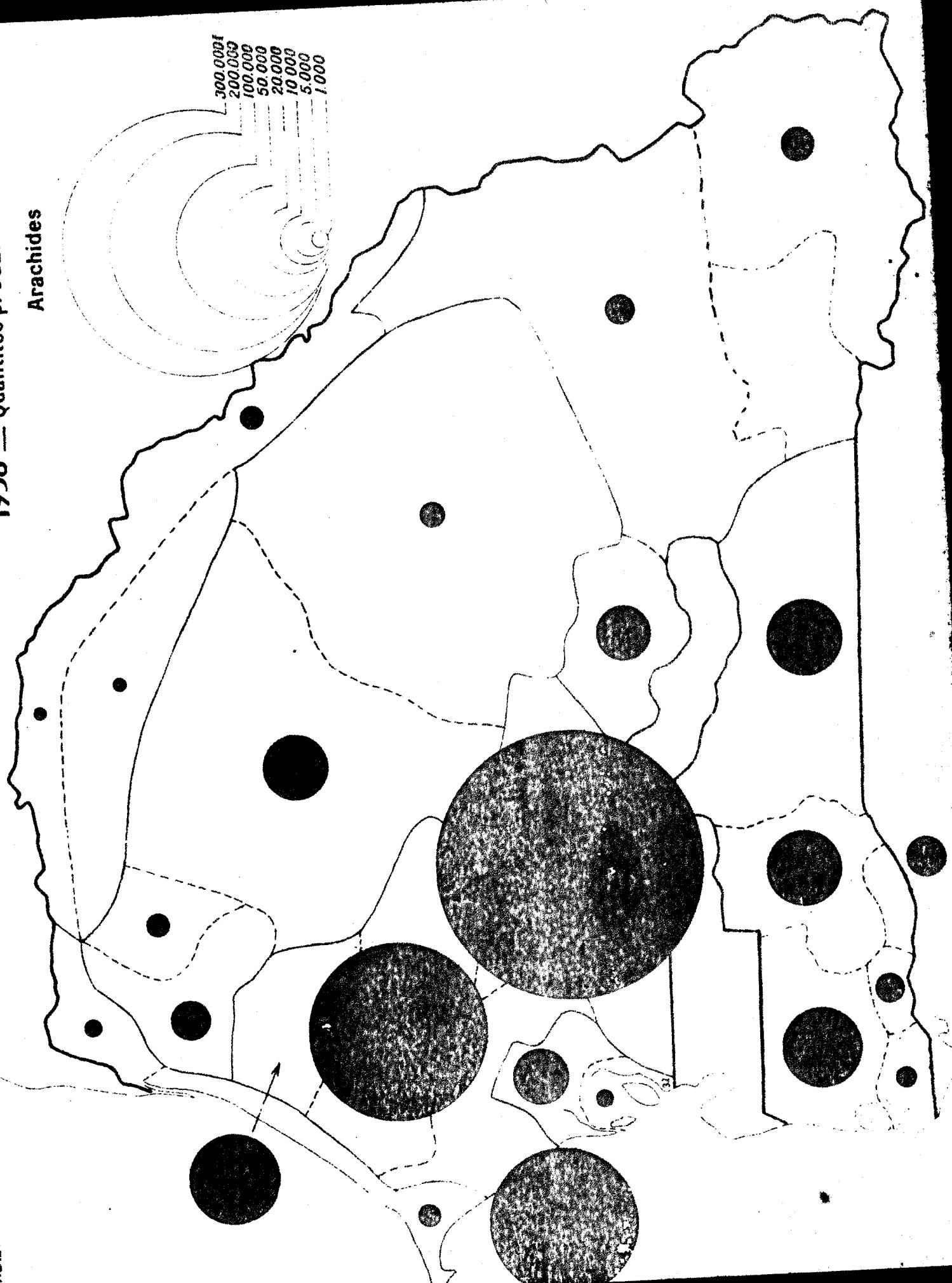
(2) Consommation en Europe : de 100 à 150kgs par tête et par an, pommes de terre comprises - de 30 à 50 kgs de fruits.

1958 — Quantités produites en tonnes

E.R.E.S.A. 1958

Arachides

300.000
200.000
100.000
50.000
20.000
10.000
5.000
1.000



2-LES CULTURES INDUSTRIELLES

Le Sénégal ne dispose pour le moment d'aucune autre culture industrielle que l'arachide, même en faible quantité. Nous avons vu ce qui en était du manioc dont la qualité médiocre le rend impropre à l'utilisation industrielle. Quant aux cultures familiales de coton et de ricin, elles ne constituent guère que des indications à donner pour mémoire.

Sans insister sur cet état de fait, examinons-en les causes, pour essayer d'en dégager des solutions. A l'origine il y a le fait que la partie du Sénégal comprise entre les isohyètes 500 et 1.000 constitue le pays d'élection de l'arachide. Compte tenu du contexte politique et économique extérieur et de la demande qui en découlait, il était naturel qu'un effort particulier soit fait en faveur de cette culture.

Cet effort a été malheureusement quasi-exclusif pendant trop longtemps et les quelques autres cultures industrielles auxquelles les conditions écologiques du Sénégal pouvaient faire penser, n'ont guère fait l'objet que d'un simple échantillonnage. Il est vrai que ces cultures, soit débouchaient comme le ricin ou le soja, sur une production d'oléagineux comme l'arachide, sans pouvoir prétendre la concurrencer sur le plan de la productivité, soit, comme le coton ou la canne à sucre, ne pouvaient se concevoir qu'en culture irriguée, c'est-à-dire subordonnée à des ouvrages qui sont encore à l'état d'études ou de projets.

Mais le contexte d'aujourd'hui est loin d'être le même qu'il y a 10 ans, date où ont été faites la plupart des expérimentations auxquelles nous venons de faire allusion.

La technique industrielle fait tous les jours des progrès considérables. En particulier celle des fibres synthétiques et des plastiques à base de protéines végétales. La demande en matières premières nécessaires à ces industries s'accroît constamment, et telle culture qui ne pouvait être concurrentielle avec l'arachide comme simple oléagineux, prend maintenant un intérêt nouveau.

D'autre part, à la veille de décider en faveur de la vallée du Fleuve d'aménagements coûteux, il est nécessaire, pour donner à ces aménagements toute leur rentabilité, de disposer d'un matériel végétal de haute productivité. L'ignorance où l'on se trouve des possibilités réelles d'adaptation de ces cultures au Sénégal constitue une difficulté supplémentaire au moment des arbitrages et est susceptible d'entraîner des retards dans le choix des options.

Quel que soit le pessimisme des chercheurs à l'égard des espèces qui ont déjà été essayées puis laissées de côté, c'est parmi elles qu'il faudra rechercher les plantes destinées à diversifier les cultures industrielles du Sénégal.

2-Coton

La culture du coton est traditionnelle dans tout le Sénégal. C'est un coton pérenne à fibre courte comme celui de Kédougou.

Depuis 20 ans des essais ont été périodiquement faits dans la vallée du Fleuve en vue d'y acclimater des variétés de cotons d'abord égyptiens et américains, puis brésiliens. Ces essais n'ont pas été concluants mais ils étaient surtout dirigés vers les cultures de décrue.

La perspective d'aménagement de la Vallée, permettant la culture irriguée, donne au problème un aspect nouveau. Il semblerait que la recherche qui a été poursuivie dans ce sens soit sur le point d'aboutir (voir en annexe fiche signalétique).

3-Ricin

Les essais de ricin faits jusqu'ici au Sénégal n'ont donné que des résultats décevants tant au point de vue des rendements que pour les débouchés.

Cette dernière question a évolué remarquablement avec l'industrie des fibres synthétiques. Reste le problème des rendements qui n'est peut-être pas insurmontable. Les essais de ricin ont été surtout cantonnés dans des zones à pluviométrie moyenne et en culture sèche. Si on en juge par les cultures de tapades, on devrait pouvoir réussir en mettant la plante dans des conditions meilleures et en particulier sous irrigation.

4-Canne à sucre

Nous n'évoquerons pas ici le délicat problème économique que pose la création d'une production sucrière au Sénégal alors qu'il y a saturation du marché mondial.

Au strict point de vue agricole, il convient également d'être très prudent. Sous le climat du Sénégal, les besoins en eau de la canne à sucre imposent la culture irriguée. Donc, en admettant que les recherches en cours permettent de disposer de variétés acclimatées et de bon rendement, il faudra réunir à la fois :

- de l'eau en quantité suffisante ; pour être rentable une plantation doit produire 40 tonnes de canne à l'hectare et il faut 400 litres d'eau par kilo de canne, soit 16.000 m³ par hectare ;

6-Soja

Enfin, a lui aussi, été essayé sans succès il y a une dizaine d'années, et récemment encore était qualifié de "totalement impossible". Les travaux faits au Congo Belge sur cette plante incitent pourtant à demander que ces essais soient repris en Casamance. Nous donnons rapidement nos raisons. Le fait que jusqu'ici le Sénégal ne dispose d'aucune autre légumineuse que l'arachide pour entrer en assolement avec les céréales, aura pour conséquence que l'augmentation de la production vivrière s'accompagnera d'une augmentation de la production d'arachide. Le soja présente l'avantage d'être une légumineuse, de se cultiver à peu près comme l'arachide et de donner des rendements équivalents dans des conditions de milieu comme celles que peut lui offrir la Casamance.

Outre les mauvais résultats des anciens essais, les raisons qui avaient fait alors abandonner le soja étaient les suivantes :

- comme oléagineux il ne pouvait pas concurrencer l'arachide,
- au point de vue nutritionnel il n'était pas apprécié par la population.

Les débouchés industriels actuels semblent répondre à ces objections. La France a importé des Etats-Unis, en 1958, près de 2 milliards d'anciens francs de graines de soja (1).

7-Quant au tabac et aux plantes à fibres, il serait intéressant de pouvoir au moins produire ce que consomme le pays (1). En particulier, pour le sisal dont la consommation locale est importante (voir chap. 7, partie II).

(1) voir en annexe fiches signalétiques.

Dans certains villages de la région Sylvo-pastorale les hommes tirent l'eau la journée entière et ont l'intérieur des mains usé par la corde.

Dans d'autres villages de la région arachidière, les femmes tirent l'eau pendant la nuit pour la vendre en fûts le jour aux troupeaux en transhumance.

Cette étroite dépendance des troupeaux à l'abreuvement a pour conséquence que, pendant la saison sèche, certains secteurs sans points d'eau sont désertés alors qu'ils portent encore un pâturage appréciable, tandis que les zones où l'alimentation en eau est possible : forages, cours d'eau, zones de cultures, sont surpaturées.

Les conditions que nous venons de décrire s'appliquent particulièrement à toute la partie du Sénégal située au Nord de la Gambie.

Le contexte est moins rigoureux en Casanance où le troupeau est moins nombreux, le pâturage plus abondant et l'eau présente partout.

Cet état de liberté se répercute sur la reproduction. Les animaux se reproduisent à leur convenance et les mises-bas ont lieu en toute saison. Pratiquement, aucune sélection n'est pratiquée sur les reproducteurs, et quand par hasard un paysan pratique la castration, c'est généralement sans aucune méthode.

La production laitière est d'environ 1 à 2 litres par vache et par jour, la durée de la lactation étant de 5 à 6 mois. Si on rapproche ces chiffres du fait que les mises-bas sont espacées de 18 mois à 2 ans, il est bien évident que cette production est tout juste suffisante à assurer l'alimentation du veau. Pourtant les pasteurs se nourrissent en grande partie de lait. Dans certaines zones même, la disposition du lait sert à payer le berger. Ce ne peut être qu'au détriment du jeune bétail qui, réduit à brouter trop tôt et des aliments trop grossiers, grandit mal et lentement.

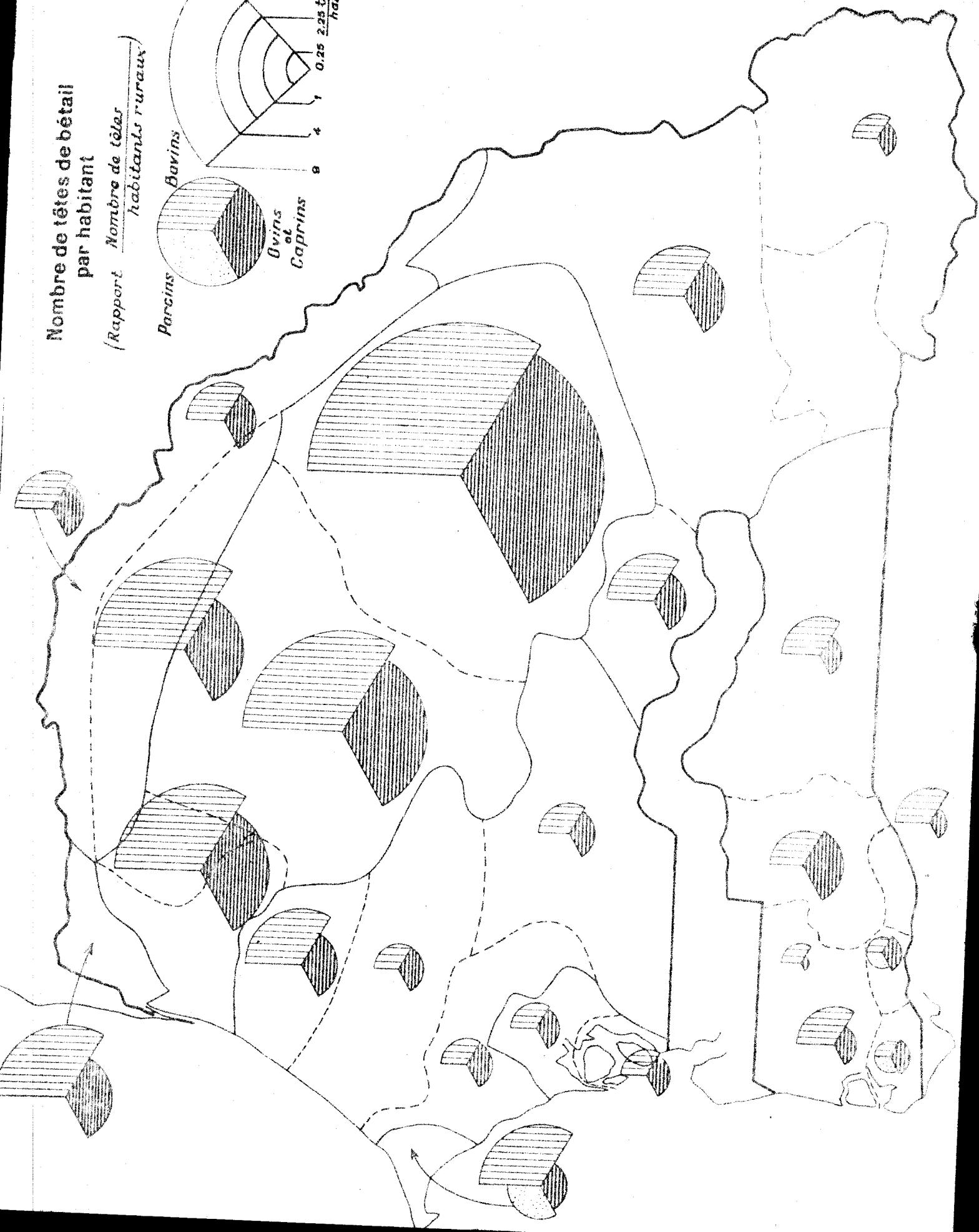
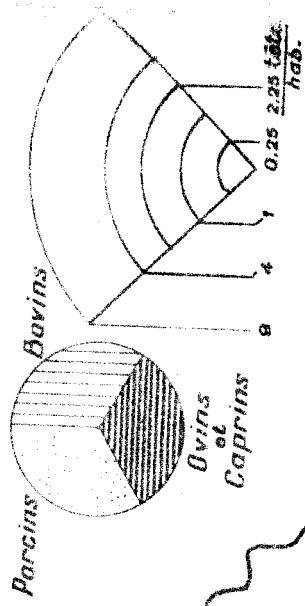
Enfin, un certain nombre de maladies graves : peste bovine, péripnemonie, charbons, piroplasmoses, trypanosomiases, etc ... existent à l'état endémique et nécessitent l'action constante des services vétérinaires. Tout en reconnaissant leur efficacité, il nous faut noter que le problème de la peste bovine, pour n'être pas résolu, constitue un frein au développement du troupeau, par l'impossibilité où il met le pays d'exporter son bétail bovin.

Telle est, dressée à grands traits la situation de l'élevage au Sénégal. Nous disons élevage car les conditions sont exactement les mêmes pour les ovins et caprins que pour les bovins. Les tableaux n° 21-22 et 23 en donnent une illustration assez fidèle pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y attarder. Nous remarquerons simplement que pour la plupart des facteurs, les possibilités sont meilleures que les actualités. Seules l'aptitude à la viande des ovins et caprins et l'aptitude au lait sont aussi généralement mauvaise sur les deux tableaux 21 et 22 (1). À noter aussi qu'il ne peut y avoir d'augmentation de la superficie des pâturages sur le Fleuve et en région arachidière,

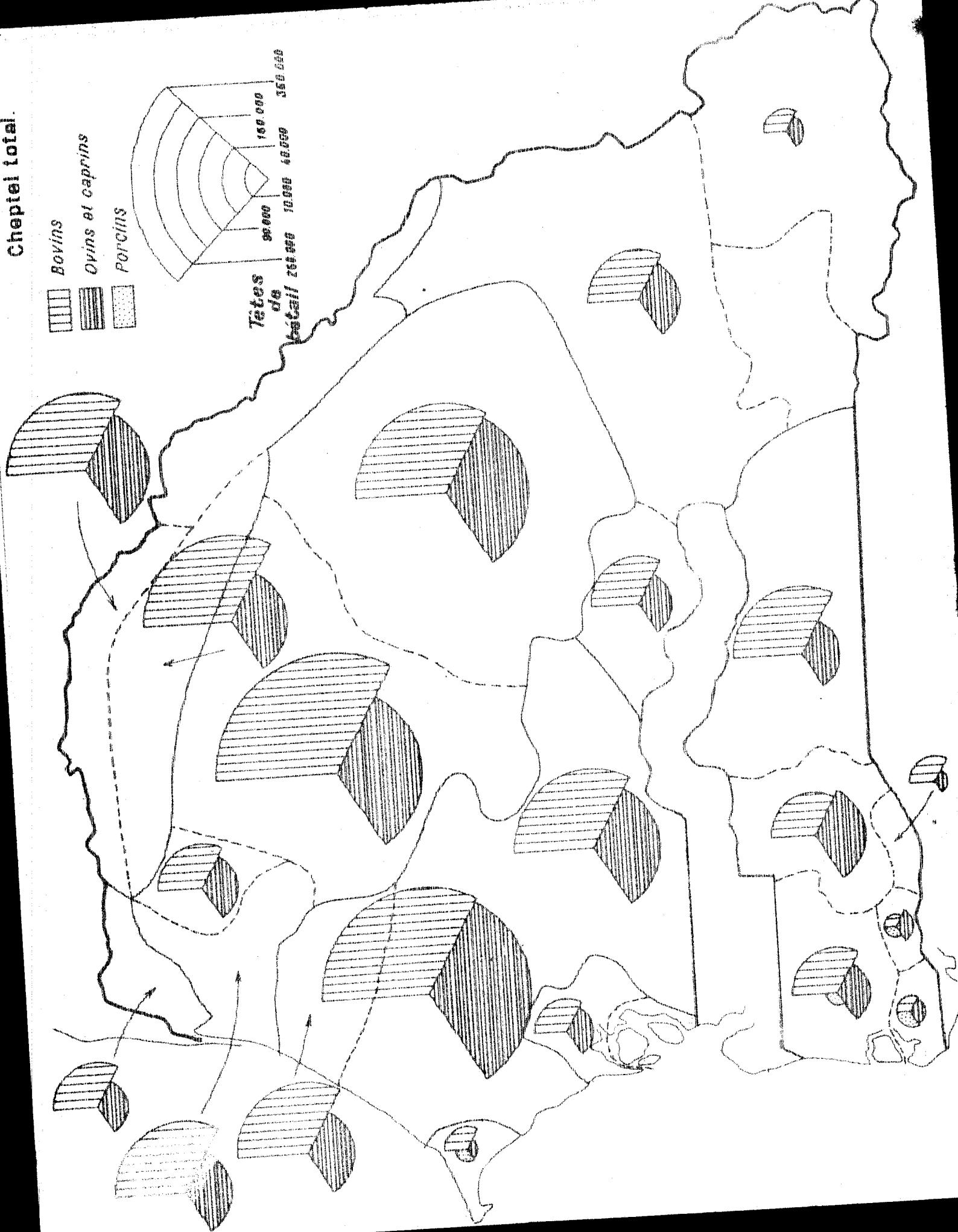
(1) Annexe graphique publiée en Juillet 1960

Nombre de têtes de bétail
par habitant

(Rapport Nombre de têtes
habitants ruraux)



Cheptel total.



Par contre, en dehors de la région Sylvo-pastorale, dans tout le reste du Sénégal, l'effectif animal par habitant est pratiquement partout inférieur à 1.

Nous avons fait avec la carte 27d un essai de rapprochement entre les surfaces cultivées et le nombre de têtes de bétail par habitant. Cette carte ne doit absolument pas être considérée comme représentative par rapport à un équilibre type. Et cela pour la double raison que les recherches sont encore à faire dans ce sens et que, dans un pays aussi varié que le Sénégal, il faudrait définir un équilibre par région ou presque. Néanmoins, cette carte conduit à une observation très intéressante, c'est que la surface cultivée par habitant subit de très faibles variations, alors que c'est le contraire pour l'effectif du troupeau. On peut estimer qu'au Nord de l'isohyète 900, la surface cultivée par habitant se tient aux environs de 1 avec comme extrêmes 0,30 à Podor et 1,84 en zone arachidière nord, tandis qu'au Sud de cet isohyète, elle est encore plus régulièrement de l'ordre de 0,50 ha à 0,70.

Au contraire le troupeau varie de 13 têtes par habitant dans le Ferlo Boudou à 0,12 en Basse Casanance.

Nous retrouvons une fois de plus la notion de constante de la surface cultivée qui constitue un impératif vital lié à la productivité de la région, tandis que le troupeau garde encore pour le Sénégalais, un caractère spéculatif.

L'élevage constitue donc pour le Sénégal une ressource d'autant plus importante qu'il représente la spéculation principale de régions qui occupent 50 % de son territoire. D'autre part, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler, l'équilibre entre l'agriculture et l'élevage est une des objectifs primordiaux, sinon le premier, du développement agricole du Sénégal.

Mais il faut pour cela qu'il devienne réellement un élevage. Il ne sert à rien de poursuivre des recherches en vue d'améliorer les qualités intrinsèques du bétail si les conditions dans lesquelles ce bétail doit être mis par la suite ne lui permettent pas de subsister convenablement. Il ne sert à rien non plus de s'efforcer d'inculquer à un paysan des principes qu'il sera matériellement dans l'impossibilité d'appliquer.

Il y a donc une action d'aménagement des régions ou des zones pastorales qu'il faudra mener en même temps qu'on poursuivra l'amélioration des races dans les stations et que l'on entreprendra la vulgarisation de méthodes simples pour commencer. Le milieu pastoral est un des moins accessibles du monde rural. Toute action le concernant est à longue échéance.

Avant de songer à améliorer le bétail en lui-même, il faut améliorer ses conditions d'existence et spécialement son alimentation. L'élément principal au Sénégal paraît être évidemment l'abreuvement.

Par contre, en dehors de la région Sylvo-pastorale, dans tout le reste du Sénégal, l'effectif animal par habitant est pratiquement partout inférieur à 1.

Nous avons fait avec la carte 27d un essai de rapprochement entre les surfaces cultivées et le nombre de têtes de bétail par habitant. Cette carte ne doit absolument pas être considérée comme représentative par rapport à un équilibre type. Et cela pour la double raison que les recherches sont encore à faire dans ce sens et que, dans un pays aussi varié que le Sénégal, il faudrait définir un équilibre par région ou presque. Néanmoins, cette carte conduit à une observation très intéressante, c'est que la surface cultivée par habitant subit de très faibles variations, alors que c'est le contraire pour l'effectif du troupeau. On peut estimer qu'au Nord de l'isohyète 900, la surface cultivée par habitant se tient aux environs de 1 avec comme extrêmes 0,30 à Podor et 1,84 en zone arachidière nord, tandis qu'au Sud de cet isohyète, elle est encore plus régulièrement de l'ordre de 0,50 ha à 0,70.

Au contraire le troupeau varie de 13 têtes par habitant dans le Ferlo Boundou à 0,12 en Basse Casamance.

Nous retrouvons une fois de plus la notion de constante de la surface cultivée qui constitue un impératif vital lié à la productivité de la région, tandis que le troupeau garde encore pour le Sénégalais, un caractère spéculatif.

L'élevage constitue donc pour le Sénégal une ressource d'autant plus importante qu'il représente la spéculation principale de régions qui occupent 50 % de son territoire. D'autre part, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler, l'équilibre entre l'agriculture et l'élevage est une des objectifs primordiaux, sinon le premier, du développement agricole du Sénégal.

Mais il faut pour cela qu'il devienne réellement un élevage. Il ne sert à rien de poursuivre des recherches en vue d'améliorer les qualités intrinsèques du bétail si les conditions dans lesquelles ce bétail doit être mis par la suite ne lui permettent pas de subsister convenablement. Il ne sert à rien non plus de s'efforcer d'inculquer à un paysan des principes qu'il sera matériellement dans l'impossibilité d'appliquer.

Il y a donc une action d'aménagement des régions ou des zones pastorales qu'il faudra mener en même temps qu'on poursuivra l'amélioration des races dans les stations et que l'on entreprendra la vulgarisation de méthodes simples pour commencer. Le milieu pastoral est un des moins accessibles du monde rural. Toute action le concernant est à longue échéance.

Avant de songer à améliorer le bétail en lui-même, il faut améliorer ses conditions d'existence et spécialement son alimentation. L'élément principal au Sénégal paraît être évidemment l'abreuvement.

Le zébu représente 65% du troupeau. Race de grand format, d'assez bonne aptitude à la viande, mauvaise laitière et peu apte au dressage, son amélioration est poursuivie à la station de Dara par sélection et alimentation.

Le diokhoré, d'un format intermédiaire entre le zébu et le n'dana, a gardé de ce dernier son aptitude au travail. Il constitue le boeuf de travail type de la région arachidière. Ses possibilités d'amélioration sont étudiées par la station de zootechnie du CRA de Bambe.

Nous ne parlerons pas davantage des recherches poursuivies à Dara et à Bambe. La manière dont elles sont conduites et les résultats obtenus font qu'il n'y a rien à ajouter.

Par contre, il est urgent de créer en Casamance, une station où l'on puisse entreprendre les mêmes études sur le n'dana, pour lequel il est réellement curieux qu'on n'ait jamais rien fait. Sa conformation et sa douceur en font un excellent boeuf de travail, quoique son format soit un peu petit; il a de plus l'incomparable avantage d'être trypanotolérant. Le développement de la culture attelée en Casamance est en grande partie subordonnée à ce qui sera fait pour l'amélioration du n'dana.

3-La production laitière

Toutes ces races ont une patitude laitière mauvaise et nous avons dit que la consommation humaine de lait se faisait au détriment de la croissance des jeunes et du développement du troupeau. Mais l'utilisation du lait par les pasteurs relève de l'autoconsommation et il est difficile de l'enrayer. Tout au plus peut-on espérer, par l'alimentation, améliorer la production laitière des vaches, et de ce fait, augmenter la quantité restée disponible pour les veaux. Mais on peut, par contre, agir sur la commercialisation du lait pour la freiner.

Cependant, la consommation de lait des villes augmente régulièrement à la fois par l'augmentation de la population et l'élévation du niveau de vie. En 1959, il a été importé 8.220 tonnes de produits laitiers (fromages non compris) pour une valeur de 796.700.000 Frs CFA.

Des chiffres de cette importance ne peuvent pas être négligés. Créer un élevage laitier dans la presqu'île du Cap-Vert et dans les Niayes, en équilibre avec le maraîchage, représente une spéculation très séduisante et qu'il conviendrait d'étudier.

Le manque d'aptitudes laitières des races locales interdit d'espérer arriver par leur sélection à une production réellement commercialisable.

Les essais de métissage des races locales avec des races européennes faits dans le passé ont été des échecs. Cette solution devra toujours

travaux de sélection de la race locale Diallonkhé ont permis d'obtenir un animal que sa conformation rend apte à être exporté pour la boucherie.

Etant donné que la peste bovine empêche le Sénégal d'exporter en vif ou en congéle le produit de son élevage bovin, il semble qu'en essai d'acclimation de ces noutons soudanais devrait être tenté au Sénégal et dans un endroit bien précis : la sous-zone nord Louga.

Cette sous-zone a une vocation pastorale à laquelle il faut absolument revenir. La nature du sol et la faible pluviométrie ne permettent pas d'attendre des cultures des résultats beaucoup plus satisfaisants que ceux observés ces dernières années. Ces faibles rendements se sont accompagnés d'un mouvement caractérisé d'émigration. Outre la partie cultivée, la sous-zone comprend le Sud-Est du Delta à vocation uniquement pastorale et où traditionnellement les bergers de Mauritanie amènent leurs troupeaux de noutons.

En faisant à cet endroit l'essai que nous proposons, et s'il réussit, on obtiendra le double résultat de restaurer économiquement une zone en voie d'abandon, et de procurer au pays un produit exportable ou, en tous cas, susceptible de remplacer sur le marché local la viande d'importation.

Un essai d'amélioration de l'élevage caprin a été entrepris par le CRA de Bambez avec l'acclimation des chèvres rousses de Maradi qui présentent un intérêt certain quant à la production laitière et à la valeur des peaux. Cette acclimatation paraît devoir réussir. L'expérimentation faite à Bambez même a donné de bons résultats. Un autre essai va être tenté à Dara dans un climat différent.

Si la réussite se confirme, la diffusion des géniteurs pourra être envisagée fin 1961. A noter que dans certains CER de la région de Diourbel des boucs de cette race, provenant de Bambez, se sont parfaitement acclimatés.

5-L'élevage équin

Il est pratiquement limité à la zone arachidière nord qui groupe 75 % de l'effectif équin du Sénégal.

Cette polarisation est due principalement à la présence du Centre d'Elevage de Dara dont l'activité est spécialement consacrée à la production. Production surtout de 1/2 sang à partir de la race locale et du pur sang anglais ou bien race locale et anglo-arabe. Les Sénégalais ne paraissent pas être intéressés par une race de trait léger. Il leur faut un cheval de luxe qui se rapproche de l'anglais. Le centre comporte une dizaine d'étalons et 50 juments environ. La monte est dirigée, l'élevage se fait in paddock avec complément de nourriture et abreuvement à volonté et aussi au parcours.

3-5 LES FORETS

Les 3.250.000 hectares classés par le Service des Eaux et Forêts se répartissent en :

- forêts classées proprement dites 1.750.000 ha
- réservés sylvo-pastorales 1.500.000 ha

Ainsi la superficie des forêts classées est à peu de chose près la même que celle des terres cultivées.

L'estimation de la production en est réunée dans le tableau ci-dessous, extrait du rapport annuel 1957 du Service des Eaux & Forêts (1).

Nature des productions	<u>Production directement utile</u>		Total
	contrôlée	usages	
Bois d'œuvre, 1 arbre = 1m ³	8.350 m ³	2.650 m ³	11.000 m ³
Rôniers en m ³ , 1 rônier = 0m ³ ,75	4.596 r.	1.404 r.	4.500 m ³
Bois de service en stère	4.000 st.	496.000 st.	500.000 st.
Bois de chauffage en stère	42.000 st.	2.958.000 st.	3.000.000 st.
Charbon de bois en tonnes, équivalent en stères : 1 q = 1 st.	16.176 t.	3.824 t.	200.000 st.
TOTAL BOIS : Grumes			15.500 m ³
	Divers		3.700.000 st.
Produits de cueillette en T. négligeable	4.000 t.	4.000 t.	
Gomme en t.	3.434 t.	8.566 t.	12.000 t.

(1) Les rapports postérieurs n'ont pas été publiés.

La recherche en vue de déterminer ou de sélectionner de nouvelles essences propres à être vulgarisées et répandues au Sénégal doit être poursuivie. Nous savons, par exemple, que les essais faits jusqu'ici sur les eucalyptus ont été négatifs. Pourtant les réalisations du Maroc dans le Gharb et de la Guinée portugaise permettent de se demander si la zone très humide créée par les boucles de la Gambie en bordure de la forêt classée de Kantora et jusqu'à Génoto ne serait pas favorable à des plantations d'eucalyptus susceptibles de produire en 7 ans des perches et éventuellement la matière première d'une industrie papetière.

Une possibilité de cet ordre mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'étudie.

Outre son bois, et le pâturage que le bétail trouve sous son couvert, la forêt sénégalaise fournit des produits de cueillette. Ces dernières sont de deux ordres :

1-Produits destinés à l'autoconsommation

Estimés à 4.000 T. ils entrent dans l'alimentation ou le petit artisanat traditionnel. La première catégorie est composée de feuilles (baobab, quinquiliba) de racines (vandah) et surtout du vin de palme qui, à lui seul, représente 2.000 T. Dans la deuxième, nous trouvons l'écorce de baobab, les gousses de gonakié, les feuilles de rônier. On peut y ajouter les bambous, dont l'utilisation artisanale s'apparente à la vannerie.

2-Autres produits

- les gommes

On trouve les gommiers au Sénégal au Nord du 15ème parallèle.

Les quantités de gommes récoltées entraînent des transactions particulièremment importantes pour la région intéressée où les ressources sont rares.

La gomme est fournie par des arbres de la famille des acacias. Il y en a deux qualités principales :

- la gomme arabique dure provenant de l'acacia sénégal ou vérek (98 % de la commercialisation) ;
- la gomme M'bepp provenant de sterculia setigera, utilisée pour l'alimentation locale.

Un certain nombre d'autres acacias fournissent une gomme friable bien moins appréciée et qui ne représente que 13 % de la production.

Dans les zones les moins intéressées (4 zones sur 25) moins de 40 % des concessions élèvent un minimum de deux espèces différentes (soit volaille et une sorte de petit bétail, soit deux espèces de petit bétail : moutons, chèvres - sous-zone du Ferlo Djoloff 23 % ; Sylvo-pastorale Ouest 14 % ; Pêcheurs : 23 % ; Iles : 30 %).

Par contre, dans 7 sous-zones, plus de 70 % des concessions pratiquent cet élevage : Tambacounda Ouest, Moyenne Casamance, Diola Ouest, Arachide Nord Mouride, Sud non Mouride : 70 % ; Sérère rizicole : 77 % ; Basse Casamance Sud orientale : 79 % ; Arachide Nord non Mouride : 83 % ; Diola Nord est : 94 %.

Ceci suffit à montrer que le petit élevage est possible partout. Mais les chiffres ne doivent pas faire illusion : si cet élevage est pratiqué par bon nombre de concessions, en fait, le nombre de bêtes est souvent très réduit ; d'autre part, il n'est pas exploité, sauf dans une faible mesure autour des centres, et l'autoconsommation elle-même n'a pas l'importance qu'elle pourrait avoir.

Le petit élevage est donc entravé :

- faute de marché,
- faute d'une sélection des meilleures espèces.

C'est ainsi que, par exemple, la production d'oeufs est très faible, que les oeufs sont souvent recueillis très tard et que seuls les enfants les consomment (vente insignifiante aux gens de passage).

3-La cueillette

La cueillette se pratique dans l'ensemble du pays, mais son importance varie avec la végétation et les activités de la zone.

On peut distinguer deux groupes de zones :

- les régions où la cueillette est seulement un apport alimentaire

C'est le cas de la majorité des zones ; les habitants se contentent de cueillir les herbes et les fruits susceptibles d'améliorer les repas (sauces surtout) et la cueillette subvient assez souvent, en hivernage, aux besoins de la soudure.

- les régions où la cueillette apporte un appoint plus important et un revenu monétaire ; ceci concerne :

- les Sérères (surtout rizicoles) où les femmes vendent les fruits de la cueillette, parfois en en confectionnant des gâteaux ;
- la Basse et la Moyenne Casamance au Sud du Fleuve et les îles où la récolte des régimes de palmistes, la fabrication d'huile par les femmes et la vente des palmistes constituent un revenu important ;

Pour les régions où la cueillette fournit déjà un appoint budgétaire aux habitants, il est nécessaire de commercialiser les produits. Ceci s'impose surtout pour la cire et le miel récoltés en Casamance, et dans une moindre mesure pour la gomme, dont la commercialisation est assurée mais devrait être mieux organisée (suppression des intermédiaires).

- il est difficile de savoir dans quelle mesure la pêche familiale peut être intensifiée ou étendue ; la Casamance offre des possibilités qui ne sont pas exploitées, particulièrement en Haute et Basse Casamance.
 - la chasse pourrait être intensifiée, surtout dans les zones giboyeuses de Casamance et des Iles. Mais elle est liée à l'ouverture d'un marché et exige qu'une plus grande part soit faite à la viande dans l'alimentation. Par ailleurs, elle peut prendre un peu partout la forme de lutte contre les prédateurs (phacochères et singes surtout) qui ravagent trop souvent les champs.
 - les activités para-artisanales pratiquées en saison morte prêtent plus difficilement à développement. Le filage de coton et le tressage de nattes ne peuvent avoir qu'un intérêt local et sont condamnées à disparaître peu à peu, à moins d'une organisation totalement nouvelle du marché et de conditions de production dans le cadre du développement artisanal,
- Les activités de service, par contre, peuvent subsister plus longtemps mais elles sont également appelées à disparaître.
- enfin, il faudra éviter de freiner les habitudes de construction des habitations par les ruraux par une planification venue du sommet de l'habitat rural, mais mettre à la disposition des CER, et par là des paysans, des moniteurs de travaux qui orienteront les améliorations de l'habitat rural.

2-LES ACTIVITÉS SECONDAIRES

Ce sont celles qui constituent une activité importante et différente de l'activité principale ; il en existe deux sortes :

- les activités secondaires permanentes :

- elles sont exercées tout au long de l'année ; ex. : les cultures vivrières pour un éleveur peulh du Ferlo.

Pour les régions où la cueillette fournit déjà un appoint budgétaire aux habitants, il est nécessaire de commercialiser les produits. Ceci s'impose surtout pour la cire et le miel récoltés en Casamance, et dans une moindre mesure pour la gomme, dont la commercialisation est assurée mais devrait être mieux organisée (suppression des intermédiaires).

- il est difficile de savoir dans quelle mesure la pêche familiale peut être intensifiée ou étendue ; la Casamance offre des possibilités qui ne sont pas exploitées, particulièrement en Haute et Basse Casamance.
 - la chasse pourrait être intensifiée, surtout dans les zones giboyeuses de Casamance et des Iles. Mais elle est liée à l'ouverture d'un marché et exige qu'une plus grande part soit faite à la viande dans l'alimentation. Par ailleurs, elle peut prendre un peu partout la forme de lutte contre les prédateurs (phacochères et singes surtout) qui ravagent trop souvent les champs.
 - les activités para-artisanales pratiquées en saison morte prêtent plus difficilement à développement. Le filage de coton et le tressage de nattes ne peuvent avoir qu'un intérêt local et sont condamnées à disparaître peu à peu, à moins d'une organisation totalement nouvelle du marché et de conditions de production dans le cadre du développement artisanal,
- Les activités de service, par contre, peuvent subsister plus longtemps mais elles sont également appelées à disparaître.
- enfin, il faudra éviter de freiner les habitudes de construction des habitations par les ruraux par une planification venue du sommet de l'habitat rural, mais mettre à la disposition des CER, et par là des paysans, des moniteurs de travaux qui orienteront les améliorations de l'habitat rural.

2-LES ACTIVITÉS SECONDAIRES

Ce sont celles qui constituent une activité importante et différente de l'activité principale ; il en existe deux sortes :

- les activités secondaires permanentes :

- elles sont exercées tout au long de l'année ; ex. : les cultures vivrières pour un éleveur peulh du Ferlo.

- le phénomène est inverse pour les habitants des îles qui savent exploiter au maximum les ressources dont ils disposent. Tous pratiquent la pêche et la culture, certains y ajoutent l'artisanat et le transport. Ces activités s'échelonnent au cours de l'année et témoignent du dynamisme et de la vitalité de la population.

2-Les activités secondaires saisonnières

Elles s'exercent rarement dans la zone elle-même et font l'objet de migrations saisonnières, soit vers les zones rurales, soit vers les villes :

- Migrations vers les zones rurales

• Les Navétanes et Firdous

Cette migration est générale pour l'Est et le Sud du pays, mais elle affecte aussi les groupes défavorisés du Nord et de l'Est de la région arachidière et quelques villages du Fleuve. Elle attire vers le Centre Sénégal un grand nombre de cultivateurs ainsi que de travailleurs, venus du Soudan, de la République de Guinée et de Guinée portugaise. Il s'agit du phénomène des navétanes et des firdous qui partent après leurs propres cultures, les premiers pour cultiver, les autres pour récolter et battre l'arachide.

Cette migration est une migration saisonnière dont la durée varie de 3 à 8 mois. On peut estimer qu'elle a touché, en 1958, 10 à 15.000 adultes sénégalais.

Elle constitue un apport important pour le budget des habitants, ainsi en Haute Casamance, elle représente 16 % du budget monétaire moyen, c'est-à-dire le second poste des revenus après la vente de l'arachide.

- les autres migrations saisonnières rurales

Elles sont minimes. On en distingue trois sortes :

- Les récolteurs de vin de palme, originaires de Basse et Moyenne Casamance. Ils travaillent surtout en Casamance, un peu dans les îles du Saloum, autour de Dakar et de Tivaouane ;
- Les "tresseurs de palissades", semi-artisans qui se déplacent dans la zone arachidière surtout, s'arrêtant dans tous les villages où ils peuvent trouver du travail. Ils sont peu nombreux ; il en est de même pour les Laobés, artisans du bois.
- L'immigration saisonnière naure, de l'ordre de 1 %, sur la région du Fleuve, qui s'étend de Matan au Sud du cercle de Podor. Les naures s'établissent en campements, auprès des

3-LES ACTIVITES RURALES SPECIALISEES

Elles concernent les travailleurs dont l'activité principale n'est ni l'agriculture, ni l'élevage et comprennent essentiellement les artisans, les pêcheurs et les commerçants.

1-L'artisanat

- Voir tableau n° 27 -

- Diversité des activités artisanales

- Le Fleuve (pays sarakolé et toucouleur), le Nord de la Basse Casamance et les Iles connaissent le plus grand développement des formes de l'artisanat

- Sur le Fleuve, l'on trouve forgerons, cordonniers, tisserands, tailleurs, maçons, bûcherons et parfois boulangers. Ceci est peut être dû au phénomène des castes, qui oblige chacun à se spécialiser dans la branche d'activité correspondant à sa caste. C'est aussi le signe d'une civilisation où les besoins sont plus différenciés.
- La population des Iles, en raison de son isolement, a dû faire face à toutes les nécessités que lui imposait cette situation. Les artisans des Iles sont sans doute parmi les plus habiles et les plus fins artisans du milieu rural sénégalais.
- Les zones les plus démunies d'artisans sont la zone Nord ouest non mouride, la Basse Casamance Nord, la Haute Casamance, puis l'ensemble de la zone arachidière, la Moyenne Casamance et quelques sous-zones Sylvo-pastorales. On peut donner à ces situations, les raisons suivantes :
 - pour l'ensemble de la zone arachidière, il semble que le grand nombre de marchés et de commerces ont réduit l'influence de l'artisanat (ceci est très net en ce qui concerne les forgerons et les tisserands). Les artisans ne vivent plus beaucoup dans les villages mais dans les centres, petits ou grands, où ils trouvent plus facilement du travail.
 - dans les autres régions, l'artisanat est médiocre car il tend à faire face aux besoins immédiats de la population, surtout en ce qui concerne l'agriculture. Les forgerons dominent dans ces zones, et leur rôle est de fabriquer et de réparer les outils agricoles.

Si le Sénégal oriental semble connaître un nombre d'artisans plus élevé, c'est qu'il a été tenu compte des tisserands qui, dans cette région, sont plus des tra-

• Les régions qui ont le plus de chance de voir leur artisanat non seulement survivre, mais surtout se transformer en une activité plus perfectionnée, sont ces mêmes régions où il est aujourd'hui profondément vivant : Fleuve, Casamance du Nord, Sérères des Iles.

• Dans le Nord de la Basse Casamance, une évolution s'est déjà produite ; les menuisiers, qui ne fabriquaient que des portes, font aujourd'hui également des sièges, des tables, parfois même des lits. Même si ces objets sont rudimentaires ils satisfont les besoins de confort de la population (les magasins de meubles mettront un certain temps avant de créer des succursales en brousse). Dans les Iles du Saloum, le travail des menuisiers est soigné ; les lits fabriqués copient les modèles des centres.

La transformation des bûcherons laobés en menuisiers est beaucoup plus problématique, ainsi que la transformation (possible par ailleurs) des forgerons en mécaniciens ; (il faut remarquer pourtant qu'un certain nombre de forgerons avaient déjà évolué, passant du stade de la fabrication d'outils agricoles à celle des fusils, mais l'apparition d'instruments agricoles perfectionnés risque de leur être fatale).

• Les tailleurs sont eux aussi entrés dans le cycle d'évolution. Ils possèdent tous une machine à coudre, et comme cet instrument n'est pas encore répandu chez les particuliers, ils jouent un grand rôle dans le milieu rural. Cependant, quand la machine à coudre sera davantage répandue, ils devront évoluer une fois encore et se tourner vers un travail très fini.

• Les tisserands toucouleurs ont évolué. Alors que le pagne était peu à peu remplacé par le tissu imprimé, ils se sont tournés vers la fabrication de pagnes soignés, ayant une valeur commerciale différente de celle du tissu imprimé.

Les deux problèmes les plus importants de la pêche sur le Sénégal sont :

- la commercialisation du poisson qui demande à être organisée,
- l'importation d'outillage : pirogues et filets, qu'il est difficile de se procurer sur place.

La mise en place de coopératives de pêche semble possible et l'encadrement coutumier peut être utilisé et remplacé par cette forme moderne. Un circuit de commercialisation organisé peut amener une plus grande exploitation de la pêche, et sur ce point, une étude sur la productivité piscicole du Fleuve est indispensable.

- En Basse Casamance

La Casamance est insuffisamment exploitée au point de vue de la pêche. Elle est presque uniquement familiale et la grande pêche est pratiquée surtout à Goudomp, qui en est le principal centre, en bordure du pays balante.

Cette pêche est pratiquée par des étrangers au pays, mais de plus en plus ils emploient des habitants de la région et Goudomp est un centre d'attraction pour la zone.

Elle n'a lieu qu'une partie de l'année (saison sèche), le long de la Casamance vers Adéane et le long du Songrougrou.

La pêche est surtout faite à la ligne de fond et au filet, et certains patrons-pêcheurs possèdent de grandes pirogues munies de moteurs.

Le poisson est en partie acheminé, frais, sur les marchés des centres voisins (Ziguinchor principalement), en partie séché sur place par des commerçants qui y apportent le plus grand soin.

Là encore, une étude sur les possibilités piscicoles de la Casamance se révèle nécessaire. Par ailleurs, l'organisation des pêcheurs en coopérative et l'organisation d'un circuit commercial régulier doivent favoriser le développement de la pêche, et surtout intéresser les populations autochtones à ces activités. Il est souhaitable que la pêche soit le fait des riverains et non pas seulement d'ethnies étrangères plus orientées vers la pêche.

- Dans les Iles

Dans les îles, la pêche est l'activité essentielle des habitants. Elle se pratique de manière différente chez les Socès et chez les Niominkas, qui s'y livrent d'une façon plus organisée et sur une plus grande échelle.

3-Les commerçants

- Voir tableau n° 28 - (1)

Le "commerçant proprement dit possédant une boutique bien achalandée est assez rare en brousse, mais le commerce s'effectue par toute une série d'intermédiaires plus ou moins importants.

- au niveau le plus bas, il s'agit de "vendeurs d'occasion" qui achètent une certaine quantité de produits, selon leurs possibilités, pour les revendre au village.

En zone arachidière, un villageois qui a réuni une somme importante grâce à la vente de l'arachide dépose son argent chez un gros commerçant qui lui fournit des marchandises : le paysan les revend au village, et le bénéfice de la vente est partagé entre les deux parties.

- les colporteurs jouent un grand rôle dans le monde rural. Là où il n'existe aucun commerce, ils sont les seuls à apporter au village les produits nécessaires.

A part les zones les plus abandonnées de Kédougou et du Boudou, ou les très petits villages de la Haute Casamance, la majorité des villages du Sénégal reçoivent leur visite.

- les "tabliers" qui sont fixés dans un village mais ne vendent que quelques produits d'usage courant, au détail : cola, sucre, biscuits, bonbons etc ...

- les commerçants fixes avec un minimum d'équipement et une boutique capable de ravitailler la population du village et des villages voisins. Ce sont généralement des cultivateurs plus aisés qui ont pu faire une mise de fonds plus importante au départ. Dans l'ensemble ils continuent à cultiver mais certains ont déjà abandonné la culture pour se livrer uniquement au commerce. La taille de ce commerce varie avec les régions, les besoins des habitants et l'importance du village.

- enfin, les escales et les points de traite importants regroupent un grand nombre de commerçants, dont une partie est constituée par des Libano-Syriens.

- en zone arachidière, entre ces deux dernières catégories se situent les représentants des traitants, dont l'activité se limite à la période de la traite ; à cette époque ils pratiquent le commerce de façon importante, achetant l'arachide et vendant les produits de toutes sortes nécessaires aux cultivateurs.

Rôle économique des commerçants

Dès qu'un village atteint une certaine taille (variable selon les zones - et que les habitants disposent d'un peu d'argent, s'établit

(1) annexe graphique publiée en Juillet 1960.

3-7 LES FACTEURS CLES : LES ECHANGES INTERNES ET L'ENCADREMENT

Ayant examiné la situation actuelle de l'utilisation des ressources en milieu rural et les possibilités qui sont offertes au développement agricole, il convient d'étudier dans quelles conditions économiques s'effectuent les activités rurales actuelles.

Si l'on s'attache à l'essentiel, deux faits sont à souligner :

- les échanges internes sont presque nuls ;
- le niveau technique et l'esprit d'initiative sont faibles.

Ces deux constatations dont l'influence dans chacun des domaines de la vie rurale est apparu tout au long de l'analyse, n'expliquent pas à elles seules la situation précaire du monde rural mais elles sont sous-jacentes à tous ces problèmes, car elles sont à la fois :

- cause du non-développement de certaines régions isolées (Fleuve, Sénégal oriental) ou de certains secteurs de la vie rurale (artisanat, commerce privé autochtone).
- cause du déséquilibre vivrier (des régions arachidières surtout) avec ses deux séquelles principales : période de sous-alimentation, endettement permanent qui s'accompagne de la dépendance totale du paysan par rapport au traitant.
- cause du sous-développement agricole de régions naturellement riches, comme la Casamance, dont aucun produit (hormis l'arachide et un peu de poisson) n'est commercialisé hors de la région même.
- effet du monopole d'intérêt accordé à l'arachide, à l'intérieur d'une économie désintégrée et ordonnée par priorité aux besoins du pays dominant et non à la satisfaction des besoins locaux et à la judicieuse utilisation des ressources locales.
- signe de la non-utilisation des complémentarités régionales, en particulier des complémentarités à exploiter entre les régions sahéliennes du nord et les régions subguinéennes.
- signe du retard technique considérable du paysannat sénégalais, retard qu'il faudra combler rapidement si l'on désire réussir le développement agricole et aussi industriel du pays.

4-Sauf dans la région arachidière et la région maritime, l'auto-consommation reste de règle générale

Les revenus monétaires représentent une part toujours inférieure à l'autoconsommation. Cette part de revenu monétaire provient :

- en Casamance, de l'arachide, des migrations de travailleurs,
- en Moyenne Casamance, du poisson,
- en Basse Casamance, des palmistes,
- sur le Fleuve, des émigrants, du poisson et un peu du mil,
- dans le Sénégal oriental, cette part est très faible (un peu de mil et d'arachide sont vendus, souvent dans de mauvaises conditions, parce que vendus à la récolte),
- dans la région sylvo-pastorale, du bétail.

5-Dans la région arachidière, la nonétarisation de l'économie est beaucoup plus forte. Dans certains villages de la région de Diourbel, par exemple, l'autoconsommation représente moins de 30 % du revenu global.

Non seulement l'arachide constitue un apport monétaire, mais le mil est vendu, pour une part importante, dès la récolte.

Comme la production vivrière est insuffisante pour assurer l'autoconsommation durant toute l'année, ces ventes prématurées viennent aggraver le niveau d'endettement du paysan.

6-L'endettement est un phénomène général dans les régions où l'arachide constitue l'apport principal de l'économie agricole.

Quoiqu'il soit assez difficile d'apprécier exactement ce niveau il est possible, par contre, de connaître la proportion de ménages endettés en période de soudure : l'endettement dure en effet le plus souvent de Mai à Novembre, et rares sont les paysans dont les dettes couvrent plus d'une année de production.

- plus de 60 % des chefs de ménage interrogés étaient endettés durant la saison de soudure 1959, dans la région arachidière, la zone ouest (Ouolofs) sylvo-pastorale et chez les Mandingues de Moyenne Casamance.
- de 20 à 30 % en Basse Casamance nord.
- l'endettement est très peu élevé dans les zones où la commercialisation de produits agricoles est faible ; il touche moins de 10 % des ménages du Fleuve, du reste de la région sylvo-pastorale, du Sénégal oriental, du reste de la Casamance.

Les mobiles du comportement économique sont l'équilibre alimentaire en autarcie et la thésaurisation du bétail (et parfois du riz) pour le prestige social (Sénégal oriental, Région sylvo-pastorale, Basse Casamance Sud). Ceci durera tant que les échanges nonétaires ne seront pas introduits.

- dans les régions mixtes, une épargne peut, dans certaines conditions, être dégagée : elle est, en effet possible si l'équilibre vivrier est maintenu et permet la suffisance de l'auto-consommation, et si les productions "nonétaires" (arachide, palmistes) s'écoulent à des taux favorables, ou si les apports des émigrants sont importants (Basse Casamance Nord, Iles).

2-NIVEAU TECHNIQUE ET ESPRIT D'INITIATIVE DU PAYSAN

Un chapitre (1-7) est consacré à l'étude de l'influence des facteurs humains dans le développement ; l'on ne s'étendra pas ici sur leur rôle, mais il convient de ne pas terminer cette analyse sur l'économie rurale sans insister sur la révolution des méthodes et des esprits, conditions indispensables de tout développement.

Le fait essentiel, celui qui pèse le plus lourdement sur le développement, est la faiblesse du niveau technique et le manque d'esprit d'initiative du monde rural qu'il va falloir mobiliser. Et il va falloir le mobiliser, non comme dans d'autres pays, pour des actions de grande envergure, où les hommes sont réunis par milliers, en une concentration qui rend plus facile l'encadrement.

1-L'encadrement

Au Sénégal, il va falloir encadrer 2 millions de paysans pour leur faire tirer le meilleur parti de 2 millions d'hectares, dans des conditions de milieu et de technique où il va falloir un moniteur au moins pour 2000 habitants, et un C.E.R. pour 6 ou 10.000 hectares : soit au départ 200 à 250 C.E.R. et 1.000 moniteurs.

Il faudra veiller à l'application sur plus d'un million et demi d'hectares de méthodes apparemment simples : engrais, semences, rotations, façons culturales. C'est une tâche colossale. D'autant plus colossale qu'elle ne sera pas glorieuse. En effet, elle semblera le prolongement et l'intensification d'une routine dont les agents des services agricoles ont depuis longtemps entendu parler.

Partie I

CHAPITRE 4

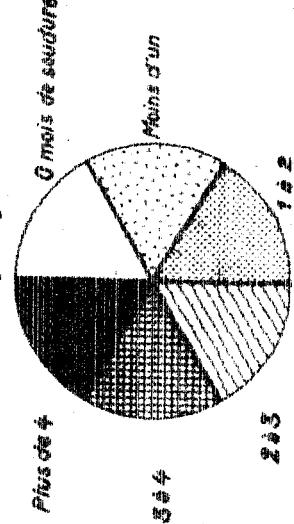
ALIMENTATION ET SANTE

4-1 La situation de l'alimentation.

4-2 La situation de la santé.

Importance de la couture

% des ménages ayant :



Cercle total : 100% de ménages

- L'autre carte, par contre, montre la répartition durant l'année des mois de soudure pour les ménages qui la subissent :

Trois types de soudure différents sont à observer :

- la soudure du type Vallée du Sénégal qui dure presque toute l'année avec deux pointes, l'une faible en Février-Mars, l'autre forte de Juin à Novembre : la production est très insuffisante pour couvrir les besoins, mais la culture de oualo permet de nouveaux apports en Avril-Mai.
- la soudure des zones arachidières nord et sud et de la zone sylvo-pastorale ouest : l'insuffisance des réserves vivrières due parfois à la vente des récoltes vivrières se fait sentir 8 mois sur 12 pour certains ménages et très fortement pour tous de Juillet à Novembre.
- la soudure du type Casamance (qui est aussi celle des Séères et du Sénégal oriental) qui dure 3 à 4 mois (Août à Novembre) : les réserves vivrières existent mais ne suffisent pas pour certains ménages à couvrir les besoins durant toute l'année.

Faut-il en conclure que les régions arachidières et de la Vallée ont une diète moins bonne que les autres : nous ne pensons qu'une telle conclusion puisse être tirée, en particulier pour la région Arachidière où le paysan peut, en achetant le plus souvent à crédit, obtenir les vivres dont il a besoin.

Cependant, la période de soudure traduit une insuffisance de la production vivrière, d'autant plus grave pour l'alimentation, dans les zones où la monétarisation de l'économie est faible, car il y est plus difficile de s'approvisionner à crédit; grave, quant au comportement économique, pour les zones fortement monétarisées car elle se traduit par endettement, usure et baisse générale des niveaux de vie.

Les moyens employés pour trouver des aliments durant cette période varient suivant les zones et seront présentés ci-dessous.

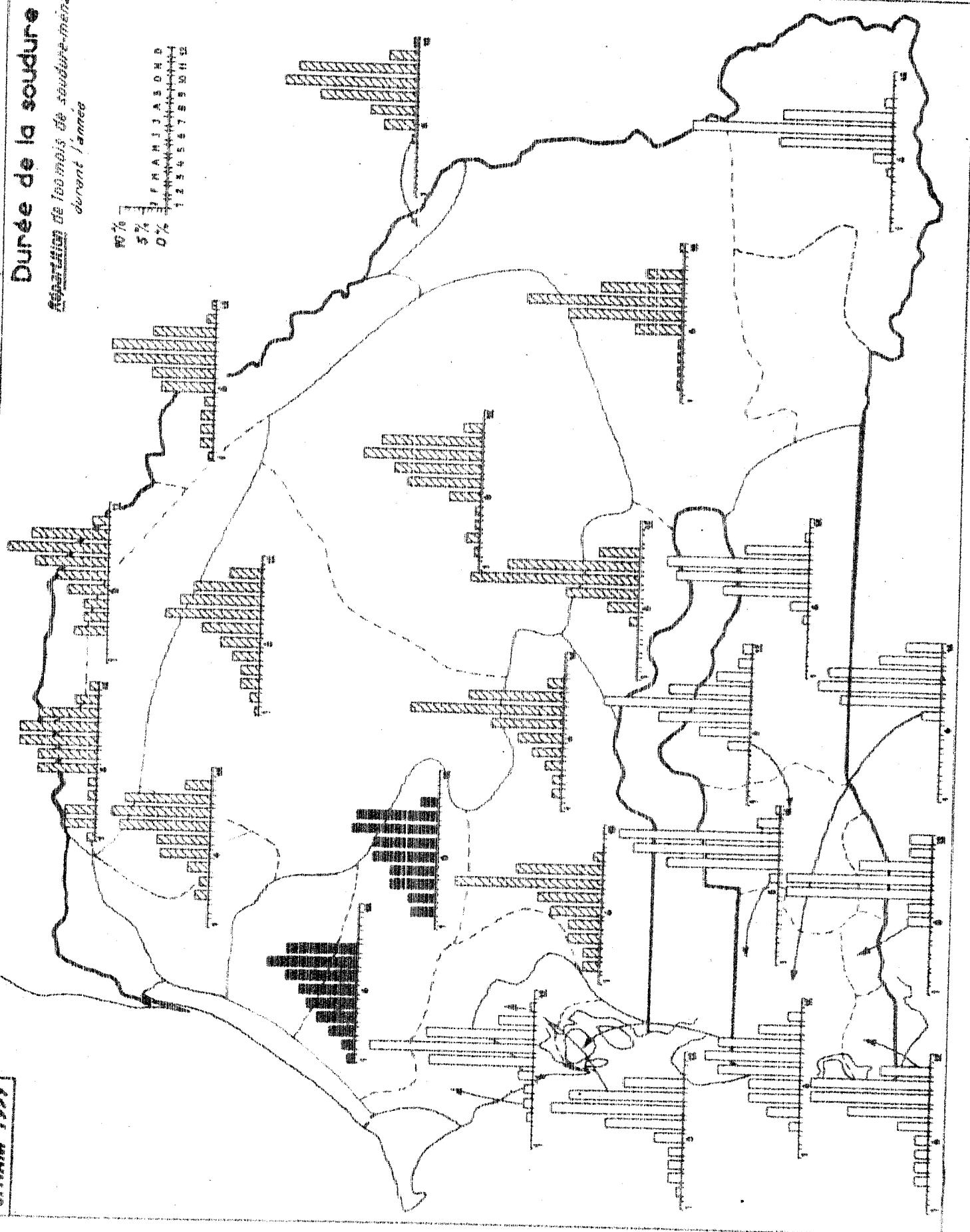
2-La ration alimentaire est souvent qualitativement mal équilibrée

La ration est riche en aliments "énergétiques" (céréales, racines et tubercules, graisses, etc ...) elle est pauvre en aliments "nobles". On désigne ainsi les aliments indispensables pour assurer une croissance satisfaisante des enfants et des adolescents, indispensables à tout âge pour assurer la protection contre l'usure et contre les agressions.

Durée de la soudure

Graphique de l'emploi de soudure métallique
durant l'année

70 %
5 %
0 %
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



- Fort heureusement le poisson est un aliment très apprécié : il semble que la consommation du poisson ait beaucoup augmenté durant les dernières années et soit encore appelée à un important développement. Au cours des 10 dernières années les apports de la pêche maritime artisanale ont progressé de façon spectaculaire :

- 19.500	tonnes en 1950
- 29.300	" 1954
- 45.000	" 1958
- 63.100	" 1959

Cependant, dans la majorité des zones le poisson n'est pas encore consommé tous les jours par toute la population.

- L'apport de protides végétaux par les légumes secs n'est pas négligeable mais pourrait être beaucoup plus important.
- Enfin, partout la consommation de fruits et légumes verts existe, mais est le plus souvent fourni par la cueillette de plantes et fruits sauvages et ne constitue pas un appoint régulier. Le potager de tapade pourrait partout être très amélioré.

3-Les habitudes alimentaires sont en cours de modification

- La base de l'alimentation reste les céréales et leur complément normal, les sauces ; mais il est très important de noter que dans toutes les zones (et pas seulement dans les régions de la Casamance où il est produit) le riz est utilisé par tous les ménages ; sans avoir encore détrôné le mil qui reste la nourriture de base des 9/10 de la population rurale, le riz apparaît de plus en plus l'aliment noble par son goût et par l'avantage, pour la femme, de ne pas exiger une préparation aussi pénible que le mil.

On peut prévoir que la consommation de riz tendra à augmenter durant les prochaines années ; mais la production du riz est subordonnée à des aménagements telle qu'une expansion importante de cette production ne peut pas intervenir avant quelques années... D'ici là, il serait nécessaire de freiner le goût pour le riz et prioritairement de porter les efforts sur la commercialisation du mil, ainsi que, en certaines zones, du maïs.

- Il faut noter également la consommation de pain et de biscuits. Les biscuits sont utilisés dans tout le pays et dans tous les villages ; le pain se fabrique dans les plus petites escales.

- Habitudes alimentaires et l'équilibre de la ration

L'association céréale plus aliment riche en protides (c'est-à-dire lait caillé ou poisson) est un usage excellent. Le poisson est consommé surtout en saison sèche, tandis que le lait est abondant en hivernage.

Les graisses utilisées dans cette région sont le beurre (surtout en hivernage) l'huile d'arachide (achetée dans le commerce) le karité, l'huile de poisson.

Les sauces sont variées ; la présence de poisson, de feuilles vertes (de niébé ou d'autres plantes) parfois d'arachide ou de bœuf, donnent à des sauces une place importante dans l'alimentation.

Il faut rappeler la très faible consommation de viande, d'oeufs et de volaille et souligner l'importante consommation de cola et de thé.

- Période de soudure

La période dite "de soudure" est comprise entre Juin et Octobre et pour la majorité des familles dure moins de 3 mois. L'utilisation des graines de bœuf mélangées au cous-cous de mil, permet de prolonger un peu les réserves en ce produit.

A partir du milieu du cercle de Podor et surtout à partir de N'Dioum, il existe une 2ème période de soudure moins importante, en Janvier, Février, Mars, c'est-à-dire lorsque la récolte de sorgho de décrue n'est pas encore faite.

La durée de la période de soudure n'est pas exactement liée à la production de céréales. Alors qu'en zone sarakolé la totalité de la récolte est mise en greniers, en zone toucouleur, au contraire, une part importante est vendue au moment de la récolte à des commerçants qui la rétrocèdent au prix fort à la soudure.

Une organisation de la commercialisation atténuerait considérablement ces fluctuations.

L'alimentation durant cette période de soudure est assurée par des achats (surtout de mil, accessoirement de maïs et de riz). L'argent nécessaire provient des envois faits par les parents travaillant dans les villes ou de la vente d'une bête.

- Economie alimentaire de la région du Fleuve

Les surfaces cultivées, par rapport au nombre d'habitants, sont faibles et la production est nettement insuffisante. Une partie des céréales doit être achetée, riz et même mil.

- Habitudes alimentaires - Equilibre de la ration

Il faut distinguer, en particulier pour le Ferlo Djoloff, les habitudes alimentaires des Peulhs de celles des Ouolofs.

- Les Peulhs font souvent un seul repas par jour, le soir. Le matin ils prennent du thé, ou du lait frais (souvent réservé aux enfants).

Le cous-cous, le diéri, ou le niéri-kossam consommés le soir, sont habituellement additionnés de lait. Ce dernier tient une place très importante dans la ration alimentaire tout particulièrement en hivernage. Le troc et la vente du lait permettent aux femmes de se procurer le mil, le riz, les niébés ou l'arachide.

- Les Ouolofs font habituellement (sauf impossibilité) un repas midi et soir. A midi ils peuvent consommer le niéri-kossam ou le carao, ou le riz au poisson ; le repas du soir est le plus souvent constitué par le cous-cous de mil. Contrairement aux Peulhs qui utilisent peu de sauces mais beaucoup de lait (frais ou caillé), les Ouolofs apprécient les sauces variant dans leur composition d'un jour à l'autre, et pouvant contenir du poisson sec, de l'arachide sous diverses formes, des haricots-niébés, des tomates-cerises, feuilles ou calices d'oseille de Guinée, etc ... Ces sauces représentent un apport intéressant de protides (poisson, niébé, arachide) et d'éléments minéraux.

- Période de soudure

La période de soudure est relativement peu marquée pour les Peulhs : l'hivernage limite les possibilités de vente ou de troc du lait et du beurre. Dans certains villages, la soudure est assurée grâce à la consommation presque exclusive du lait. Par contre, les difficultés de soudure sont très fortes pour les Ouolofs, qui n'ont pas les ressources de l'élevage.

- Economie alimentaire de la région

Le rendement en mil étant médiocre, il faut acheter à l'extérieur une certaine quantité de céréales (mil, riz, pain et biscuits). Le problème est faussé par l'importance relative des ventes à la récolte. En réalité, dans bien des villages, la production de mil est auto-suffisante.

Le bétail est mal utilisé, et ceci constitue sans doute la caractéristique majeure de cette région. Lorsque la conception de l'élevage se modifiera, lorsque le bétail sera utilisé de façon plus rationnelle, cette région qui, actuellement, participe peu à la vie économique du pays, pourra y jouer un rôle plus important et en même temps elle augmentera ses ressources. Mais ce ne sera possible que moyennant un assainissement de la commercialisation.

- Habitudes alimentaires - Equilibre nutritionnel de la ration

Il est impossible de schématiser les habitudes alimentaires du Sénégal oriental, car de nombreuses ethnies s'y trouvent représentées (Peulhs, Toucouleurs, Bambaras, Sarakolé, Malinkés, Bassaris, etc ...)

L'alimentation est à base de céréales, mil principalement. Mais les tubercules, manioc et igname, y font leur apparition. On sait que ceux-ci ont du point de vue nutritionnel le grave inconvénient d'être très pauvres en protéines (manioc 1,8 % de protéines, igname 2,4 % alors que les céréales contiennent en moyenne 10 % de protéines) mais ici, ces tubercules ne sont que des aliments d'appoint ; leur défaut est donc moins grave que dans les pays où ils contiennent la base de l'alimentation.

Il y aurait intérêt à développer la culture des légumes secs. De même que les cultures maraîchères et fruitières qui trouvent sur les bords de la Gambie, de la Falémé et des marigots en général, des conditions très favorables. Mais la population est très peu nombreuse et peu touchée par le progrès.

- Période de soudure

Le fait que l'alimentation de cette région comporte un éventail assez varié de produits différents et que les apports cueillette et chasse soient importants, restreint la période de soudure, sauf années déficitaires ; ceci est heureux car les inconvénients en seraient plus graves qu'ailleurs, étant donné le peu d'importance (sauf dans la zone Tambacounda Ouest) de cultures industrielles servant de matière d'échange ou de crédit pour se procurer les aliments nécessaires pour la soudure.

- Economie alimentaire

La production de céréales est un peu insuffisante (sauf peut-être pour le maïs). Il est nécessaire d'acheter à l'extérieur du mil et du riz. Pourtant il est possible d'étendre ces cultures. Certains villages du bord de la Gambie font deux récoltes par an (hivernage et décrue).

Le cheptel est peu abondant et en très mauvais état, surtout dans la zone de Kédougou, ce qui restreint les disponibilités en lait et viande. Les œufs et la volaille ne représentent qu'un faible apport, le petit élevage familial est à encourager.

Rappelons l'importance relative des ressources apportées par la chasse, la pêche et la cueillette.

chide, de l'huile de palme, de l'oseille, des feuilles de baobab, etc... Viande ou poisson quelquefois sont également consommés. Ces sauces jouent un rôle important dans l'équilibre nutritionnel de la ration.

Il faut signaler l'importante consommation de cola.

- Période de soudure

Elle est peu importante et très peu étendue. En effet, pendant les mois d'Août, Septembre, Octobre, la population consomme du maïs, un peu de mil ou de fonio disponible, du lait, des ignames, divers produits de cueillette.

- Economie alimentaire de la Haute Casamance

L'alimentation de cette région est assez satisfaisante du fait de l'existence d'un élevage assez abondant à côté d'une agriculture relativement diversifiée.

Mais il faut regretter que l'élevage ne soit pas mieux exploité, car si les Peulhs utilisent le lait, ils consomment fort peu de viande malgré l'importance de leur troupeau, dont par ailleurs, la commercialisation est extrêmement faible.

- Moyenne Casamance

- Ressources alimentaires

- Deux céréales sont largement utilisées : le mil et le riz, celui-ci occupant la place la plus importante dans la composition des repas de Novembre à Mars, sauf dans la sous-zone toucouleur où il n'est mangé qu'un ou deux mois par an ; la consommation de fonio et de maïs est beaucoup moins importante. Celle du manioc est nettement plus fréquente qu'en Haute-Casamance.

- Le poisson frais est disponible toute l'année. Poisson et laitages constituent les deux aliments d'origine animale abondamment consommés, la viande l'est beaucoup moins, mais il faut préciser que le lait est consommé par les Balantes et les Toucouleurs, fort peu par les Mandingues. La chasse est pratiquée par les Balantes animistes et les Toucouleurs.

- Basse Casamance

Les sous-zones présentent des caractéristiques différentes :

• La sous-zone "diola nord-est"

Les terres et le peuplement sont proches de ceux de la Moyenne Casamance, 2 céréales sont consommées en quantités comparables : le mil et le riz. La production de riz ne couvre pas les besoins de consommation et une certaine quantité de riz est achetée à l'extérieur.

Légumes secs, légumes frais, fruits, produits sont largement utilisés. Un peu de manioc constitue un aliment d'appoint de Juin à Octobre.

La consommation de poisson frais est importante, celle de poisson sec aussi, mais à un degré moindre. Forte consommation de lait et laitages ; enfin, la viande, la volaille, les œufs paraissent plus fréquemment consommés en cette sous-zone que dans les diverses autres régions du Sénégal.

Il faut signaler aussi une consommation appréciable de vin de palme (moins cependant que dans les sous-zones sud de la Basse Casamance).

La période de soudure porte sur les mois d'Août-Septembre-Octobre, elle n'est pas très sévère.

• La sous-zone diola nord-ouest

Zone de riziculture. Le riz est l'aliment de base, l'aliment quotidien. La consommation de mil est très faible. On peut mentionner aussi une importante consommation de poisson, contrairement à la viande qui apparaît beaucoup moins souvent dans les repas que dans la sous-zone nord-est.

La consommation de légumes secs est minime, mais celle de légumes frais et fruits est très importante.

Vin de palme et vin rouge sont, pour un plus petit nombre, consommés ainsi que la cola.

Dernier fait, il semble que cette sous-zone soit celle où l'on consomme le plus fréquemment des œufs et de la volaille.

Le troc est pratiqué partout mais est surtout important dans la sous-zone ouest et surtout dans les îles où il est le seul mode de transaction connu : riz ou mil contre du bétail, contre des journées de travail ou contre des outils ; l'impôt lui-même est payé en mil.

En zones sud : la production arachidière étant beaucoup plus faible les ventes portent sur le poisson frais et sec, les palnistes et l'huile de palme, les légumes. Aucune vente de riz qui, par contre, est l'élément de base du troc : contre bétail, contre poisson, lait, outils, vin de palme et même contre du fumier. Le vin de palme est aussi matière de troc.

5-LA REGION ARACHIDIÈRE ET LES FRANGES MARITIMES

Les quatre zones définies à l'intérieur de cette région peuvent, sur le plan de l'alimentation et de la nutrition, être étudiées ensemble, car elles ne présentent pas entre elles de différences majeures.

- Consommation alimentaire

- Le mil constitue la base de l'alimentation. Une très petite production de nefs existe dans le Saloum oriental ; le riz est cultivé en certains fonds humides et particulièrement dans la sous-zone sèrère, dite rizicole, mais la production est insignifiante par rapport à la consommation. La plus grande partie du riz utilisé provient d'importations. A ces céréales, il faut ajouter le pain, la farine et les biscuits ; dans les zones étudiées la consommation de pain n'est pas très développée mais semble devoir augmenter rapidement dans les années à venir.

Le manioc tient une place importante dans l'alimentation surtout de Juillet à Novembre et surtout dans la zone arachidière nord.

- Les protides d'origine animale sont fournis essentiellement par le poisson sec, puis, par les laitages. La consommation de poisson, surtout à l'état frais, varie beaucoup suivant la proximité ou l'éloignement de la mer et suivant la position de chaque village par rapport aux voies de communication.
- Le vin de palme est utilisé dans la zone sèrère rizicole ; la cola est consommée par tous.
- La consommation de légumes secs est répartie sur toute l'année. Assez riche apport en légumes frais et fruits surtout dans les secteurs non mourides. Encore devons-nous noter une évolution récente en zone mouride où on voit se créer et se multiplier les jardins et les vergers.

Le fait que cette région est bordée à l'Est par les Niayes est, à ce sujet, un autre facteur favorable.

Une autre culture en expansion dans la région est le manioc qui constitue à la fois une ressource alimentaire pour le producteur et ce que l'on a convenu d'appeler sa "tirelire". Les paysans ont, en effet, coutume d'arracher de temps en temps une petite quantité de manioc et de l'apporter au marché pour subvenir à leurs achats.

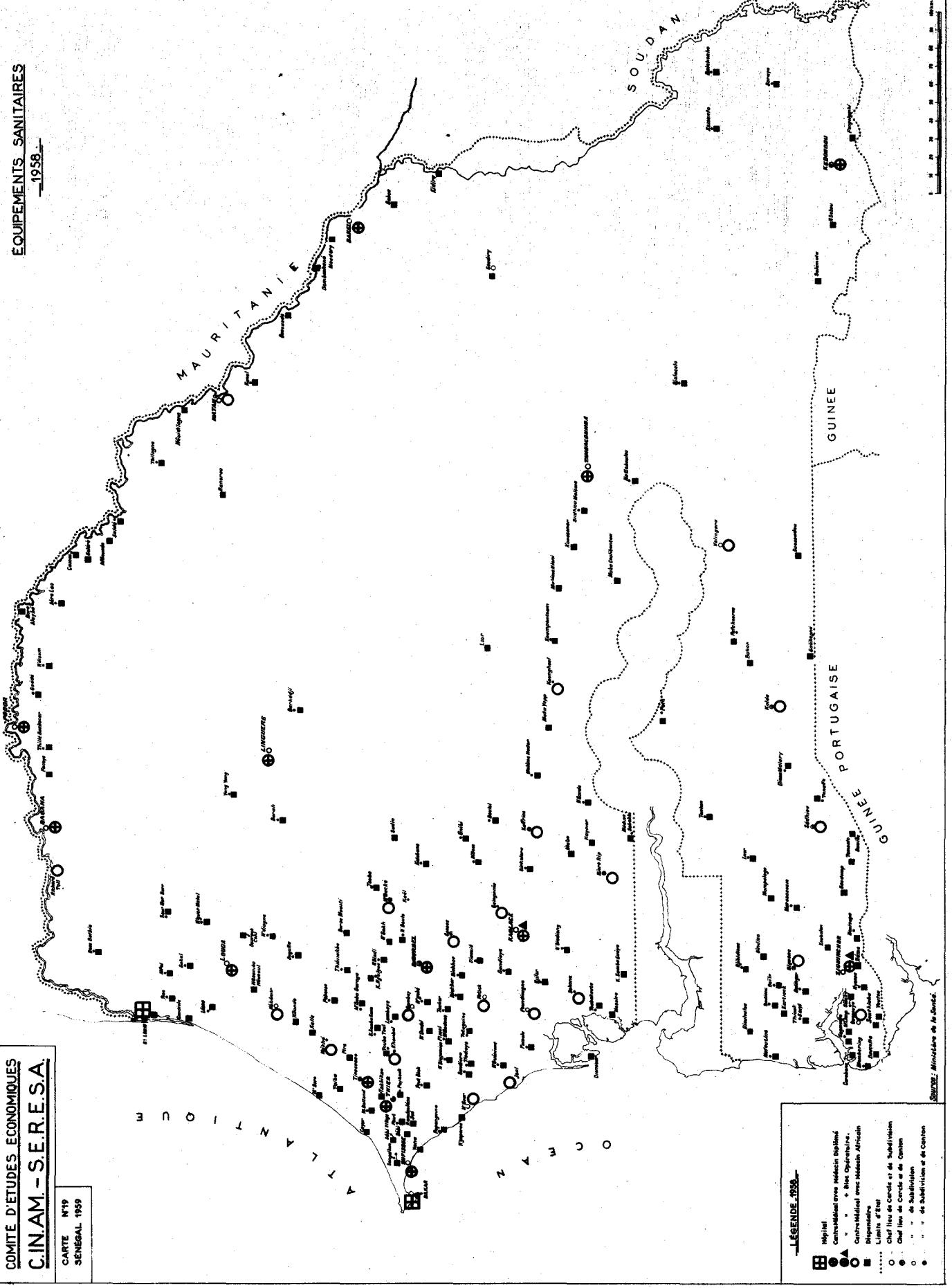
Les autres produits agricoles représentent des transactions très faibles, faites généralement avec des colporteurs. Le troc est pratiquement inexistant, sauf mil-lait avec les Peulhs en transhumance.

**COMITÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
C.I.N.A.M.-S.E.R.E.S.A.**

CARTE N°19
SÉNÉGAL 1959

ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

1958



LÉGENDE 1958

- | | |
|-------------------------------------|--|
| [Symbol: Square] | Hôpital |
| [Symbol: Triangle] | Centre de Santé avec Médecin Diplômé |
| [Symbol: Circle] | Bloc Opératoire |
| [Symbol: Circle with dot] | Centres Médical avec Médecin Africain |
| [Symbol: Square with diagonal line] | Dispensaire |
| [Symbol: Circle with cross] | Poste de Santé |
| [Symbol: Dashed line] | Limites d'Eau |
| [Symbol: Circle with dot inside] | Chief lieu de Canton et de Subdivision |
| [Symbol: Circle with cross inside] | Chief lieu de Canton |
| [Symbol: Circle with dot inside] | Ville de Subdivision |
| [Symbol: Circle with cross inside] | Ville de subdivision et de Canton |

SOURCE: Ministère de la Santé.

! Cette section non publiée dans la première édition !
! du rapport général présente un court résumé de l'an- !
! nexe Hygiène-Santé publiée en Janvier 1960, à la- !
! quelle on voudra bien se reporter pour de plus amples !
! détails. !

NIVEAU SANITAIRE DES RURAUX DU SENEGAL

L'enquête statistique Santé-Hygiène qui n'a porté que sur la population rurale et les rapports épidémiologiques, permet d'évaluer les problèmes sanitaires sous plusieurs abords.

- 1) Situer la nature des principaux déficits de la santé publique du Sénégal et établir les corrélations entre le niveau sanitaire et l'alimentation, l'hygiène, l'eau, la protection sanitaire.
- 2) Analyser les niveaux de santé de chaque région en fonction de leur aspect socio-économique et comparer les éléments analytiques de région à région afin de contrôler les hypothèses issues des systèmes de corrélation.
- 3) Définir le type d'action sanitaire qui s'adapte actuellement aux problèmes de santé publique.

Nous envisageons successivement chacun de ces aspects, en nous appuyant sur les chiffres et données connus, dont les explications et commentaires sont contenus dans les Rapports régionaux et l'annexe du Rapport Santé-Hygiène.

1-LES DEFICITS DE LA POPULATION RURALE

Les déficits ont été recherchés sur la population infantile parce qu'elle porte d'une façon plus apparente que les adultes les marques de malnutrition et d'agressions pathologiques aigües ou chroniques. L'examen d'un échantillon statistique complété par relevé des indices endémiques du service SHMP, permet de schématiser comme suit les traits de l'état sanitaire propre au Sénégal :

1-L'alimentation, ainsi que l'ont montré différentes analyses (1) est en général suffisante quantitativement, sauf pendant les périodes de soudure (entre 1 et 4 mois suivant les régions). L'état de maigreur des enfants permet de détecter dans une certaine mesure la sous-alimentation et même une alimentation théoriquement suf-

(1) Rapport général, chapitre I-4, Situation de l'alimentation, page 1.

- le paludisme (1)

La carte 36 montre les taux de Plasmodium retrouvés après examen de sang de l'échantillon statistique : on en trouve chez 51,6 % des enfants de 0 à 15 ans examinés entre Novembre 1959 et Mars 1960.

La répartition géographique est la suivante : les taux endémiques croissent d'Ouest en Est et du Nord au Sud ; la Moyenne et la Haute-Casamance ont un taux de plus de 60 %. Quant au Sénégal oriental, non seulement les taux sont autour de 88 % (88,8 % à Kédougou et 89,3 % à Tambacounda), mais encore on y trouve un foyer de plasmodium malariae coexistant avec le falciparum rencontré sur l'ensemble du Sénégal : une dizaine d'enfants étaient poly-infestés (la rareté de ces cas mérite qu'on la signale). On voit donc la gravité de l'endémie palustre au Sénégal oriental.

La répartition de l'endémie suivant l'âge figurée sur le graphique 71 montre que, dès le 12ème mois d'âge, le taux des infestations dépasse 50 % et oscille entre 48 % (7 à 10 ans) et 57 % entre 2 et 5 ans. La décrudescence de 2 à 6 ans étant sans doute liée à la mortalité infantile.

- La lèpre

On peut évaluer à environ 1,32 % le taux des lépreux du Sénégal : 29.500 ont été recensés dans les zones explorées par le Service S H M P (2). Les taux maxima sont :

- la zone humide de l'estuaire du Saloum (M'Bour, Nioro-du-Rip),
- la Basse et Haute-Casamance, où certains cantons ont 8 et même 11 % de lépreux.

Etant donné la chronicité et les séquelles de cette affection, on voit combien la charge des lépreux sera pendant de longues années un lourd fardeau pour les services de santé et les services publics.

- Le trachome (carte 38, graphique 70)

Existe à l'état endémique dans tout le Sénégal : environ 20 % des enfants en sont atteints et 8 % gardent des cicatrices définitives. L'enquête du Fleuve Sénégal (MISOES) qui avait recensé les aveugles en 1957-1958, montre les conséquences graves de cette maladie parasitaire. Le maximum endémique s'observe dans la bande climatique nord : Ferlo et zone arachidière nord, où furent observées 50 % des conjonctivites granuleuses.

Une campagne effectuée en Haute-Casamance par le S H M P en 1958, a fait pratiquement disparaître les conjonctivites granuleuses et réduit les trachomes infantiles cicatriciels à 2 % (contre 11,5 % en 1957).

(1) Voir carte 36 et graphiques 66, 71, 74, 75 et 76.

(2) Voir carte 36 - Rapports régionaux - tableau page 13.

- Quant aux autres parasitoses : fascaridioses, toeniases, les premières sont liées à la contamination du sol, les autres aux troupeaux.

Les parasitoses intestinales constituent, avec le paludisme, les causes majeures de l'état déficient des masses rurales. Ce n'est pas uniquement un problème médical, mais aussi et avant tout un problème d'hygiène de l'eau et de l'habitat. Les principales raisons de cet état de choses sont :

- l'absence d'une action éducative de l'hygiène sans laquelle aucune action de lutte antiparasitaire de masse ne peut être efficace.
- l'insuffisance des moyens de protection et de lutte : les 3 équipes du S H M P avec leur trois médecins ne peuvent envisager à elles seules une action d'envergure pour déparasiter plus d'un million d'individus, alors qu'elles ont déjà la charge des vaccinations, des lépreux et de la maladie du sommeil.

Les facteurs de répartition géographique de ces parasitoses sont en plus des facteurs humains et hygiène : le climat, la nature du sol et les activités agricoles, prédominance d'amibes en Bas-Casamance, de toeniases dans les zones d'élevage.

- Le péril de tuberculose pulmonaire, s'il a été mesuré indirectement dans les villes (graphique 42 et 43) n'a pas été diagnostiqué dans les zones rurales. Cependant, les médecins de la Bas-Casamance ont à plusieurs reprises, alerté la Santé Publique à ce sujet. Des malades ont été signalés aussi sur le Fleuve.

C'est une des plus graves lacunes de l'enquête que nous avons menée et de la documentation en général. Les campagnes de cutiréaction - d'ailleurs couplées avec une vaccination au B.C.G. - sont encore insuffisantes pour donner une idée de la répartition de cette affection.

- La syphilis n'est pas inconnue au Sénégal. On a signalé des foyers de 40 % d'infestation dans la Vallée du Fleuve du Sénégal et on sait qu'à ce degré la maladie déborde le mode de contagion vénérien.

D'autres foyers semblent exister :

- dans la zone arachidière sud,
- dans la Moyenne et Haute-Casamance,
- dans la Haute Vallée du Fleuve,
- et peut-être le Sénégal oriental.

Par contre, si nous comparons le niveau de santé global des enfants urbains favorisés par la protection sanitaire de la P.M.I. ou des écoles, on trouve des éléments favorables chez les premiers :

- les nourrissons de 8 à 18 mois ont un poids moyen plus élevé en ville qu'en brousse, alors que pendant les 3 premiers mois, les nourrissons ruraux sont plus florissants.
- les enfants de 18 mois à 14 ans, d'après les moyennes des ruraux établies sur l'ensemble des bien-portants et des déficients, sont à taille identique, plus maigres de 200 à 500 Grs. (1 kg. vers 13-14 ans) que les écoliers de Dakar.

Malheureusement, ce sont les seules données mesurables que nous pouvons comparer. Elles sont globales. Force nous est de continuer séparément l'analyse de l'état de santé des ruraux et des urbains. Mais il paraît difficile d'admettre que les villes soient indemnes de paludisme ou de parasitoses, étant donné les taux endémiques qui sévissent dans les zones proches de Dakar.

Nous avons vu que le nombre des individus atteints d'épidémies ou d'endémies dans les zones rurales est assez élevé pour qu'une politique de médecine de masse soit indispensable à la protection efficace de l'ensemble de la population et à l'élévation du niveau de santé.

Le niveau nutritionnel

Maintenant, en regard de l'analyse des endémies et de ses répercussions sur l'état sanitaire de la population sénégalaise, quels sont les éléments de mesure du niveau nutritionnel ? L'enquête statistique nous montre un pourcentage élevé de signes mineurs, mais on trouve peu de signes graves de malnutritions.

- les signes dits de rachitisme recherchés au niveau du crâne, du thorax et des membres (graphique 57) se retrouvent sur un peu plus de la moitié des enfants, mais ils restent avec un bon état général ; ils diminuent de fréquence à l'approche de l'âge adulte (de 10 à 14 ans). Les dystrophies de l'émail dentaire et les polycarries sont également assez fréquentes.
- les signes d'avitaminose B₂ (1) sont trouvés chez 50 % des enfants sous une forme fruste : fissurations des lèvres, cheilites angulaires, aires érosives de la muqueuse linguale ; mais

(1) Voir tableau glossite - graphiques 59, 60, 60 bis - carte 52.

lement des renseignements plus détaillés, mais aussi l'analyse des éléments constitutifs de chaque niveau et permet de dégager les éléments de gravité. Elle est dans une certaine mesure, grâce aux études de corrélation, une méthode d'analyse fructueuse.

- L'analyse globale des niveaux de santé montre (graph. 44) que ceux-ci décroissent progressivement de Dakar au Sénégal oriental. Une première hypothèse de travail était que la polarisation daka-roise apporte à l'état sanitaire des éléments positifs qui s'effacent à mesure que l'on s'éloigne.

L'analyse des corrélations montre que les niveaux de santé régionaux varient :

- parallèlement aux taux de protection sanitaire,
- aux niveaux socio-économiques.

Ils évoluent en raison inverse :

- des taux de paludisme,
- des indices hépato-splénomégaliques. Ceux-ci sont dans une certaine mesure des tests d'endémicité.

Si par exemple, le Sud du Sénégal a des niveaux nutritionnels moins bons que la région arachidière, alors que son alimentation en Bass-Casamance, en particulier, est supérieure, le taux des endémies y est, en effet, plus grave. Le climat humide, les réseaux hydrographiques, expliquent sans doute les taux élevés de paludisme, d'amibiase, de bilharziose, de tuberculose.

- L'analyse des "profils sanitaires" des régions, leur confrontation et leurs corrélations avec les problèmes alimentaires, agricoles, hygiène, niveau de vie même, conduit à distinguer trois types de "profil":

1-Celui des 3 zones arachidières et l'Estuaire du Saloum, dont les niveaux globaux sont légèrement supérieurs aux autres (1) malgré une période de soudure très accentuée.

Par ailleurs, ces zones ont en commun, outre leur orientation socio-économique, influencée par la proximité du Cap-Vert :

- une protection sanitaire assez satisfaisante,
- un taux d'endémicité palustre assez faible et d'indices hépatosplénomégaliques modérés,
- des signes de malnutrition plus discrets que dans les autres zones, tant pour les signes stables dans le temps (signes osseux, caries dentaires) que pour ceux à évolution rapide et, donc à variation saisonnière (avitaminoses B). Seuls les signes de Kwashiorkor sont apparemment plus élevés que ne le voudrait le niveau de la zone et pour une raison simple : c'est que l'enquête a porté au moment de cette conjoncture hivernage-

(1) Voir rapports régionaux Hygiène-Santé - pages 22 à 24 et Annexe II, tableau 2 - Indices régionaux.

3-LA PROTECTION SANITAIRE ET SON ADAPTATION AUX BESOINS ACTUELS DE LA SANTE PUBLIQUE

Le troisième aspect de l'analyse de la Santé Publique est celui des ressources mises à la disposition de la protection sanitaire et leur adaptation aux besoins actuels.

- Le Sénégal consacre 1/8ème de son budget pour la Santé Publique, ce qui répartit les dépenses à environ 650 Frs par citoyen.
- La protection sanitaire est de deux ordres :

1-Médecine de soins individuels (1)

- Hôpitaux dont les deux plus importants sont à Dakar. Ils représentent à peu près les 2/5è du budget du Sénégal et utilisent la moitié du personnel.
- les centres médicaux des escales, en général, pourvus d'un service de chirurgie (Kaolack, Ziguinchor, St-Louis, Tambacounda) sont en extension.
- les dispensaires de brousse.

Les formations spécialisées sont presque exclusivement le fait de Dakar, sauf les centres de PMI qui sont de création récente dans les principales escales.

Ce type de protection sanitaire est assez onéreux à cause du prix des équipements (investissements et entretiens des locaux) d'une part du rendement, d'autre part du nombre de malades soignés quotidiennement par rapport au personnel.

La médecine de soins touche effectivement environ 600.000 personnes par an ; un hospitalisé dans les grands hôpitaux revient en moyenne à 20.000 Frs CFA.

Ce problème difficile du rendement n'est qu'un des éléments du choix : le vrai handicap est que la médecine de soins vise un type de maladies (dysenteries et déficiences du sevrage, maladies aigues, constitutionnelles) mais jamais elle ne suffira à réduire les taux d'endémicité des maladies existant actuellement : paludisme, parasitoses intestinales, trachome, lèpre, maladie du sommeil, syphilis et tuberculose). Elle est donc une étape nécessaire au développement sanitaire du Sénégal.

- 2-En effet, la médecine mobile d'hygiène et de prophylaxie ou SHMP s'attaque fructueusement depuis 20 ans à la lutte contre les grandes

(1) Voir carte des équipements sanitaires - atlas cartographique de l'enquête socio-économique.

- il n'y a que 2 élèves-infirmiers sénégalais à l'Ecole Jamot (S H M P).
- il existe 34 étudiants en médecine, sénégalais.

Enfin, des handicaps extra-médicaux influent sur le niveau sanitaire :

- le problème alimentaire (carence en protides, soudure),
- la mauvaise qualité des eaux potables et insuffisance des puits.

Cependant, la relative supériorité des niveaux sanitaires des zones peridakaroises montre l'influence heureuse de l'élévation des niveaux socio-économiques et de l'augmentation de la protection sanitaire sur le niveau sanitaire.

Partie I

CHAPITRE 5

EDUCATION

- 5-1 Les systèmes éducationnels.
- 5-2 Les niveaux culturels et scolaires.
- 5-3 La situation de l'enseignement.
- 5-4 Les effets des modes d'éducation.

LES SYSTEMES EDUCATIONNELS

1- LES DIFFERENTES FORMES D'EDUCATION AU SENEGAL

Les facteurs qui contribuent directement à l'éducation sont actuellement divers , avec très peu de cohérence entre eux et même sans orientation commune : il n'existe pas au Sénégal un système d'éducation offrant une unité des buts et méthodes mais plusieurs systèmes juxtaposés ; schématiquement coexistent en partant du plus jeune âge :

1-Pour la prime enfance - jusqu'à 5 ou 6 ans : tous les enfants sont élevés par leur mère.

2-A partir de 6 ou 7 ans - 3 systèmes coexistent dans des proportions variables suivant les régions et les villes :

- L'éducation traditionnelle

Les garçons suivent l'éducation donnée par le père, les filles suivent les occupations de la mère ; ils les accompagnent durant les travaux agricoles et ménagers, mènent leur vie à leur guise dans le cadre de la tradition familiale et villageoise ; dans la plupart des régions cette éducation culturelle et technique traditionnelle est couronnée vers l'âge de 10 à 14 ans par les cérémonies de circoncision pour les garçons et en général plus tardivement d'excision pour les filles.

- L'école coranique

Elle regroupe la majorité des garçons ruraux à partir de l'âge de 7 ans ; l'élève passe plusieurs années à travailler la terre et à réciter les versets du coran, et trop rarement à en recevoir une véritable compréhension ; certaines formes d'écoles coraniques ambulantes où les jeunes parcourrent les rues des villes en mendiant pour leur subsistance et celle de leur maître sont particulièrement rétrogrades. Exceptionnelles sont les écoles coraniques où une culture générale et un enseignement technique sont donnés à l'enfant en même temps que l'enseignement de la religion.

X années d'études universitaires à Dakar ou à l'étranger.

Il faut noter aussi que tout élève du secondaire quittant en cours d'études n'a reçu aucune formation professionnelle proprement dite ; il a cependant accès aux cours et écoles professionnelles.

4-Pour les adultes

Quatre formes d'éducation ou de perfectionnement pour adultes existent :

- tout adulte qui a été scolarisé peut suivre, soit à Dakar, soit par correspondance, des cours de perfectionnement culturel ou professionnel donnés par des établissements publics ou privés ;
- dans certaines entreprises industrielles et dans certaines zones rurales où sont implantés des Centres d'Expansion Rurale ou des Centres de formation d'animateurs ruraux, une formation professionnelle est donnée par des cours du soir, des sessions de formation ou une assistance technique continue ;
- dans certaines écoles primaires, des cours du soir sont donnés aux adultes par des maîtres qui s'intéressent à l'alphabétisation ;
- enfin, en particulier pour les fonctionnaires, des stages de perfectionnement peuvent être suivis soit dans des écoles étrangères, soit au Centre de formation national à Rufisque.

2-COORDINATION DES DIFFERENTES FORMES D'EDUCATION

- L'éducation traditionnelle est l'œuvre de la famille et du village et fonctionne en vase clos.
- L'éducation coranique est l'œuvre de marabouts dont les niveaux d'instruction et de capacité pédagogique sont extrêmement différents ; ils éduquaient jusqu'ici sans liaison entre eux ; le travail de l'Union Culturelle Musulmane, qui cherche à rénover les méthodes et le contenu de l'enseignement, est une tentative heureuse de coordination et de réforme.

Les liaisons entre l'école coranique et l'école primaire sont inexistantes et l'influence de l'une sur l'autre très faible bien que les jeunes garçons suivent parfois simultanément les 2 enseignements.

- L'école primaire a des programmes et des méthodes similaires partout, qu'elle soit publique ou privée ; un examen commun, le Certificat d'Etudes Primaires, sanctionne les résultats de ce cycle. Les liaisons entre ce cycle et le cycle secondaire sont bien assurées, mais aucune liaison n'existe entre le cycle primaire et les différentes possibilités d'enseignement professionnel et aucune distinction n'est faite entre l'enseignement primaire rural et l'enseignement primaire urbain.

5-2 LES NIVEAUX CULTURELS

Les enquêtes rurales et urbaines ont permis un certain nombre de relevés dont les ordres de grandeur sont significatifs des différences existant, quant au niveau culturel, entre les zones rurales et les villes et à l'intérieur même du monde rural.

Les résultats des enquêtes sont données dans les analyses régionales ; le tableau n° 35 de l'annexe graphique présente les principaux taux observés pour chacune des zones, tant pour le niveau d'alphabétisation que pour le niveau de scolarisation. Les conclusions suivantes peuvent être rapidement énoncées :

1-CONNAISSANCE DE L'ARABE PARLE

Dans aucune zone, l'arabe n'est parlé par plus de 2 % de la population

- dans 16 zones sur 23, moins de 1 % de la population parle l'arabe. La proportion est la plus faible en Basse Casanance (résistance à l'islamisation), chez les Sérères et dans les Iles.
- la Haute Casanance vient en tête : 28 % de la population, puis l'ensemble de la région sylvo-pastorale.

2-CONNAISSANCE DU FRANCAIS PARLE

1-En milieu rural, le français est parlé par 0,5 à 10 % de la population suivant les zones :

- dans 12 zones sur 23, moins de 1 % de la population parle le français ; il s'agit surtout de l'ensemble de la région sylvo-pastorale, des Ouoofs nord et sud, de la Haute Casanance et du Sénégal oriental.
- les Iles et la Basse Casanance ont une proportion assez élevée par rapport à l'ensemble du pays : 6,5 % dans les Iles et plus de 10 % dans la zone diola nord (région des Djougouttes).

2-En milieu urbain, le français est parlé par 7 à 17 % de la population

- la scolarisation plus forte explique que la proportion d'adultes parlant le français soit beaucoup plus forte dans les centres urbains.

village le considère un peu comme un étranger (même si cette attitude prend la forme du respect et d'une certaine considération, l'individu est un "autre", séparé du village).

- Le désir de promotion sociale mal comprise. Dans la mentalité générale des jeunes instruits, la promotion sociale a lieu et ne peut avoir lieu qu'en ville. Ils ne croient pas que par leur présence ils peuvent parvenir à améliorer la vie du village. A ceci se joignent un certain orgueil et un mépris vis-à-vis des gens demeurés au village. De plus le très faible niveau de scolarisation fait que l'instruction si minime soit-elle, paraît incompatible avec la condition paysanne.
- L'incapacité du jeune scolarisé à se servir de sa science théorique pour améliorer les conditions de vie et de travail dans le village.

5-NOMBRE DE C.E.P. DANS LES MILIEUX URBAINS

Dans les centres urbains étudiés, la proportion la plus forte de gens ayant le C.E.P. s'est rencontrée à Sédihou (50 % c'est-à-dire 8,5 % des hommes). Les femmes ayant le C.E.P. sont extrêmement rares et n'ont été recensées qu'à N'Diaganiao (1,5 %) et Diourbel (1,7 %).

6-NIVEAUX DE CULTURE "PROFESSIONNELLE" DES RURAUX

Il n'existe pour ainsi dire pas au Sénégal de paysans pour lesquels la scolarisation ait été à l'origine d'une plus grande maîtrise de la connaissance de la terre et des techniques culturales.

7-CULTURE TRADITIONNELLE ET CULTURE MODERNE

Il apparaît, particulièrement en milieu rural, qu'aucun pont n'existe entre les deux cultures et que les élites rurales formées par la scolarisation ont une influence très faible sur l'évolution du monde traditionnel.

Il n'a jamais été rencontré durant l'enquête plus que des espoirs (Diolas, Nioninkas) de communautés rurales combinant harmonieusement les deux formes de culture et capables, de ce fait, d'être des exemples de cultures vivantes en cours de renouvellement.

5-3 SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

1-TABLEAU GLOBAL DE LA SITUATION DE L'EDUCATION

Elèves, étudiants et professionnels inscrits à des cours publics ou privés au 1er Janvier 1960

CYCLES	NOMBRE D'ELEVES			EXAMENS REUSSIS 1958-59	
	Total	Garçons	Filles	Cycles	Total
Enseignement PRIMAIRE (1)	106.911	72.702	34.209	CEP réussis	4.608
Enseignement SECONDAIRE (1)	7.971	5.779	2.192	Entrée 6ème	2.197
Cours normaux pour instituteurs adjoints	692	499	193	BEPC	576
				Baccalaureat	125
Enseignement TECHNIQUE	2.036			CAP Techn.	107
				dont :	
				industriels	46
				agricoles	12
				commerciaux	40
				ménagers	9
				BE industriel	5
				BE commercial	0
Cours et stages de PERFECTIONNEMENT (env.)	3.250			Cours privés	
				commerciaux	65
				Centre de formation accélérée	
Ecole d'INSTITUTEURS UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES	731	562	521	44	
TOTAUX	<u>121.495</u>				

5-3 SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

1-TABLEAU GLOBAL DE LA SITUATION DE L'EDUCATION

Elèves, étudiants et professionnels inscrits à des cours publics ou privés au 1er Janvier 1960

CYCLES	NOMBRE D'ELEVES			EXAMENS REUSSIS 1958-59	
	Total	Garçons	Filles	Cycles	Total
Enseignement PRIMAIRE (1)	1106.911	72.702	134.209	CEP réussis	4.608
Enseignement SECONDNAIRE (1)	7.971	5.779	2.192	Entrée 6ème	2.197
Cours normaux pour instituteurs adjoints	692	499	193	BEPC	576
				Baccalauréat	125
Enseignement TECHNIQUE	2.036			CAP Techn.	107
				dont :	
				industriels	46
				agricoles	12
				commerciaux	40
				ménagers	9
				BE industriel	5
				BE commercial	0
Cours et stages de PERFECTIONNEMENT	3.250			Cours privés	
(env.)				commerciaux	65
				Centre de formation accélérée	
					27
Ecole d'INSTITUTEURS	73				
UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES	562	521	44		
TOTAUX	<u>121.495</u>				

Source : relevés dans les différents ministères et écoles privées.

- (1) Ces deux lignes comprennent aussi les non-Sénégalais ; le reste du tableau s'applique aux Sénégalais seulement.

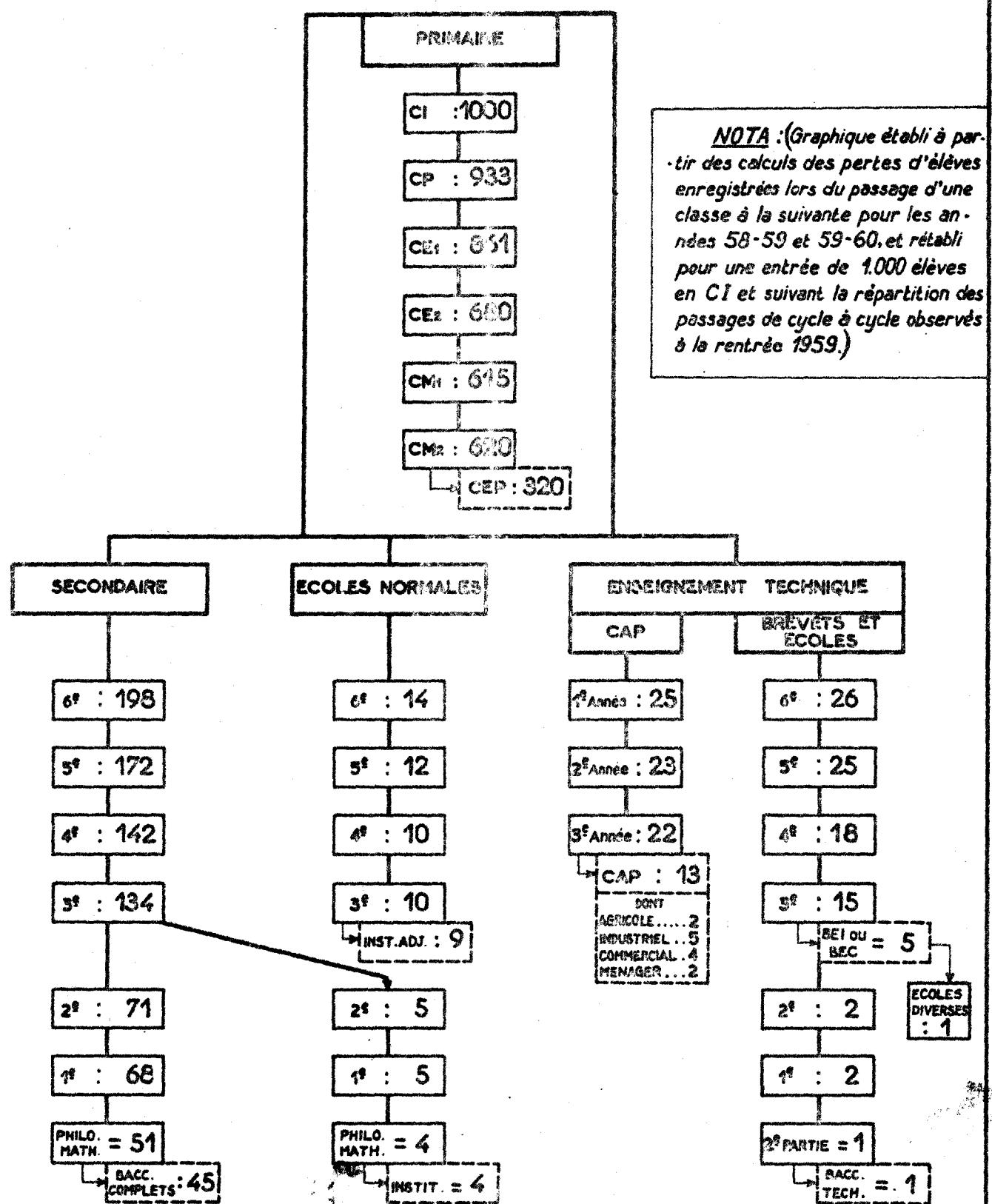
- l'intérêt apporté à la formation d'instituteurs (lié à l'importance donné au cycle primaire) et aux branches industrielles par rapport aux branches commerciales ;
- l'importance encore grande des effectifs "Droit et Lettres" en facultés : 52 % des étudiants.

Tableau de la répartition des élèves sénégalais suivant les branches suivies - année 1959-1960

	TOTAL	PHILOSOPHIE	SCIENCES
Bacc. 2ème partie			
examens réussis	127	36 : 28 %	Math. élément. ! Sciences exp. ! Technique 57 : 45 % 32 : 25 % 2 : 2 %
Dans les 3 ou 4 classes de la préparation des CAP techniques et cours normaux d'instituteurs adjoints	1577	72 : 4,5 % 145 : 9 %	153 : 9,5 % 507 : 32 % 700 : 44 %
	TOTAL	Agricole ménager	Commerce Industriel Instituteurs
Dans les 3 ou 4 classes de la préparation de Brevets techniques et diplômes d'instituteurs	432	0 : 0 %	128 : 30 % 231 : 53 % 73 : 17 %
Pour les étudiants quelle que soit l'année	TOTAL	Lettres Droit Médecine Sciences Ecoles Ecoles	Pharma- Agricul- diverses
			cie ture, é- llevage
	562	77 : 13,5 216 : 38,5	66 : 12 % 84 : 15 % 45 : 8 % 34 : 6 %

Source : relevés dans les ministères intéressés.

**GRAPHIQUE DES RENDEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT
PUBLIC ET PRIVE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE**



SOURCE : Relevés et calculs CINAM à partir des chiffres donnés par les ministères et les écoles privées.

- le nombre très élevé de certifiés qui n'obtiennent pas de diplôme professionnel ou autre : 80 % des certifiés, au minimum.
- pour les élèves accédant à l'enseignement post-primaire, la disproportion entre les élèves du cycle secondaire et les élèves du cycle technique : en effet, pour 1.000 élèves entrés en C.I., 263 continuent leurs études dont :
 - . 198, soit 75 %, font du secondaire "pur",
 - . 14, soit 6 %, vont dans les écoles normales d'instituteurs,
 - . 51, soit 19 %, font du technique.
- pour les élèves se dirigeant vers le cycle technique, l'extrême faiblesse du nombre d'élèves dans le cycle CAP et le nombre infime d'élèves dans le cycle du CAP agricole :
 - . sur 1.000 entrées en C.I. : 25 entrent en cycle CAP dont
2,5 en cycle CAP agricole

En se rappelant que l'enseignement du cycle primaire ne donne à l'élève aucune formation agricole, on saisit l'effet quasi-nul de la scolarisation sur les possibilités d'amélioration du niveau technique agricole du Sénégal.

Il faut ajouter, cependant, que le nombre d'étudiants poursuivant des études agricoles est de 8 % du nombre total des étudiants: soit pour les 50 bacheliers complets un nombre maximum de 4 étudiants en sciences agronomiques, le taux devient :

- 1.000 C.I. donnent 2,5 élèves au CAP agricole
+ 4 étudiants en agronomie

6,5 élèves recevant une formation professionnelle agricole

L'analyse des rendements par cycle montre que les pourcentages de pertes sont très élevés, c'est-à-dire le nombre élevé d'élèves n'achevant pas le cycle ou n'obtenant pas de diplôme de sortie :

- rendement " primaire " : pour 100 entrées en C.I. :
 - . 38 élèves sont éliminés en cours de cycle
 - . 30 élèves vont jusqu'au bout mais sortent sans CEP
 - . 32 élèves obtiennent le CEP.
- rendement "secondaire" : pour 100 entrées en 6ème :
 - . 63 élèves sont éliminés avant d'arriver en 2ème
 - . 13 élèves suivent jusqu'à la première mais sans obtenir le 2ème baccalauréat
 - . 24 élèves réussissent le 2ème baccalauréat.

5-4 LES EFFETS DES MODES D'EDUCATION

Nous étudierons les effets sociologiques et économiques des modes d'éducation actuels sur les trois principaux groupes : les habitants des cinq grandes villes, les habitants des autres centres et les habitants des villages ruraux, avant de tirer les conclusions générales sur la réponse qu'apportent les modes d'éducation aux besoins futurs du pays.

1-LES EFFETS

1-Dans les villes

Le niveau de connaissances professionnelles et culturelles des adultes (hormis les fonctionnaires et les meilleurs des salariés formés par les entreprises privées) est faible ; les taux d'alphanétisation pour les hommes sont de l'ordre de 25 % et pour les femmes de 3 %. Il apparaît rarement chez les hommes analphabètes le désir positif de s'instruire ; les femmes ayant un mari parlant et écrivant le français sont intéressées par les très rares possibilités de cours en ce domaine.

Pour les adultes ayant été scolarisés, l'intérêt pour le perfectionnement n'est pas négligeable comme en témoigne le succès des cours du soir ou par correspondance donnés par le Lycée Delafosse.

La quasi-totalité des jeunes (garçons ou filles) qui atteignent l'âge de 6/7 ans entre désormais dans des classes surabondamment peuplées (parfois plus de 60 élèves dans les classes de C.I.) L'ensemble des parents est extrêmement favorable à la scolarisation. La situation scolaire est cependant moins bonne à Dakar que dans les autres grandes villes.

Les jeunes qui sortent avec le CEP ont la possibilité de poursuivre sur place leurs études secondaires ou techniques, s'ils habitent Dakar ou Saint-Louis. Pour Thiès, Kaolack, Rufisque, les collèges existent ou sont en création, mais il n'y a point de CAP ou d'écoles techniques, de même à Ziguinchor, ville moins

parmi les autres, ceux qui ont atteint le niveau CEP, sont trop "instruits" pour rester vivre dans le village où aucune possibilité d'emploi n'existe pour leur savoir théorique et où leur influence sur les adultes est nulle, étant donné leur jeune âge : la coupure est complète entre les deux mondes et la migration est fatale, d'abord vers les agglomérations rurales puis vers les grandes villes.

- enfin, ceux qui abandonnent le cycle primaire avant l'arrivée en cours moyen, réintègrent généralement le milieu rural traditionnel où ils perdent rapidement les rudiments d'instruction reçus et ne peuvent être aucunement des facteurs de progrès.

En conclusion, l'effet direct de la scolarisation primaire pour le progrès économique du milieu rural est nul : quant aux effets sociologiques, ils sont négatifs car la scolarisation prive à long terme le village de son élite et n'a aucun effet positif sur la transformation de la mentalité du groupe.

Ges phénomènes sont d'autant plus accentués que l'effort de scolarisation est plus récent et surtout qu'il est appliqué en de multiples points à la fois et donc que la progression du taux de scolarisation de chaque zone est très lente ; un effort massif de scolarisation comme celui de la région diola en Basse Casamance, produit un nombre élevé de certifiés dont une partie est forcée de rester travailler sur le terroir : la scolarisation peut devenir alors un facteur favorable pour la progression du monde rural si elle est rapidement couplée avec l'enseignement technique rural.

Un exemple de cet effet peut être donné en examinant la situation actuelle de 1.000 certifiés ruraux sortis en 1954 : l'enquête auprès des directeurs d'école a permis de connaître pour 450 garçons sortis en 1954 avec le CEP des écoles des villages ruraux et des agglomérations rurales de moins de 5.000 habitants leur lieu de résidence et leur emploi actuel ; en voici le tableau établi pour 1.000 garçons vivants en 1959 (voir page suivante).

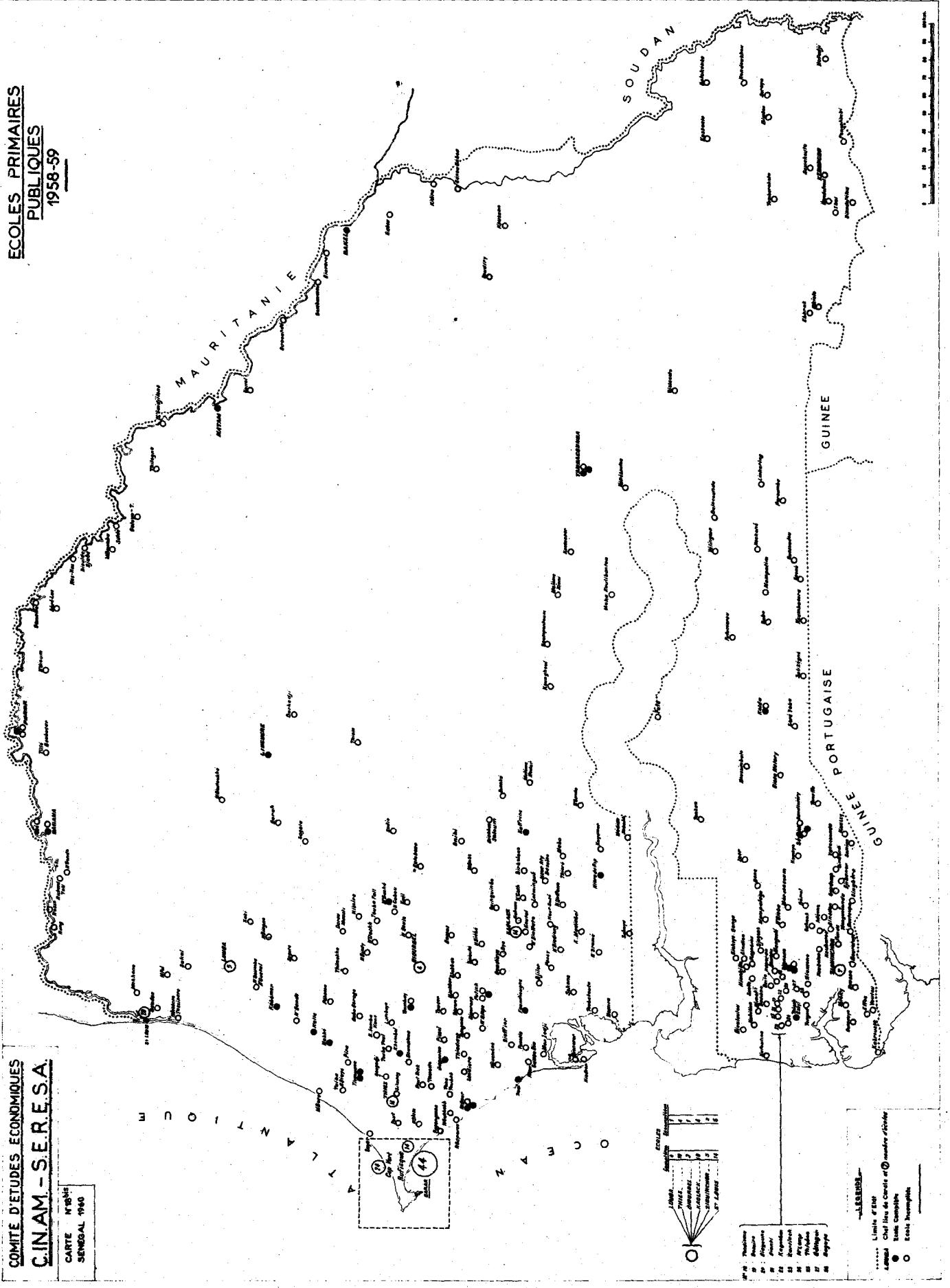
Trois commentaires de ce tableau sont essentiels :

- les 3/4 des certifiés ruraux sont devenus cinq après des "urbains!"
- Les 3/4 des certifiés ruraux s'orientent vers des métiers "intellectuels".
- 2 % des certifiés ruraux restent paysans.

COMITÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
C.I.N.A.M.-S.E.R.E.S.A.

CARTE N° 87^{me}
SENEGAL 1960

ÉCOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES
1958-59



2-L'EDUCATION ET LES BESOINS DE LA NATION

" Désaliénation politique, désaliénation économique, désaliénation sociale, encore une fois, tout se résume dans le préalable de la désaliénation culturelle".

- L.S. SENGHOR -

Pour la désaliénation économique du Sénégal il apparaît deux impératifs dont les conséquences sur les programmes de désaliénation culturelle ne seront pas à négliger :

- augmenter la compétence technique
- augmenter les prises de responsabilité économique

Le Sénégal paraît avoir besoin dans l'ordre d'urgence :

- 1 - de paysans formés techniquement et capables de construire de nouvelles formes de communautés rurales ;
- 2 - de techniciens ruraux à tous les échelons : encadreurs, instituteurs et ingénieurs, pour éduquer et encadrer les habitants ruraux ;
- 3 - de techniciens industriels en particulier au niveau des cadres (ingénieurs et cadres commerciaux) pour que soient montées le plus rapidement possible des entreprises industrielles et commerciales animées par des Sénégalais ;
- 4 - en dernier lieu des cadres et employés nécessaires au fonctionnement des "services" puisque c'est actuellement le poste le mieux fourni et parce qu'en ce domaine il n'est pas absolument essentiel pour le développement du pays que les postes soient tenus par des Sénégalais.

Qu'apportent au pays les systèmes d'éducation actuels ?

1-Pour le progrès technique :

Les formes actuelles d'enseignement technique touchent une minorité d'adultes hommes et pas du tout les femmes : pour les enfants, elles ne concernent pas plus de 5 % d'entre eux (puisque 75 % ne sont pas scolarisés et que pour les 25 % scolarisés, pas plus de 1 élève sur 5 ne poursuit ses études après le cycle primaire, qui ne donne directement aucune formation technique).

çais (qui a servi de modèle pour le système actuel au Sénégal) ils ne sont que des "portes" ouvrant aux écoles de spécialisation professionnelle.

D'autre part, s'il est déjà reconnu important dans un pays où le niveau technique de la population est élevé, de prévoir cette spécialisation professionnelle après les études obligatoires, il est encore plus essentiel de trouver des formules équivalentes dans un pays où le niveau technique de la population est insuffisant pour permettre la formation professionnelle "sur le tas" des jeunes scolarisés.

Conclusion

Il apparaît qu'un des objectifs essentiels du premier plan à moyen terme devrait être non seulement d'augmenter les taux de scolarisation pour que dans quelques années tous les jeunes Sénégalais passent par l'école, mais surtout de réformer les systèmes d'éducation afin :

- de donner sa vraie place à l'enseignement professionnel des jeunes et au perfectionnement des adultes ;
- d'assurer un haut rendement aux cycles longs de scolarisation ;
- de favoriser la modération de l'échelle des professions en faisant apprécier les métiers manuels et techniques comme les plus importants pour l'avenir du pays ;
- d'essayer des formules neuves d'éducation qui seront perpétuellement à améliorer pour tous les cycles et qui doivent être pensées en fonction de la construction nationale ;

et d'autre part, de coordonner les différents systèmes d'éducation afin :

- de lier les progrès de la scolarisation des jeunes avec les progrès de l'éducation des adultes pour éviter la coupure entre le milieu rural traditionnel et les jeunes instruits ;
- de ne pas laisser se creuser le fossé entre les divers aspects de l'éducation : aspect culturel, aspect formation professionnelle et aspect insertion de l'enfant dans la société ;
- d'orienter tous les efforts éducatifs, d'où qu'ils viennent (écoles coraniques, écoles privées diverses) dans une perspective commune.

çais (qui a servi de modèle pour le système actuel au Sénégal) ils ne sont que des "portes" ouvrant aux écoles de spécialisation professionnelle.

D'autre part, s'il est déjà reconnu important dans un pays où le niveau technique de la population est élevé, de prévoir cette spécialisation professionnelle après les études obligatoires, il est encore plus essentiel de trouver des formules équivalentes dans un pays où le niveau technique de la population est insuffisant pour permettre la formation professionnelle "sur le tas" des jeunes scolarisés.

Conclusion

Il apparaît qu'un des objectifs essentiels du premier plan à moyen terme devrait être non seulement d'augmenter les taux de scolarisation pour que dans quelques années tous les jeunes Sénégalais passent par l'école, mais surtout de réformer les systèmes d'éducation afin :

- de donner sa vraie place à l'enseignement professionnel des jeunes et au perfectionnement des adultes ;
- d'assurer un haut rendement aux cycles longs de scolarisation ;
- de favoriser la modification de l'échelle des professions en faisant apprécier les métiers manuels et techniques comme les plus importants pour l'avenir du pays ;
- d'essayer des formules neuves d'éducation qui seront perpétuellement à améliorer pour tous les cycles et qui doivent être pensées en fonction de la construction nationale ;

et d'autre part, de coordonner les différents systèmes d'éducation afin :

- de lier les progrès de la scolarisation des jeunes avec les progrès de l'éducation des adultes pour éviter la coupure entre le milieu rural traditionnel et les jeunes instruits ;
- de ne pas laisser se creuser le fossé entre les divers aspects de l'éducation : aspect culturel, aspect formation professionnelle et aspect insertion de l'enfant dans la société ;
- d'orienter tous les efforts éducatifs, d'où qu'ils viennent (écoles coraniques, écoles privées diverses) dans une perspective commune.

Partie I

CHAPITRE 6

HABITAT ET CONDITIONS DE VIE

- 6-1 Observations préliminaires.
- 6-2 Modes de groupement et caractéristiques générales de l'habitat.
- 6-3 Eau et hygiène.
- 6-4 Logement.

6-1 OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

Seront étudiés dans ce chapitre, d'une part l'habitat, envisagé sous sa dimension collective (implantation générale et mode de groupement, voirie, approvisionnement en eau, hygiène et propreté des localités), d'autre part, les cadres et éléments matériels de la vie domestique et familiale (logement et aménagement intérieur, mobilier et équipements ménagers, habillement).

L'analyse a été particulièrement poussée en ce qui concerne le milieu rural.

Les données relatives aux villages ont été recueillies au moyen des enquêtes "niveau de vie" effectuées auprès des familles dans toutes les zones du pays. Les résultats sont présentés dans les analyses régionales et figurés sur les tableaux analytiques n° 29 et 36.

Quant aux escales et communes rurales, elles ont toutes fait l'objet de visites sur place, qui ont permis d'établir, pour chacune d'elles, un diagnostic sur l'ensemble des points étudiés. Quelques-uns (Kaffrine en zone arachidière, Matam, sur le Fleuve, Sédiou en Casamance) ainsi que la ville de Diourbel et le gros village sérère de N'Diaganiao, ont, en outre, donné lieu à un sondage plus approfondi (au 1/10 ou au 1/20), ou, pour Diourbel, à quelques coups de sonde ; au total, 216 concessions ménages ont pu être étudiés, à savoir :

- 62 cultivateurs (exerçant souvent une activité secondaire),
- 41 artisans,
- 40 commerçants,
- 41 employés et fonctionnaires,
- 32 divers.

On se contentera de résumer ici l'essentiel des résultats de ces enquêtes, dont le détail figure dans les rapports régionaux, et dans la note annexée, spécialement consacrée aux escales.

Chacun des divers éléments passés en revue dans ce chapitre sera donc successivement analysé pour les villages, et plus sommairement, pour les villes et escales.

Cette analyse sera suivie d'une courte synthèse, résumant, pour chaque zone ou région, les caractéristiques et les déficiences les plus importantes, en mettant en lumière certains aspects plus ou moins favorables du passage de la vie rurale à la vie urbaine.

- plus de 500 "gros villages" (500 habitants et plus), représentant environ 25 % de cette population (ce pourcentage dépassant 50 % sur le Fleuve, et n'atteignant pas 10 % dans les zones à faible densité.)

Comme on a pu le voir précédemment (chap. 1-2), la taille moyenne des villages varie notablement d'une région à l'autre, près de 700 habitants sur le Fleuve, et une centaine, ou moins, en Haute et Moyenne Casamance, dans le Ferlo et dans tout le sud-est du pays ; ces moyennes par zones ne caractérisent elles-mêmes que très imparfaitement le degré réel de dispersion de l'habitat. En effet, dans les zones à forte densité, cette dispersion de la population entre les villages est compensée, dans une large mesure, par la faible distance qui sépare ceux-ci : c'est ainsi que, pour l'ensemble du Bassin arachidier et des pays sérères, où la taille moyenne des villages est faible (170 habitants), on trouve, en moyenne, sur 100 km², près de 20 villages, totalisant 3.400 habitants ; on conçoit, dans ces conditions, qu'il serait possible de considérer un tel ensemble d'une vingtaine de villages comme une "unité de vie collective" assez peuplée et suffisamment concentrée (son rayon étant de 5 à 6 kms) pour installer dans l'un de ces villages, choisi parmi les plus importants et les mieux situés, certains équipements (notamment une école) susceptibles de desservir l'ensemble du groupe, lorsqu'il n'existe pas à proximité une escale ou un centre urbain. La même remarque s'applique à la Basse Casamance où, pour une population presque aussi dense, la taille moyenne des villages est deux fois plus importante). Elle n'est plus valable pour les zones à faible densité de peuplement, où les villages sont à la fois très petits et très dispersés. Enfin, les zones du Fleuve (taille moyenne importante, assez forte densité, mais étirement de la population sur une longue distance) constituent, à cet égard, un troisième type d'implantation, qui serait assez favorable, s'il n'était malheureusement handicapé par l'insuffisance, déjà signalée, de centres polarisateurs plus importants.

Cette classification, basée sur la taille des villages, doit être complétée par celle qui tient compte de leur structure interne ; on peut ainsi distinguer 3 principaux types d'implantation, se subdivisant en plusieurs sous-types :

- villages à concessions ou quartiers dispersés : ce type domine chez les Balantes animistes, les Bassaris, les Sérères, les Peulhs du Ferlo Djoloff ;
- villages à noyau central entouré de concessions éparses : ce type se combine avec le précédent chez les Diolas du Nord, et se rencontre fréquemment dans les cas où une minorité, Peulhs le plus souvent, vit séparée de la majorité (cas du Ferlo) ;

- avec la construction de bâtiments en dur (chez les Balantes animistes, les bâtiments en dur fixent la concession à un endroit donné et rendent impossible le déplacement d'un endroit à un autre, pratiqué habituellement tous les 7 ans).
- 4° - Le type du village avec noyau central et concessions dispersées présente l'avantage d'éviter l'entassement et d'assurer le rôle polarisateur du centre, tout en sauvegardant la proximité des champs. La présence d'un noyau central facilite l'implantation d'équipements et favorise les expressions de vie communautaire.

2-Les villes et escales

On trouve dans cette catégorie une quarantaine d'"agglomérations" urbaines ou rurales, regroupant plus du quart de la population totale : leur proportion élevée, en comparaison de celle des autres pays d'Afrique Noire, où souvent, elle n'atteint pas 10 %.

Ces localités présentent généralement, à des degrés plus ou moins accentués, un certain nombre de caractéristiques communes :

- leur population qui, sauf 2 ou 3 cas exceptionnels, dépasse le chiffre de 2.000 habitants ;
- le rôle de "centres" qu'elles jouent à l'intérieur de zones d'attraction plus ou moins étendues, et les diverses fonctions (économique, sociale, culturelle) qui s'y rattachent ;
- la structure socio-professionnelle qui en résulte (en général, minorité de cultivateurs, et proportion plus ou moins élevée de commerçants, employés et fonctionnaires, parfois d'ouvriers et cadres de l'industrie) ;
- un "brassage technique" beaucoup plus accentué et la présence d'un certain nombre de non-Africains (Européens et Libanais) ;
- l'importance de leurs équipements collectifs, dont certains correspondent au rôle de centre joué par les localités, et d'autres essentiellement utilisés par la population qui y réside (voirie urbaine, éclairage public, réseaux divers, services municipaux, etc ...) se justifient par l'importance même de la population, le chiffre de 2.000 habitants constituant souvent le seuil approximatif en dessous duquel ces derniers équipements cessent d'être socialement "rentables" ;
- l'implantation de l'habitat et le type de construction, qui correspondent généralement au schéma suivant : un centre administratif et commercial, et un ou plusieurs quartiers résidentiels, habités par les non-Africains et les couches aisées de la population autochtone, avec des bâtiments modernes construits en dur, souvent disposés en damiers ; à la périphérie, des quar-

Médina, et d'autres parties de la ville, et se prolongeant au-delà de l'agglomération par des villages de paysans ou de pêcheurs rattachés à la commune.

Pour conclure cette brève analyse de l'habitat urbain, il convient de souligner le changement que constitue pour les nombreux émigrants venus de leur village le passage à un cadre et à un style de vie très différents de leur milieu d'origine, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande ville comme Dakar ; il peut s'ensuivre un déracinement dont les effets risquent d'être désastreux, aussi bien pour l'équilibre psychologique des individus que pour la vie des familles et des collectivités.

2-VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC - PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

1-Dans les villages

En dehors de la Haute Casamance et des îles, la configuration et l'état de la voirie sont partout défectueuses.

Dans le cas le plus fréquent, le réseau de voirie se réduit à un système de ruelles ou de sentiers étroits, mal tracés, de dimensions trop restreintes, et à peine entretenus.

Lorsqu'il s'agit de villages relativement dispersés, il est possible d'ouvrir des voies plus larges (par désherbage des bords des sentiers, en pays diola ou sérère) ; dans le cas de villages groupés (Sarakolés, Toucouleurs ou Mandingues) cela devient pratiquement impossible.

Les seuls villages aux voies larges ou bien tracées ont la plupart du temps été organisés sous l'influence d'autorités administratives ou religieuses (Saldé sur le Fleuve, Médina Gonasse en Haute Casamance, villages mourides ou sérères).

Les régions où l'aménagement des voies semble la plus aisée sont en particulier :

- les îles du Saloum, dont les villages connaissent un début d'organisation ;
- les villages ouolofs, dont la disposition en cercle autour d'une place centrale permet l'arrivée de pistes plus larges. De plus, la mobilité des cases et des clôtures permet éventuellement d'élargir les sentiers.

Mentionnons, pour mémoire, l'absence totale, dans les villages, d'éclairage public, besoin relativement secondaire, dont la satisfaction est subordonnée à l'électrification des zones rurales, difficile à envisager dans un avenir proche.

- Voir tableau n° 29 -

1-LE PROBLEME DE L'EAU

1-Dans les villages

Ce problème de base est l'un des plus importants du Sénégal ; il se pose dans toutes les régions, à la fois quant à la suffisance, à la proximité et à la qualité de l'eau, et même dans les régions plus humides du sud du pays, apparemment plus favorisées ; quant au risque d'inondation, il est beaucoup plus localisé.

- Suffisance de l'eau

En dehors des villages riverains du Fleuve, de la Haute et Moyenne Casamance, et des Iles, aucune zone n'a de l'eau en suffisance.

Ce problème se pose surtout :

- en zone arachidière, où de nombreux puits sont insuffisants en saison sèche, et parfois même toute l'année ;
- dans le Ferlo, en dehors des forages, et dans les villages du Fleuve non riverains ;
- dans le Boundou et le pays de Kédougou (4 villages sur 10 manquent d'eau en saison sèche) ;
- chez les Sérères rizicoles (1 village sur 2 manque d'eau en saison sèche) ;
- dans certains villages de Basse Casamance.

- Suffisance des points d'eau

Dans 20 zones sur 23, la plupart des villages ont moins de 1 point d'eau pour 50 habitants. Les seules zones en ayant suffisamment sont celles des Sarakolés ou Ouolofs du Fleuve et le Nord-Est de la Basse Casamance.

Les puits de Casamance, ouverts à ras du sol, et dont l'ouverture est seulement consolidée par des barres de bois, sont dangereux. De plus, bien qu'ils soient surélevés, il existe toujours une certaine pollution par la boue des alentours du puits (possibilité de l'emploi de buses en ciment).

Ce n'est pas la pompe électrique qui apportera une solution à ce problème dans les 20 années à venir, mais des équipements de puits efficaces, bien que rudimentaires.

- Origine et qualité de l'eau

Pour une personne ayant vécu quelques années en ville et habituée à l'eau potable, l'eau de presque tous les villages du Sénégal présente des dangers.

L'eau la meilleure est celle qui provient de forages (Ferlo) ou de sources (Sénégal oriental), cas assez peu fréquent. Vient ensuite l'eau de puits, qui est généralement saine, quoique un certain nombre de puits ne fournissent qu'une eau saumâtre ou boueuse. L'eau des rivières est généralement polluée, ainsi que celle du Fleuve, par les hommes et les animaux ; elle laisse toujours des dépôts boueux au fond des canalisations. Enfin, l'eau des séanes et des mares est toujours mauvaise.

En fait, seuls les Diolas du Nord-Est et la population des îles du Saloum ne consomment que l'eau des puits, tandis que les villages riverains du Sénégal utilisent l'eau du Fleuve et que partout ailleurs, c'est-à-dire dans les 2/3 du pays, une bonne partie de la population consomme l'eau stagnante des mares ou des séanes qui se forment pendant l'hivernage et peuvent même subsister pendant une période prolongée de l'année (notamment dans la vallée du Fleuve, après la décrue, ou dans les rizières de Casamance ou du pays sérère).

La région la plus défavorisée est ici encore le Ferlo, où les Peulhs même aux abords des forages, consomment l'eau des mares, où se baignent et s'abreuvent leurs troupeaux.

Il n'existe nulle part de filtrage satisfaisant de l'eau. Seuls quelques rares villages utilisent un procédé rudimentaire ; ils filtrent l'eau boueuse des séanes à travers une étoffe.

Autre circonstance aggravante : même dans les villages possédant un puits, en hivernage, les femmes ramassent l'eau dans les séanes, car elle est plus facile à puiser et souvent plus proche.

La distance à parcourir pour se rendre aux points d'eau est cependant assez grande dans les escales, sauf à Sédiou où dans 59 % des cas, l'eau se trouve sur place. Le niveau le plus bas est à Kaffrine où 2 % seulement ont l'eau sur place, 57 % entre 100 et 500 mètres, 27 % au-delà de 500 mètres.

Par ailleurs, faute d'un réseau pour l'écoulement des eaux pluviales, de nombreuses localités sont affectées, pendant une partie de l'année, par la présence de dépôts d'eau stagnante.

Quant au risque d'inondation, il existe dans les escales du Fleuve, qui ne sont pas encore parvenues à mettre sur pied un système de protection efficace.

2-HYGIENE ET PROPRETE DES VILLAGES ET AGGLOMERATIONS

1-Dans les villages

Dans les villages, le niveau est partout médiocre ; le souci d'hygiène collective n'est pas entré dans les moeurs, et les habitants se soucient généralement fort peu de la propreté des puits, des abords du village et de la voirie ; les seules exceptions sont la Haute Casamance, les Toucouleurs de Moyenne Casamance et les Sarakolés.

La présence de bétail aux abords des villages (surtout chez les Peulhs) contribue à accentuer cette malpropreté, ainsi que l'absence généralisée de "lieux d'aisance". Ceux-ci n'existent dans une proportion appréciable des concessions que dans quelques zones : Tamba Ouest, Pêcheurs, Haute Casamance (20 à 25 %) et surtout chez les Sarakolés (plus de 50 %) et ils sont alors généralement propres et bien entretenus.

Le nettoyage des villages est généralement assuré une fois l'an, après l'hivernage. Ce nettoyage est en même temps un désherbage ; les abords des concessions et les sentiers sont alors propres.

Il faut ajouter que le nettoyage intérieur des concessions, qui est dans l'ensemble satisfaisant et effectué régulièrement, accumule un certain nombre de détritus et d'ordures qui restent souvent à proximité des concessions.

Dans tous les cas, les ordures sont déposées aux abords immédiats des villages, et très rares sont ceux où leur nettoyage et leur destruction sont systématiquement organisés ; c'est normalement le chef de village qui devrait veiller à l'exécution de ces mesures nécessaires.

6-4 LE LOGEMENT

- Voir le tableau n° 36 -

1-SON ORGANISATION ET SA CONSTRUCTION

1-Dans les villages

- Le logement est en général conçu d'une manière satisfaisante, c'est-à-dire qu'il est adapté à la fois aux conditions climatiques locales et au mode de vie des habitants, et qu'il remplit presque partout sa fonction de protection contre les intempéries, avec quelques réserves concernant les Ouolofs et les Peuls du Ferlo. Nulle part, il n'existe de logement d'un type "infra-humain."

Une organisation fonctionnelle du logement, assez rudimentaire, certes, mais comportant greniers et douchières, a été observée presque partout ; seuls les campements peulhs du Ferlo sont souvent constitués d'une seule case, qui sert aussi bien de réserve pour les aliments et le lait, que de lieu de cuisine lorsqu'il pleut, mais en eux-mêmes ils répondent parfaitement aux besoins de ces populations semi-nomades.

L'habitat le mieux organisé est celui des Diolas, qui comporte de nombreuses pièces, ayant chacune leur fonction propre : chambres à coucher, greniers, cuisine, salle commune, etc l'habitat sarakolé est lui aussi satisfaisant : il comporte généralement une cuisine à part, un large vestibule à l'intérieur du bâtiment, et une véranda où les habitants peuvent se tenir pendant les heures chaudes du jour. De même, les Ouolofs mourides ont assez souvent des annexes : chambre de passage, case à palabres, magasin. Enfin, l'habitat peulh de Haute-Casamance présente une conception heureuse d'habitat, avec de nombreuses cases dans un même enclos.

Dans la plupart des autres régions, le point le plus défectueux est l'absence d'un local pour la cuisine, qui se fait généralement dans la cour, ou, en cas de pluie, sous la véranda ou à l'intérieur d'une case.

Ajoutons que la surface restreinte des pièces contribue généralement à agraver ce problème (voir l'analyse détaillée qui en est faite dans les rapports régionaux) et que leur encombrement s'explique dans une large mesure par le grand nombre d'enfants (qui partagent les cases de leurs parents jusqu'à l'âge de 7 à 10 ans, parfois même davantage, comme chez certains Peulhs du Ferlo).

Il convient de tempérer les remarques précédentes en observant que - sauf peut-être en Basse Casanance et chez les Ouolofs - la population vit très peu à l'intérieur des habitations.

Les faits signalés sont néanmoins assez significatifs du peu d'importance généralement accordée à la vie du foyer et, surtout dans certaines contrées, à la vie personnelle des femmes. Il semble que l'évolution du problème doive être lié à l'amélioration de la condition de la femme, et aussi, des relations entre parents et enfants.

2-Dans les villes et escales

Le niveau "logement" est généralement très supérieur à celui des villages surtout parmi les classes les plus évoluées (fonctionnaires, commerçants, et même artisans et ouvriers) et même chez les cultivateurs.

La majorité des logements ou concessions y disposent d'un local ou d'une pièce pour la cuisine (plus de 80 % des cas) et de diverses annexes.

Le bâtiment en dur prédomine (sauf dans les escales du Bassin arachidier, et chez une bonne partie des petits artisans et commerçants des centres ruraux, dont la moitié environ construisent en paille). De même pour l'usage de la couverture en tôle (près de 50 %) tandis que la tuile est encore assez rare.

Quant au problème du surpeuplement des pièces, il subsiste, bien qu'à un moindre degré, chez une proportion assez forte des familles qui ont conservé un mode de vie traditionnel assez peu différent, à cet égard, de celui des paysans.

Dans les centres importants, mais surtout à Dakar, c'est à une échelle beaucoup plus vaste que se pose le problème de l'entassement : dans cette dernière ville, l'accroissement rapide de la densité de l'habitation, déjà élevée (près de 300 habitants par ha dans l'agglomération, non comprises les zones industrielles) risque de provoquer, à plus ou moins long terme, une surpopulation des logements existants, faute de terrains en suffisance ou de capitaux pour aménager de nouveaux secteurs résidentiels.

- L'équipement pour le chauffage et la cuisson des aliments est partout très primitif : il se réduit à un foyer rudimentaire, composé de trois pierres en triangle : dans aucune des concessions étudiées n'a été signalée la présence d'un seul réchaud à bois ou à pétrole. Le bois est le seul combustible utilisé, le charbon de bois n'étant employé que pour le repassage ou pour la préparation du thé. Par suite, la préparation des repas est, pour la ménagère, la plus lourde et la plus astreignante de toutes les tâches domestiques.
- Les ustensiles de cuisine et la vaisselle comprennent essentiellement, outre les récipients traditionnels (calebasses et poteries), des chaudrons, marmites et bols émaillés. On trouve, en outre, dans 30 à 40 % des concessions, des verres, tasses, assiettes et couverts, dont l'introduction est plus récente, et surtout chez les Ouolofs et les Sérères, dont le revenu monétaire est le plus élevé.

Il est difficile de mesurer, même d'une façon approximative, l'importance réelle de l'amélioration apportée par ces ustensiles dans une zone déterminée. Leur nombre est d'ailleurs toujours limité, les assiettes servant rarement pour les repas et le plus souvent comme plats, ou pour les invités de marque. Leur présence permet plus de déceler l'apport d'habitudes étrangères dans une zone (soit par les commerçants et les gens aisés, soit par les voyageurs ou immigrants) que de mesurer la transformation des modes de vie traditionnels.

- Les accessoires ménagers se réduisent au fer à repasser et à la machine à coudre, tous deux liés à l'importance accordée au vêtement, et, le second surtout, à la présence des tailleurs dans le village.

Le fer à repasser, assez répandu dans la plupart des régions (notamment dans les îles du Saloum, où il est utilisé par 94 % des ménages) est encore très rare dans les zones orientales et pratiquement inexistant chez les Diolas du Sud et les Balantes animistes.

La machine à coudre se rencontre dans la plupart des gros villages ; par suite, on en trouve très peu dans les zones à population dispersée, et pas du tout dans le pays de Kédougou.

- Les travaux domestiques, du fait de la déficience générale de ces divers équipements, et notamment de ceux qui concernent la cuisson des aliments, sont en général très absorbants et épui-sants pour la ménagère qui participe, en outre, au travail de la terre ou de l'élevage ; ils absorbent souvent 6 à 8 heures de sa journée, dont la plus grande partie est consacrée à la préparation des repas.

Un souci d'aménagement intérieur apparaît nettement chez les Toucouleurs, Sarakolés, et Diolas, et surtout les Niominkas des Iles ; il se manifeste le plus souvent par la présence de sous-verres garnis de photos, et, plus rarement, d'un crépissage blanc ou coloré des murs.

2-Dans les villes et escales

C'est dans le domaine de l'équipement et du confort domestique que l'écart entre la population des villages et celle des centres urbains et même ruraux est probablement la plus marquée.

- Le mobilier se compose presque partout de sièges, de tables, et même de fauteuils ; le lit avec sommier existe dans une proportion élevée des ménages (60 % en moyenne, dans les escales enquêtées, et plus de 90 % à Kaffrine et M'Backé).
- L'électricité, installée ou sur le point de l'être dans toutes les villes et la plupart des escales, permet d'éclairer des foyers de plus en plus nombreux ; la lampe à pétrole étant toutefois encore utilisée par la majorité des ménages dans les escales, et surtout par les cultivateurs habitant dans les centres.
- Des appareils presque inconnus en brousse (frigidaires, postes de radio) trouvent aussi leur emploi, encore limité aux couches disposant des revenus les plus élevés (ainsi dans les escales analysées, 18 % des commerçants et 12 % des fonctionnaires et employés possèdent un frigidaire, 83 % des fonctionnaires ont la radio).
- Pour la cuisine, le foyer traditionnel fait place au fourneau, voire même à la cuisinière, et les ustensiles ménagers, surtout les couverts, sont plus diversifiés.
- Le fer à repasser est d'un usage courant : 70 à 80 % des ménages l'utilisent dans les escales, le pourcentage étant très probablement supérieur dans les grandes villes.
- Par contre, la machine à coudre est surtout employée, comme dans les villages, par les tailleurs et les commerçants de confection; son usage tend toutefois à se répandre parmi les femmes d'employés et de fonctionnaires.

Partie I

CHAPITRE 7

FACTEURS HUMAINS DU DEVELOPPEMENT

- 7-1 Les facteurs positifs.
- 7-2 Les facteurs négatifs.
- 7-3 Les facteurs divers.
- 7-4 La hiérarchie sociale.

L'analyse des facteurs humains donne des indications variées suivant les différents groupes ethniques, ou les divers groupes sociaux, et il est difficile d'en faire une synthèse pour le rapport général. Nous ne tracerons donc qu'un tableau schématique des facteurs humains, tels qu'ils ont pu être observés en 1959, selon qu'ils favorisent le développement ou y font obstacle, sans chercher à pousser l'analyse (donnée dans les rapports régionaux) mais en dégageant les facteurs jouant (ou appelés à jouer) un rôle important dans la majorité des régions.

Nous regrouperons sous la rubrique "facteurs divers" ceux qui, trop différents entre zones, ne peuvent être jugés positifs ou négatifs à l'échelon du pays.

Trois groupes principaux de facteurs seront distingués :

- Groupe A : les structures socio-économiques et les comportements économiques liés à ces structures ;
- Groupe B : les valeurs essentielles des sociétés rencontrées, et les attitudes qui paraissent en découler vis-à-vis du développement ;
- Groupe C : les possibilités de propagation des idées et des actions pour le développement.

Enfin, nous tracerons le cadre de la hiérarchie sociale et de l'échelle de prestige des professions tels qu'ils apparaissent actuellement.

2-DU GROUPE B

- Le sens du travail. Le respect du travail est une valeur commune à toutes les populations du Sénégal, à l'exception de quelques minorités. Le sens du travail ne s'inscrit toutefois pas dans la ligne d'un certain dynamisme pragmatique du progrès. La mystique du progrès n'existe pas de façon habituelle, dans le sens occidental. Le travail est surtout réponse au milieu, réflexe de subsistance et d'équilibre vis-à-vis du milieu naturel plus que technique d'asservissement progressive de ce milieu. En ce sens la valeur donnée au travail est en relation étroite avec l'humanisme. Le travail pour le travail, tout comme l'art pour l'art, n'existe pas.
- L'attachement au terroir est presque aussi généralement répandu. Il est positif dans la mesure où il ne signifie pas cristallisation d'un ordre clanique et archaïque appliqué aux techniques agraires et où il ne s'accompagne pas d'un refus total des migrations là où elles sont nécessaires.
- Le goût de la vie en communauté. Il est quasi général et apparaît comme un facteur particulièrement positif quand les structures de la vie communautaire s'appuient sur les "classes d'âge" ; en effet, les sociétés de classes d'âge, qu'elles prennent en charge l'organisation des distractions ou certaines tâches éducatives ou économiques, portent en elles-mêmes les caractéristiques de véritables communautés : chacun s'appuie sur l'autre, non par réflexe de défense et par respect des liens du sang mais par adhésion personnelle au groupe de ses frères d'âge. En ce sens, les "classes d'âge" sont porteuses de valeurs dynamiques et de possibilités d'innovation qui se feraient plus difficilement jour à l'intérieur des groupements claniques, basés sur les lignages, et, par leur nature même, très conservateurs et ne s'étendant pas à l'ensemble de la communauté du village mais au groupe familial seul. Ce goût de la vie en communauté n'a pas été observé chez les populations peulhs de la zone pastorale de la Vallée et dans une moindre mesure de la zone djoloff.
- Enfin, dans une bien moindre mesure, deux autres facteurs peuvent être considérés comme généralement positifs :
 - le souci du prestige qui est particulièrement significatif chez ces mêmes populations peulhs du Oualo et du Djoloff,
 - le désir de confort qui devient de plus en plus répandu, et en particulier chez les populations où le nombre de migrants est important.

7-2 LES FACTEURS NEGATIFS

1-DU GROUPE A

- La structure foncière (et le régime successoral) dont l'importance est essentielle et étudiée dans le chapitre concernant la mise en valeur agricole.
- La crise de l'autorité dans le monde rural sénégalais paraît être le facteur négatif primordial concernant les structures sociales ; à l'exception des zones sarakolés, de la Haute Casamance, du Boundou, de la zone ouolof mouride, et de la micro-zone des Iles du Saloum, l'ensemble des régions du Sénégal ne présente pas actuellement des formes d'autorité suffisantes pour être favorables au développement. Ce phénomène d'absence d'autorité (ou d'autorités diverses et contestées) se retrouve principalement à l'échelon des chefs de village, dont l'influence est loin d'être aussi grande que l'exigerait la direction efficace d'une communauté rurale de base. Il existe rarement entre l'autorité administrative et les ruraux des stades intermédiaires, dont l'autorité soit reconnue et éclairée.
- L'emprise du milieu sur l'individu exerçant un véritable effet de nivellement social est encore particulièrement forte dans la majorité des zones rurales (Haute Casamance, Sérères et Sarakolés surtout) et n'est pas favorable à l'initiative économique et à l'épanouissement personnel. Cependant, cette emprise se trouve particulièrement battue en brèche dans les zones où les migrations sont importantes, en particulier la zone dite Oualo-Diéri et la zone diola nord.
- L'importance encore accordée au clan familial, qui entraîne des abus dans la solidarité familiale et des difficultés pour la promotion individuelle. Ce phénomène est encore accentué dans l'ensemble des zones rurales, à l'exception peut-être des Diolas de Basse Casamance. Il est lié à deux phénomènes négatifs : le parasitisme familial, et plus grave encore, le parasitisme social qui sévit dans la majorité des zones, à l'exception de la zone du Boundou et des zones diolas, où tout le monde travaille et où le parasitisme est rare. Il apparaît comme un facteur négatif, non seulement par la redistribution de revenus qu'il opère le plus souvent pour des dépenses de prestige (bijoux, vêtements) ou de soutien de groupes improductifs (griots), mais surtout parce qu'il est un frein au progrès individuel (pourquoi produire plus, si c'est le voisin qui en profite ?) et aux possibilités d'épargne.

Les Sarakolés ont gardé une tradition sociale vivante, en dehors des fêtes religieuses. Leur unité est assurée par leur continuité et une structure familiale et sociale qui ne se sont pas sclérosées grâce au dynamisme de cette ethnie.

Partout ailleurs n'existe qu'une tradition respectée, mais parfois sclérosée, et qui n'est plus animée de l'intérieur ; les seules fêtes sont les fêtes religieuses et familiales.

Les causes de cet état de choses sont diverses :

- le contact avec l'extérieur a souvent été un facteur important de désintégration des structures familiales et sociales ;
- l'Islam a détruit les fêtes traditionnelles, en les remplaçant par ses propres fêtes, et il a accentué le durcissement des structures sociales traditionnelles, surtout dans les sociétés féodales ;
- dans certaines zones, le manque de vie collective explique l'absence de tradition (Peulhs de la région sylvo-pastorale).

Une tradition vivante représente un facteur de cohésion sociale important et une mentalité sur laquelle il est possible de s'appuyer pour un développement. Elle paraît de prime abord réfractaire au changement, fait obstacle à l'introduction de techniques modernes ou d'idées nouvelles, et résiste à toutes les formes d'innovation. Toutefois, lorsque ces formes d'innovation sont adoptées, elles s'enracinent plus profondément dans la tradition qui les incorpore : tout élément d'évolution doit s'inscrire en profondeur dans la mentalité des habitants, et le développement, pour être réel, devra pénétrer de l'intérieur la tradition, qui lui donnera ensuite sa force et le véhiculera.

Une société sans tradition, ou à tradition non vivante, risque d'être rapidement désintégrée par la rencontre avec une autre forme de civilisation ; elle ne retiendra bien souvent de celle-ci que les éléments les plus néfastes, et cette rencontre s'opérera au niveau le plus bas.

Il conviendra de ne pas heurter de front les croyances traditionnelles et l'esprit qui les anime, mais d'y introduire les éléments nécessaires à la développer. Les obstacles à l'évolution seront ainsi éliminés de l'intérieur, et la structure même de la société pourra servir de cadre et de base au progrès lui-même.

- L'absence d'influence des jeunes :

- En milieu rural, les jeunes ne peuvent être influents à l'intérieur du monde traditionnel où la parole leur est rarement laissée ; de plus, ils ne peuvent y apporter d'heureuse influence technique puisqu'ils ne reçoivent aucune formation autre que la formation traditionnelle, même s'ils font partie de la minorité des scolarisés en raison de l'absence de formation technique dans les programmes scolaires et de leurs migrations vers les villes.
- En milieu urbain, les jeunes ne trouvent aucun idéal propre à les enthousiasmer, très peu de cadres prêts à accueillir et diriger leur liberté, et se tournent vers la recherche des facilités matérielles. Les rares élites, ne recevant aucune formation économique de base, entreprennent des tâches politiques adultes et orientent à cet effet et trop souvent à leur profit personnel, les groupements de jeunes qu'ils dirigent ; à l'intérieur de ces derniers les tâches éducatives sont sacrifiées aux loisirs, ce qui demande moins d'effort et moins de compétence technique.

2-DU GROUPE B

- L'attachement à l'indépendance et à l'individualisme dans la société. Ce facteur est caractéristique d'un certain nombre de populations, et particulièrement des Diolas, des Balantes et, à un moindre degré, des Sérères et des Mandingues. Il peut être un facteur positif de développement, à condition de déclencher un processus de progrès.
- Le deuxième facteur pouvant jouer dans les deux sens : le souci de prévoyance. Il a été abandonné et est devenu un facteur négatif de développement dans les régions où la culture de l'arachide est particulièrement importante, et dans les zones où les migrations ont permis l'apport de revenus annexes. Il reste une valeur essentielle chez les populations du Sénégal oriental et chez l'ensemble des populations de Casamance, à l'exception des Mandingues.
- Le goût de l'épargne. Il est actuellement très peu répandu au Sénégal, à l'exception des populations diolas de Basse Casamance et des populations mancagnes et mandjacques, et à un degré moindre des sérères.
- Le refus de l'endettement. Il est très favorable dans certaines zones comme les zones sarakolés, toucouleurs et le monde peuhl et diola en général ; il est particulièrement négatif dans les zones touchées par l'arachide, c'est-à-dire les zones ouloofs et sérères, ainsi que dans la sous-zone mandingue.
- L'attitude des populations vis-à-vis du changement. Il ne faudrait pas exagérer l'aspect négatif de ce facteur qui ne semble constituer effectivement un frein possible que pour les populations peulhs de Haute Casamance, sérères et diolas Sud. Cependant, si ces mêmes populations sont convaincues des bienfaits du changement, elles seront peut-être parmi les plus stables dans leur attitude nouvelle.
- L'attitude par rapport à l'initiative individuelle et l'attitude par rapport au profit, ne peuvent être considérées comme négatives pour l'ensemble des populations, sauf peut-être pour les Ouolofs mourides, où l'initiative individuelle risque d'être contrecarrée, ainsi que dans le pays sérère où la pression sociale est très forte. Nulle part n'a été rencontrée une attitude particulièrement hostile au profit individuel.

3-DU GROUPE C

Pour la propagation, différents groupes jouent des rôles très divers, suivant les régions; de l'orientation qui sera donnée à leur influence dépend, pour une grande part, le succès.

- Ils peuvent être, suivant l'enseignement qu'ils donnent, des promoteurs ou des adversaires du progrès individuel, facteur essentiel pour le développement économique, car seul capable de faire naître le maximum d'initiative et de renouveler de l'intérieur les structures traditionnelles ; il ne faut pas dénier aux écoles coraniques l'action de réforme qui s'y propage depuis quelques années, et qui est un signe très favorable.
- Enfin, par leur action individuelle, ils peuvent être soit des freins, soit des moteurs économiques dans les zones rurales suivant l'attitude qu'ils adoptent vis-à-vis des biens terrestres et suivant leur sens du bien commun ; de plus, en ce domaine, il ne faudrait pas oublier qu'ils drainent une grande partie de l'épargne, tant rurale qu'urbaine, et que rien ne semble empêcher une utilisation pour des tâches ou des investissements d'ordre économique de cette épargne ainsi rassemblée.

- Les syndicats. L'analyse de l'attitude des élites syndicalistes au regard des problèmes généraux du développement semble montrer l'existence de certains éléments de comportements négatifs, en tous cas de carence inquiétante. Le cycle de la reconversion de l'action syndicale dans un pays en voie de développement accédant à l'indépendance n'a pas encore été entièrement parcouru. En effet, si la vocation syndicale est de lutter contre les causes de l'aliénation d'une classe, il faut voir clairement que l'aliénation spécifique que subissent les travailleurs sénégalais réside dans leur non-participation aux structures de la production beaucoup plus que dans l'état de leur niveau de vie ; ceci est particulièrement net pour les salariés fonctionnaires qui constituent la majorité des forces syndicales.

Il serait donc souhaitable qu'une analyse rigoureuse de leur situation exacte portât les leaders syndicalistes à mobiliser les syndicats pour s'insérer de façon directe, positive dans le processus du développement : former des travailleurs capables d'initiative économique et créer de nouveaux instruments de production (coopératives et autres) distincts des entreprises libérales qui détiennent actuellement le pouvoir économique et qui sont seules à manifester un véritable esprit d'entreprise.

Ils contribueraient par là à la désaliénation économique fondamentale du pays, qui se fera avant tout par la naissance chez les travailleurs d'un véritable esprit d'entreprise avec ses vertus économiques.

L'exemple de la Histadrouth en Israël bien que l'on ne puisse le transposer sans dommage, serait à méditer avec fruit.

Il apparaît nécessaire de tracer le cadre de la hiérarchie sociale, telle qu'elle existe actuellement au Sénégal, non pas pour chercher à définir les différentes classes sociales qui pourraient exister, mais plutôt pour découvrir quel est actuellement l'idéal social tel que le voient les différents groupes ou les différentes couches de la population. Il ne serait pas possible, en effet, d'orienter le développement sans connaître suffisamment les échelles de prestige concernant les diverses professions et leur liaison avec les systèmes de valeurs propres à chacune des ethnies, et sans, d'autre part, chercher à promouvoir un système de valeurs ou une échelle de prestige qui soit harmonisé avec les conditions et les besoins du développement.

Soulignons d'abord qu'il n'existe pas à proprement parler de classe sociale à l'heure actuelle au Sénégal. Il n'y a pas, comme certains le laissent entendre, une classe ouvrière et une classe paysanne opposées à une classe de fonctionnaires, mais il y a certainement une hiérarchie sociale; dans la société traditionnelle, la classe sociale d'un individu tend surtout à être fonction du statut qu'il a reçu à sa naissance, le principal étant la situation sociale de sa famille. Dans une société plus dynamique, en voie d'expansion économique, par exemple, la tendance est à ce que la classe sociale d'un individu soit plutôt déterminée par ses propres mérites. Nous trouvons, au Sénégal, place pour ces deux conceptions, parfois encore juxtaposées, mais il est bien évident qu'à plus ou moins long terme, c'est la seconde conception de la stratification sociale qui prévaudra ; il faut examiner dans le système social actuel l'importance réciproque de ces deux conceptions.

Si l'on examine l'ensemble des populations du Sénégal, sans entrer dans le détail des groupes ethniques, il est possible de distinguer six strates de population. Ces strates étant tracées pour pouvoir définir l'échelle sociale, mais n'étant absolument pas fermées l'une à l'autre, c'est-à-dire qu'une constante de la situation sociale au Sénégal est l'extrême mobilité sociale : un individu gravit facilement toute l'échelle sociale en quelques années. 5 critères peuvent être retenus pour donner un aperçu, simplifié certes, de la hiérarchie sociale :

- le critère du revenu global annuel par personne,
- celui du mode de vie,
- celui de l'acculturation européenne,
- celui du degré de sécurité,
- celui de la motivation économique principale de la classe considérée.

Les niveaux de revenus par personne et par an sont en général de l'ordre de 10 à 20.000 Frs. Le comportement est resté tout à fait traditionnel ; les migrants sont essentiellement des migrants ruraux, et non pas des migrants vers les villes ; les modes de vie sont légèrement influencés par l'introduction de besoins nouveaux, tels que vêtements, vélos ou goût des voyages.

L'analphabétisme est quasi total.

Le niveau de sécurité est particulièrement faible, car la monétarisation et la culture de l'arachide ont souvent entraîné une très nette diminution de l'esprit de prévoyance.

Quant aux motivations et au désir de progrès, ils sont encore traditionnels, et l'on ne rencontre qu'exceptionnellement des motivations favorables au développement économique.

3-LA TROISIEME COUCHE

C'est encore un groupe rural mais caractérisé par l'importance de la monétarisation, et surtout par l'importance du phénomène des migrations, qui s'exerce principalement vers les villes : migrations temporaires, migrations saisonnières, migrations définitives.

Les populations du Sénégal comprises dans ce groupe sont principalement les populations jeunes de la Basse Casamance nord, du monde ouolof, avec moins d'intensité, du monde sérère, et enfin du monde toucouleur, ainsi que les petits groupes ethniques des Niominkas, des Mancagnes, et des Sarakolés.

Les niveaux de vie de ces ruraux s'étagent entre 12 et 50.000 Frs CFA par an, sauf pour certains groupes sociaux particulièrement dynamiques ; les modes de vie sont radicalement différents de ceux des deux premiers groupes, tout au moins durant la saison sèche ; en effet, en saison des pluies, la majorité de ces populations regagnent les bases d'hivernage pour pratiquer les cultures traditionnelles, tandis qu'en saison sèche, elles migrent vers les villes, à la recherche d'un travail, ou d'un parent pour aider à passer la période difficile ; des besoins nouveaux se font donc jour dans ces groupes.

L'analphabétisme est encore important, mais c'est parmi les migrants que l'on trouve le plus grand nombre de ruraux parlant ou écrivant le français ; il faudrait adjoindre à ce groupe l'ensemble des scolarisés ruraux qui, n'ayant pas trouvé de travail en ville, font la navette entre leur brousse natale et les escales, en travaillant de-ci de-là.

Le degré d'acculturation est en apparence élevé, car tous les hommes écrivent le français, et la majorité des femmes le parlent, enfin tous les enfants sont scolarisés, mais l'acculturation est superficielle et s'est très rarement faite selon un équilibre harmonieux ; la culture africaine et la culture européenne sont trop souvent juxtaposées, sans inter-assimilation profonde.

Le niveau de sécurité est satisfaisant, le niveau de confort est limité cependant par un très fort parasitisme, objet de mécontentement des petits fonctionnaires.

Les motivations essentielles de ce groupe sont la recherche de la sécurité et l'augmentation des revenus, non pas en prenant des risques économiques plus importants, mais par l'obtention de garanties ou d'augmentation des salaires actuels ; l'esprit d'entreprise est très peu développé.

6-LA SIXIÈME COUCHE

Elle grouperait ceux qui exercent une profession libérale, les hauts fonctionnaires et les salariés à revenus importants, qui se distinguent à la fois par un taux de salaire élevé, et un niveau de culture de type universitaire ; ce groupe adopte de plus en plus le genre de vie européen.

Hommes et femmes sont cultivés, et, dans la plupart des cas, travaillent tous deux : les enfants sont scolarisés, et pour la plupart, étudiants, soit dans le secondaire, soit dans les universités.

Le degré de sécurité est excellent, le parasitisme, direct ou indirect, est accentué, mais de plus en plus refusé ; la motivation essentielle paraît être la réussite sociale ; le ressort de l'activité économique n'est pas l'esprit d'entreprise, mais le goût du confort et parfois de la spéculation sur les transports, les terrains, les maisons ; on ne trouve dans cette haute société africaine qu'un nombre très limité de chefs d'entreprise ou de cadres économiques.

A l'intérieur de la classe des fonctionnaires, la hiérarchie sociale et professionnelle a été calquée sur la hiérarchie des niveaux de culture apparente, mesurée d'ailleurs trop souvent artificiellement par la situation occupée dans la grille des cadres de la fonction publique, et non sur la hiérarchie des compétences réelles, et des responsabilités dûment tenues. Cette corrélation entre salaires et culture nominale est très significative d'un pays où le self-made man n'est pas considéré.

- La bourgeoisie administrative sera-t-elle capable de se transformer en une bourgeoisie d'entrepreneurs au service d'une économie socialiste ?

L'on serait tenté par le scepticisme (car il n'est pas tellement d'exemples de réussites de ce genre dans le monde) si trois considérations n'étaient porteuses d'espoir et n'indiquaient des possibilités de faire naître un esprit nouveau :

- La mentalité actuelle est le fait d'une éducation qui mettait l'accent sur le seul aspect de l'acquisition d'un savoir théorique et ne formait pas directement de "responsables", mise à part la formation des instituteurs à Gorée ou à Ponty ; le système éducatif peut se réformer rapidement, entraînant avec lui des conceptions absolument nouvelles.
- La classe des fonctionnaires a fourni durant les dernières années le meilleur de l'élite politique du pays, démontrant qu'elle était capable de susciter des responsables et des leaders ; dans la perspective de la nation indépendante, cette même classe, pourvu qu'elle prenne totalement conscience du fait que la désaliénation politique sera sans retentissement sur l'aliénation économique si elle ne change pas son attitude vis-à-vis de "l'économique", devrait pouvoir fournir l'élite dure, entreprenante et austère, qui assumera les charges du développement agricole et industriel.
- La masse, en particulier la masse rurale, est loin d'être si "informe", qu'il n'est habituel de le dire ; si l'action menée à partir des animateurs ruraux ou des C.E.R. ou des écoles nouvelles, parvient à faire reculer les vieilles appréhensions et donne aux paysans la conscience de la possibilité du progrès, il est fort possible que la pression qu'ils exercent sur la classe des fonctionnaires soit d'une force suffisante pour la contraindre à se transformer.

Partie I

CHAPITRE 8

CONCLUSIONS : DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE

8-1 DIAGNOSTICS D'ENSEMBLE

Nous présenterons dans ce chapitre un résumé de la première partie du rapport en cherchant, non pas à reprendre chacun des éléments analysés, mais à dégager les traits essentiels de la situation du Sénégal sous le quadruple point de vue :

- des problèmes clés ;
- de la satisfaction des besoins essentiels ;
- de la mise en valeur des ressources ;
- des goulots d'étranglement et des facteurs freins au développement.

1-LES PROBLEMES-CLES

FAIBLESSE DU NIVEAU GENERAL DE DEVELOPPEMENT

- Si nous adoptons comme mesure globale, bien que très imparfaite, du niveau de développement d'un pays, le produit national par habitant, nous constatons que le Sénégal, dont la position est relativement privilégiée par rapport aux autres pays d'Afrique Noire, se situe assez bas dans l'échelle mondiale.

Le revenu annuel moyen par habitant de la population autochtone est, en effet, de l'ordre de 20.000 Frs CFA - soit un chiffre 4 ou 5 fois inférieur à celui d'un pays moyennement développé (comme l'Italie ou l'Argentine) - et 10 fois moindre que celui de la France.

Cette faiblesse du produit national traduit à la fois la faiblesse du niveau de consommation (donc niveau de vie) et de la capacité d'investissement (donc de la possibilité de réaliser un rythme de croissance suffisamment rapide).

- Si nous adoptons comme mesure du niveau de développement non plus son expression en revenu mais son expression en termes "d'espérance de vie à la naissance", la situation n'est guère meilleure.

viles prises en charge par l'Etat français et par le solde des opérations FIDES.

2-Sur le plan du commerce extérieur

Bien que la balance commerciale du pays soit relativement équilibrée (compte tenu des réexportations vers les autres pays de l'ex-A.O.F.) la France se trouve vis-à-vis du Sénégal dans une position nettement dominante :

- les importations du Sénégal qui constituent 40 % de ses ressources totales, compte tenu des droits et marges de commercialisation, proviennent de France dans la proportion des 2/3 (alors qu'elles ne constituent que le 1,1 % du total des importations françaises).
- la dépendance est encore plus accentuée en ce qui concerne les exportations (80 % à destination de la France, correspondant seulement à 1,5 % du total des exportations françaises).
- enfin, ce qui est plus grave, la quasi-totalité de ces exportations est constituée par l'arachide dont la France garantit à la fois l'écoulement et le prix pour une quantité déterminée.

3-Sur le plan des capitaux

Le financement des investissements provient essentiellement de sources extérieures (fonds publics ou capitaux privés généralement d'origine française).

4-Pour le fonctionnement d'un certain nombre de secteurs-clés :

- Administration et services techniques,
- Enseignement,
- Santé publique,
- Commerce,
- Industries.

FACTEURS GEO-POLITIQUES

Dans un monde qui évolue de plus en plus vers une intensification accrue des échanges entre les pays et une solidarité toujours plus étroite entre les Nations, l'indépendance politique et l'autonomie économique ne doivent pas se confondre avec une autarcie en vase clos. Ceci est particulièrement vrai pour un pays comme le Sénégal qui tout prédestine à une large ouverture vers le monde extérieur :

- d'abord l'exiguïté de son espace économique qui constitue un marché trop limité pour le développement d'un secteur industriel en expansion ;

- 4 - régularité des apports alimentaires durant l'année (problème de la soudure)
- 5 - équilibre de la diète alimentaire qui se caractérise notamment par une nette carence en protides animaux (viande, laitages, poisson).
- 6 - protection contre les maladies épidémiques.
- 7 - possibilité de soins des malades.

2-Groupe des besoins de dépassement

- 1 - usage d'une langue commune d'abord parlée, puis lue et écrite par l'ensemble de la population.
- 2 - partage d'une seule culture par les différents groupes de population et intégration des apports du monde moderne dans la civilisation.
- 3 - conception partagée par toute la population de l'appartenance active à une même Nation.
- 4 - possibilités et désir de création (artistique ou technique).
- 5 - disponibilité de la mère de famille pour l'éducation des enfants et son épanouissement personnel.

3-Groupe des besoins de "confort"

- 1 - libération de la femme de l'excès des tâches matérielles, notamment par l'amélioration de l'équipement ménager.
- 2 - possibilités d'utiliser des équipements collectifs à l'intérieur de communautés rurales ou urbaines suffisamment importantes et équipées.
- 3 - qualité de l'habitat, surtout en ce qui concerne le surpeuplement des pièces, la construction en matériaux durables et l'équipement suffisant ainsi qu'une équitable répartition des moyens de confort entre hommes et femmes.

3-MISE EN VALEUR DES RESSOURCES

Les potentialités essentielles sont :

1-L'agriculture dans tout le pays

- l'amélioration des rendements, l'augmentation des surfaces cultivées par habitant, suivant des méthodes déjà expérimentées et pourvu que

6-Industries

- possibilité d'utiliser de la main-d'œuvre regroupée dans les agglomérations (1/5 de la population urbaine).
- faibles ressources en matières premières à l'exception de l'arachide qui doit devenir la "houille du Sénégal".
- nombreux secteurs encore non utilisés dans l'industrie de transformation, pourvu que le marché soit normalisé, élargi à la communauté africaine et correctement protégé.
- ensemble de l'industrialisation réunie à Dakar qui constitue déjà un pôle de développement industriel.
- possibilité éventuelle, après recherches minières, d'une industrie sidérurgique dans le Sénégal Oriental et d'une source importante d'électricité à bon marché sur le Fleuve.

4-LES FACTEURS FREINS ET LES GOULOTS D'ETRANGLEMENT

1-d'ordre physique et géographique

- le climat et son influence sur les possibilités de diversification des cultures ;
- l'extrême dispersion des villages qui freine l'efficacité des équipements collectifs ;
- l'absence de pôles secondaires de développement exerçant un effet stimulant sur les régions.

2-d'ordre économique

- la juxtaposition de 3 économies non intégrées (de traite, industrielle, traditionnelle) et n'exerçant que de faibles effets les unes sur les autres ;
- l'absence de circuits régionaux et interrégionaux d'échange des productions locales, faute d'initiative, de routes et en raison de l'importance du rôle, dans les circuits d'échange, des commerce d'import-export ordonnés à l'économie du pays dominant et non orientés pour le développement "autocentré" ou l'économie locale ;
- l'étroitesse du marché résultant d'une population encore peu dense, des bas niveaux de revenus, de l'importance de l'autoconsommation, de l'absence de normalisation de la consommation (sauf pour les produits alimentaires), des difficultés de vente dans les autres pays africains ;
- la faiblesse de l'épargne locale due à une productivité agricole faible, à l'importance de la théâtralisation et à la redistribution des revenus élevés par parasitisme familial ou social.